



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

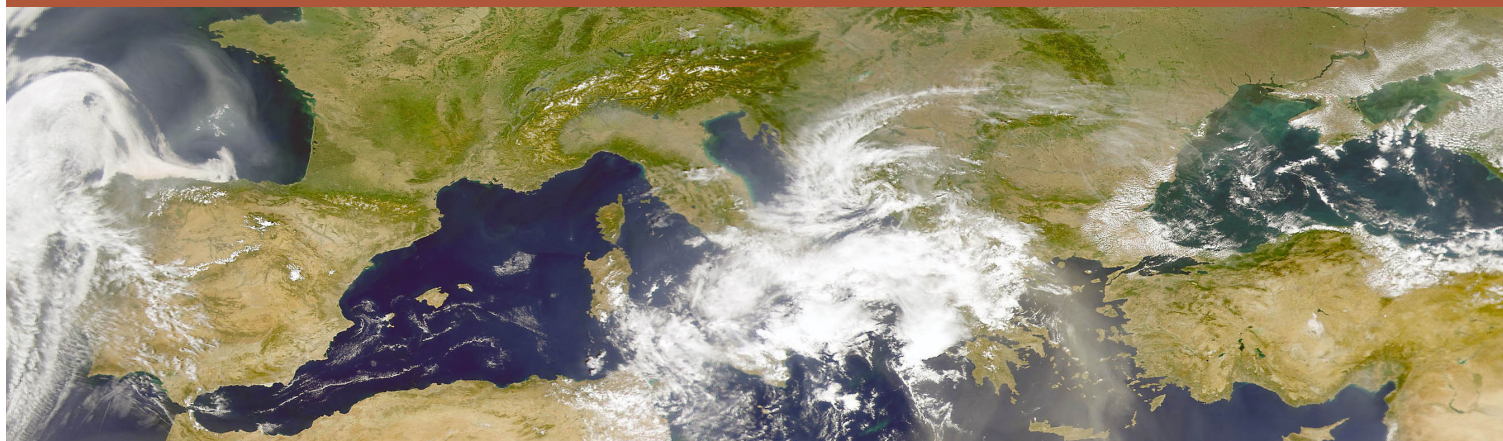
hors-série n° 29

PRINTEMPS - 2020

Environnement et développement
en Méditerranée :
les quarante ans du Plan Bleu

Pour COMITÉ D'HISTOIRE mémoire

REVUE DES MINISTÈRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ET DE LA
COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Pour COMITÉ D'HISTOIRE mémoire

REVUE DES MINISTÈRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ET DE LA
COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Actes du colloque international du 5 juin 2018
à l'occasion des 40 ans du Plan Bleu

**L'environnement et le développement en
Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain**

La prise de conscience de la dégradation de l'environnement dans l'espace méditerranéen date des années 1970, lorsque les pays riverains de cette mer partagée ont décidé de coopérer pour traiter à la fois de questions d'environnement, de développement et de prospective. Ceci s'est concrétisé par la signature de la Convention de Barcelone en 1975 et l'adoption du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE).

Soutenu et voulu par le gouvernement français, un programme de prospective appelé « Plan Bleu » a pris naissance dans les années 1980 porté par une association qui a été dénommée ainsi. Un haut fonctionnaire était à l'origine de cette dynamique, Serge Antoine, celui-ci étant convaincu que la prospective était à même de guider l'action des pouvoirs publics.

L'implantation du Plan Bleu en France à Sophia-Antipolis a été suivie par la création de centres d'activités régionaux à Split (gestion intégrée des zones côtières), Malte (la pollution marine accidentelle), Tunis (les aires marines spécialement protégées), Barcelone (consommation et production durables), et Rome (communication). Dans les années 1990 et 2000, le partenariat euro-méditerranéen et la création de l'Union pour la Méditerranée ont montré la préoccupation de l'Union européenne pour développer la coopération sur, entre autres, le développement durable du bassin méditerranéen.

La commémoration des quarante ans du Plan Bleu a donné lieu à l'organisation d'un colloque, le 15 juin 2018, à l'initiative de son président, Thierry Lavoux, et de l'association Serge Antoine, présidée par Jacques Theys. Intitulé « L'environnement et le développement en Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain », cet événement avait reçu l'appui du PNUE, du PAM, du Comité d'histoire ministériel, du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux et de l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen. Parmi les intervenants, figuraient des représentants de l'Ouest méditerranéen (Espagne), du Nord (France), de l'Est (Liban), du Sud (Maroc, Algérie, Tunisie). Autant dire que les interventions furent riches et variées, conjuguant des visions complémentaires de la *mare nostrum*.

Dans un premier temps, le colloque a été l'occasion de revenir sur le contexte de la création du Plan Bleu par la France, sur l'évolution de ses relations avec les acteurs du réseau du PAM et sur les liens noués avec tous ceux qui ont contribué à ses travaux : les experts, les chercheurs, les organisations non gouvernementales, les ministères, les agences, les collectivités locales. Dans un deuxième temps, le colloque a permis d'évoquer l'avenir du

développement durable et le rôle de la société civile dans l'ensemble de la région méditerranéenne. Enfin, en clôture, une table ronde réunit huit experts internationaux pour évoquer l'avenir du Plan Bleu.

Depuis les années 1980, les enjeux de la Méditerranée ont changé : intensification du transport maritime, du tourisme, urbanisation des littoraux, aquaculture, exploitation minière sous-marine, protection de la biodiversité... Pour aborder ces nouveaux enjeux, la prospective demeure une méthode pertinente. Les principales activités du Plan Bleu portent actuellement sur des travaux de prospective à l'horizon 2050, sur le rapport sur l'état de l'environnement et du développement en 2019, l'appui à l'élaboration récente d'une stratégie méditerranéenne pour le développement durable et à son suivi, à des réflexions contribuant à l'émergence d'une « économie bleue » en Méditerranée et à la prise en compte de l'impact du dérèglement climatique dans un contexte géopolitique complexe et mouvant. Comme on le voit bien, les travaux du Plan Bleu sont plus que jamais d'actualité !

Patrick Février

Secrétaire délégué du Comité d'histoire ★

www.planbleu.org

www.association-serge-antoine.org



sommaire

Ouverture du colloque

- ❖ Allocutions d'ouverture par **Thierry Lavoux** et **Gaetano Leone** 8

Session 1 - Plan Bleu : une approche innovante de l'environnement et du développement en Méditerranée ?

- ❖ Introduction 16
Thierry Lavoux
- ❖ Serge Antoine et la création du Plan Bleu : une vision et une action pour la Méditerranée 17
Jacques Theys
- ❖ Avant Rio : les deux premières décennies 22
Guillaume Benoît
- ❖ Le tournant du développement durable et du partenariat Euro-Méditerranéen 26
Guillaume Benoît
- ★ **Débat** 35
- ❖ La vision des pays du Sud 39
Mohamed Si Youcef et **Khalil Attia**
- ❖ La lecture historique des Nations unies 46
Lucien Chabason
- ❖ À l'heure du changement climatique et de la croissance bleue : vers une nouvelle prospective en Méditerranée 49
Elen Lemaître-Curri
- ★ **Débat** 55

Session 2 - Regards prospectifs : une vision partagée en Méditerranée est-elle encore possible ?

❖ Introduction Bernard Brillet	62
❖ Géopolitique en Méditerranée, continuités et ruptures Georges Corm	63
❖ Ressources, développement rural et instabilités Pierre Blanc	67
❖ Le futur de l'écosystème marin Catherine Piante et Yves Henocque	72
❖ Société civile et transition en Méditerranée Houria Tazi Sadeq et Mohamed Naciri Aciri	79
❖ La Méditerranée demain, quels scénarios ? Jean-Louis Guigou	84
★ Débat	89

Table ronde - Quel nouveau Plan Bleu pour aider à une transition réussie ?

Animée par Guillaume Benoît avec Mohamed Ait Kadi, Pascal Bergeret, Yves Henocque, Marie-Hélène Loidon, Miguel Garcia Herraiz Roobaert, Pierre Duquesne, Virginie Dumoulin, Gaetano Leone	94
--	----

Conclusion du colloque

❖ Allocution de clôture Virginie Dumoulin	108
--	-----

Comité d'histoire

112



Barcelone (Espagne). Source : Plan Bleu

Ouverture du colloque

Allocutions de Thierry Lavoux, président du Plan Bleu et Gaetano Leone, coordonnateur de l'ONU



Thierry Lavoux à gauche
Gaetano Leone à droite

Le Plan Bleu a quarante ans

Thierry Lavoux

Je souhaiterais tout d'abord remercier les participants à cet événement. Monsieur l'ambassadeur, Mesdames et Messieurs, je suis très heureux d'ouvrir cet événement — car c'en est un — qui comprend deux temps.

Le premier temps sera consacré à un « retour sur images », c'est-à-dire à l'histoire du Plan Bleu et du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM-ONU-Environnement). Dans un second temps, les intervenants parleront de l'avenir du développement durable et du rôle de la société civile dans l'ensemble de la région méditerranéenne. Enfin,

une table ronde finale conclura ce colloque avec huit experts. À notre grand regret, la conclusion ne sera pas énoncée par notre ministre. Mais la directrice des Affaires internationales au ministère de la Transition écologique et solidaire s'exprimera en son nom.

Comme le veut la tradition, je ne commencerai pas ce colloque sans une citation, en l'occurrence de Fernand Braudel : « *Mille choses à la fois. Non pas un paysage, mais d'innombrables paysages. Non pas une mer, mais une succession de mers. Non pas une civilisation, mais plusieurs civilisations superposées. La Méditerranée est un carrefour antique depuis des millénaires. Tout conflue vers cette mer, bouleversant et enrichissant son his-*

toire. » D'habitude, un grand silence suit les citations de Fernand Braudel. Je constate que c'est bien le cas.

Pour cette célébration des 40 ans de Plan Bleu, nous sommes tous heureux de nous retrouver pour évoquer ce qui a été réalisé et pour évaluer ce qui reste à accomplir au cours d'une journée organisée avec le soutien fort et incitatif de l'association Serge Antoine, qui sera présentée par son président, Jacques Theys.

Au-delà, cette journée est l'occasion d'évoquer le contexte de la création du Plan Bleu par la France, l'évolution de ses relations avec les acteurs du réseau du PAM, les liens noués avec tous ceux qui ont contribué à ses travaux, et

notamment les experts, les chercheurs, les organisations non gouvernementales (ONG), les ministères, les agences, les collectivités locales. Cet entrelacs de fils tissés reste encore aujourd'hui présent dans les mémoires de nos partenaires, comme nous le constaterons tout au long des deux sessions de la journée.

Je passe la parole à Gaetano Leone, le coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Le PAM joue un rôle important comme pilote de la convention de Barcelone et comme puissance intégratrice méditerranéenne autour du développement durable. Je ne sais pas s'il faut le définir ainsi, mais je le ressens ainsi.

PAM et Plan Bleu

Gaetano Leone

Bon anniversaire au Plan Bleu ! Je suis très heureux et honoré d'être parmi vous aujourd'hui pour célébrer ensemble son quarantième anniversaire. Nous avons beaucoup de réussites et de succès partagés à fêter au sein de notre famille du PAM ainsi qu'avec nos nombreux compagnons de route du Plan Bleu.

Les années 1970, qui nous semblent aujourd'hui si lointaines, étaient une décennie de mobilisation visionnaire des nations. Le Programme des mers régionales, l'une des premières réalisations phares du programme des Nations Unies pour l'environnement, avait été créé en 1974, soit deux ans après la conférence de Stockholm. C'est dans ce contexte du milieu des années 1970 que le PAM et la convention de Barcelone furent

signés en tant que premier programme de sauvegarde d'une mer régionale placée sous l'égide de l'ONU en matière d'environnement.

Le concept était simple mais vertueux : il s'agissait de mettre en place un dispositif de coopération et une diplomatie environnementale entre les pays riverains d'une mer partagée, afin de la dépolluer, de la protéger et de la préserver des diverses sources de pollution. En mer, une pollution, par définition, ne connaît pas de frontières. Il s'agissait de définir, d'adopter et de mettre en œuvre de manière concertée des compromis, des stratégies et des politiques, des instruments et des initiatives afin de limiter la pollution marine.

Le milieu des années 1970 connaissait la création de nouveaux États-nations et de fortes turbulences. Après la Guerre froide et entre les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979, les pays méditerranéens, appartenant à trois continents et présentant d'importants contrastes, décidaient, courageusement et de manière éclairée, d'unir leurs forces et leurs voix et de rassembler leurs dirigeants autour d'une même table en vue de créer un environnement marin sain et productif.

En ayant le courage de prendre leur destin en main et de construire une vision commune du futur, les États méditerranéens se sont donné les moyens politiques, diplomatiques, humains et financiers pour élaborer des compromis et agir collectivement. On ne parlait pas encore de développement durable. Mais

il s'agissait bien d'une nouvelle conception de l'intérêt général, en abordant les aspects environnementaux et sociaux d'une économie globalisée.

À l'origine, le PAM avait trois composantes :

- La première était institutionnelle et juridique : la convention de Barcelone et, plus tard, les protocoles supervisés par le secrétariat, dont l'unité de coordination est aujourd'hui basée à Athènes.
- La seconde était scientifique et technique : le programme pour la surveillance et la recherche sur la pollution marine (MED POL), qui demeure au cœur du dispositif.
- La troisième était socio-économique, sous la forme d'une approche systémique des priorités environnementales.

Cette démarche donna lieu à la création de trois centres d'activité régionale à la fin des années 1970 :

- La France décidait d'établir l'équipe du Plan Bleu sur son territoire, dans la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur.
- Le programme d'actions prioritaires s'implantait à Split, dans l'actuelle Croatie.
- Le REMPEC (Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle) était établi à Malte, en collaboration avec l'Organisation maritime internationale.

Depuis les débuts de ses activités, grâce à l'observation des interactions entre l'environnement et le développement et à ses travaux de prospective, le Plan Bleu a développé les orientations stratégiques dont les réalisations opéra-

tionnelles, sur le terrain, ont été soutenues par les autres centres du système du PAM, y compris les centres d'activité régionale pour les aires spécialement protégées :

- le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP), établi à Tunis par les parties contractantes à la convention de Barcelone (1985) ;
- le Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables (SCP/RAC), installé à Barcelone (1996) ;
- le Centre d'activités régionales pour l'information et la communication (INFO-RAC), à Rome (2005).

Comme son nom l'indique et dans la ligne droite des politiques françaises de planification et d'aménagement du territoire, le Plan Bleu a, dès le départ, été doté d'une mission de prospective. C'est la noble cause qui est toujours au cœur de son mandat. Observatoire de l'environnement et du développement, le Plan Bleu a vocation à dessiner de possibles futurs, à construire des scénarios et des visions d'avenir partagés, en faisant consensus pour que demain soit plus durable et soutenable qu'hier ou aujourd'hui.

Mesdames et messieurs, il m'est particulièrement agréable de rappeler les principales publications du Plan Bleu :

- à partir de la fin des années 1980, une série importante de volumes thématiques et de synthèse portant sur les avènements du bassin méditerranéen.
- en 2005, les travaux de prospective sur l'environnement et le développement en Méditerranée, dans un ouvrage de référence, qui était le fruit de la mobi-

lisation d'une expertise collective. Cet ouvrage a été cité des centaines de fois dans le monde entier.

- en 2009, un rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée.

Aujourd'hui, ce travail se poursuit, avec la préparation d'un nouveau rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée. Ce rapport sera prêt en 2019, pour la prochaine conférence des parties, en Italie. L'exercice de prospective MED 2050 est à préparer pour 2021.

Le Plan Bleu est également le centre d'activité régionale du PAM qui apporte des contributions scientifiques et techniques à la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD). Cette commission est un organe consultatif et de conseil auprès des parties contractantes à la convention de Barcelone. Avec l'aide du Plan Bleu, la CMDD a élaboré, en 2016, la stratégie méditerranéenne pour le développement durable.

Faut-il rappeler que tout ce travail, adapté aux spécificités du bassin méditerranéen, correspond à autant de traductions ou de transpositions régionales méditerranéennes du programme 2030 et des objectifs de développement durable adoptés par l'Assemblée générale des Nations unies en 2015 ? Ainsi, ce travail intense et continu au sein du système du PAM montre que la dimension régionale continue de jouer un rôle central pour atteindre des aspirations et des objectifs globaux en matière de développement durable.

Mesdames et messieurs, le système du PAM représente aujourd'hui un cadre unique de coopération régionale et de gouvernance environnementale à l'échelle du bassin méditerranéen. Le dispositif regroupe l'ensemble des pays riverains — sauf seulement deux — en contribuant au dialogue multilatéral entre les pays de la région.

Les travaux de ces 40 dernières années et, plus particulièrement, les efforts récents montrent un système du PAM qui a été renforcé et qui est prêt à relever les nouveaux défis des décennies à venir. En ce sens, la vision de ceux qui, dans les années 1970, avaient décidé d'établir un tel mécanisme, est toujours valide. Elle demeure ambitieuse, pertinente et nécessaire. Bon anniversaire au Plan Bleu !

Chers amis, avant de conclure, je souhaite rendre hommage à la France, qui a accueilli et soutenu le Plan Bleu depuis le début. La France, pays de premier plan en Europe et dans le monde en matière de diplomatie climatique, est également le premier contributeur au fonds d'affectation spécial pour la Méditerranée. C'est ce qui permet au système du PAM de fonctionner.

Je souhaite également remercier l'association Serge Antoine, coorganisatrice de cette journée, tout en ayant une pensée respectueuse et reconnaissante à la mémoire de Serge Antoine lui-même, un génie de l'environnement, à qui le système du PAM, la CMDD et le Plan Bleu doivent tant.

Je souhaite ensuite saluer la présence de mon prédécesseur, Lucien Chabason, qui occupait la fonction de coordinateur du PAM dans une période stratégique de transition entre les XX^e et XXI^e siècles.

Monsieur le Président, cher Thierry, permettez-moi également de saluer nos amis directeurs du Plan Bleu d'hier et d'aujourd'hui ainsi que les directeurs des centres d'activité régionale du PAM qui sont avec nous.

Ladies and gentlemen, allow me to switch in English for a moment. I would also like to emphasize the fact that today is a beautiful day. In fact, it's world environment day, a global day for thinking and committing to the environment. It is celebrated in the whole world. Today, the theme is bead plastic pollution, a theme that is becoming again, like in the 70's, more and more central to our activity solar plans and our commitments, the strongest and most powerful challenges of our times. I would like to emphasize this link between the Plan Bleu, the PAM system and la journée mondiale de l'environnement. Once again, thank you all for being here and allowing me to give these initial thoughts. I look forward to the discussions during the day. Merci.

La prise de conscience de la dégradation de l'environnement

Thierry Lavoux

Cher Gaetano, merci infiniment pour ces mots. Nous n'avons pas fait exprès d'organiser ce colloque le même jour que la journée mondiale de l'environnement. Il

est extraordinaire de penser qu'involontairement, nous avons réussi à provoquer cette coïncidence.

En cette journée anniversaire, une perspective historique s'impose. Je tenterai de la dresser devant vous. Soyez indulgents car couvrir 40 années n'est pas chose aisée.

Je tiens quand même à rappeler tout de suite une chose que j'ai remarquée : il y a une confusion sur le mot « Plan Bleu ». Certains ont cru ou croient toujours que le Plan Bleu a une relation avec la planification spatiale. Ce n'est pas du tout le cas. C'est en fait un exercice de prospective qui eut lieu en plusieurs phases, entre 1980 et 1989. Si ce que nous appelons Plan Bleu a pris le nom de cet exercice de prospective, c'est au fond pour témoigner de son indéfectible lien avec l'approche prospective et anticipatrice à destination des décideurs.

À l'époque, on ne parlait pas de développement durable mais d'écodéveloppement. Lorsque vous regardez tous les textes des années 1970 et 1980, il y est bien question d'écodéveloppement. Comme Gaetano l'a dit, je tiens à souligner que ce sont bien l'environnement et le développement durable qui, dans la durée, auront suscité, entre les pays riverains, une coopération multilatérale. Celle-ci s'était d'abord incarnée dans la convention de Barcelone, adoptée en 1975, qui a été qualifiée de « communauté limitée à l'environnement ». J'aime bien cette terminologie qui, je crois, vient de Serge Antoine dont Jacques Theys parlera. Je saute donc les événe-

ments qui avaient concouru, notamment avec Maurice Strong, à la création du Plan d'action pour la Méditerranée.

Je souhaite dresser plusieurs constats. Que pouvons-nous dire de ces 40 dernières années extrêmement fécondes ?

En 1975, au siège des Nations unies à New York, le commandant Cousteau déclarait : « Si la tendance actuelle se poursuit, seules les bactéries porteuses de maladies pourront survivre en Méditerranée. La dimension du désastre qui nous menace dans quelques décennies est difficile à imaginer. » Rendez-vous compte de la portée de cette phrase de Cousteau !

La dégradation vient en partie des navires, avec un trafic pétrolier équivalent à 20 % du total mondial, dans une mer qui représente 0,7 % de la surface des océans. C'est une densité exceptionnelle dans une mer qui se renouvelle tous les 90 ans, ce qui explique la vulnérabilité particulière du bassin. Cette dégradation, déjà observée à l'époque, provient de l'urbanisation du littoral, avec une pollution tellurique particulièrement importante, très peu d'assainissement et quasiment aucune épuration. À l'époque, on notait que 15 % des baigneurs avaient des soucis de santé. Le nombre de salmonelloses était évalué à 300 000 cas par an. Tout compte fait, la pollution est à 75 % due aux rejets en mer.

Au cours de cette période, on s'est bien évidemment intéressé à la pression du tourisme, qui représentait 111 millions

d'arrivées en 1986 au lieu de 58 millions en 1978, soit presque un doublement. Le tourisme représente d'intenses pressions sur les ressources et l'environnement mais aussi une manne importante : en moyenne, 6,5 % du PIB de la zone, selon les données du Plan Bleu, et, pour certains pays comme la Grèce, le Maroc, la Tunisie et l'Italie, plus de 10 % du PIB.

Les projections démographiques laissent augurer des menaces très importantes sur le littoral à cause d'une artificialisation grandissante. Dès 1987, le taux d'urbanisation sur les littoraux s'élevait à 61 %, avec une augmentation des besoins en eau correspondant. Les consommations d'eau sont égales à 150 % des ressources en Libye, 100 % en Israël et 65 % en Tunisie.

Il faut remarquer qu'à cette époque, le sujet du changement climatique n'était pas encore présent. Il ne faisait pas partie des enjeux. Je relisais récemment les travaux réalisés au cours de ces années 1970-1980. On s'inquiétait des trajectoires des réserves pétrolières des pays producteurs. On se disait, à tort, qu'en 2000, il n'y aurait plus une goutte de pétrole pour les pays producteurs. Mais on ne parlait évidemment pas du changement climatique.

Les trajectoires de développement : des enjeux cruciaux

Le deuxième constat, c'est la reconnaissance depuis l'origine que les trajectoires de développement constituent des enjeux cruciaux. S'intéresser à la

mer sans prêter attention au littoral et au bassin versant ne peut faire sens. Je crois qu'il est important de le rappeler, aujourd'hui plus qu'hier. La relation entre l'amont et l'aval est déterminante pour comprendre les enjeux et tenter de les résoudre.

Par exemple, la disponibilité en eau douce a toujours été le talon d'Achille du développement en Méditerranée, avec l'articulation introuvable entre l'essor démographique et des taux de fécondité qui étaient, en 1975, de 5,5 enfants par femme en Égypte, de 7,6 en Algérie et de 5,7 au Maroc.

Il y a aussi des pressions croissantes sur les ressources non renouvelables que sont les sols et les nappes profondes. On a mis également beaucoup l'accent sur les écarts de richesse entre le Nord, le Sud et l'Est, avec un facteur compris entre 3 et 10 pour le PIB. Ce constat peut encore se réitérer aujourd'hui, 40 ans après. Les PIB de l'Italie, de la France et de l'Espagne croissent respectivement d'un facteur compris entre 5 et 8, tandis que les PIB des pays sud de la zone ne croissent que d'un facteur 4,7. Il n'y a donc pas eu de convergence des richesses, mais au contraire, une ligne de fracture qui s'est maintenue entre le Nord industrialisé et un Sud en voie de développement.

Les dynamiques démographiques et économiques, les moyens techniques et financiers, les structures institutionnelles et la nature même des problèmes des problèmes à résoudre et les priorités de développement sont très dif-

férentes d'une rive à l'autre. Cela complique les modalités de coopération dans une région aussi diversifiée et étendue, où tout ce qui touche à l'environnement n'est pas forcément un souci majeur alors que les enjeux de développement apparaissent véritablement cruciaux.

Comment prendre en charge les externalités ?

Le troisième constat, ce sont les mesures importantes pour prendre en charge les externalités, diagnostiquées pendant les années 1970, avec des succès mitigés. Il est toujours difficile de mettre en rapport les politiques publiques, la convention de Barcelone, ses protocoles, le PAM, bref tout ce qui a été mis en œuvre depuis 30 à 40 ans, et les résultats concrets sur le terrain.

Puisque c'est difficile, ne le faisons pas. Mais imaginons que nous puissions le faire avec de nouveaux outils comme des indicateurs, des collectes de données et des cartes. On arrive déjà à illustrer les pressions sur les écosystèmes, mais moins à illustrer et à documenter leur état. Les progrès en matière d'assainissement sont réels mais assez hétérogènes. La pollution industrielle reste élevée et s'accroît même dans certains secteurs : production d'énergie, raffinage et industrie agro-alimentaire, cimenterie et métallurgie. Les excès de nutriments ont des effets néfastes dans certaines zones d'apport important comme le delta du Nil ou le Golfe du Lion ou dans les lagunes fermées de l'Adriatique. Les changements

de modes de consommation entraînent une moindre bio-dégradabilité des déchets avec une proportion de plastique croissante. Nombre de décharges sont non-contrôlées et à ciel ouvert dans les pays du Sud et de l'Est et les déchets ne sont pas recyclés. Au total les pressions dues à l'accroissement de la population et de l'industrialisation combinées aux impacts émergents du changement climatique croissent plus vite que les effets des mesures prises.

Malgré ce constat un peu triste, il faut reconnaître que beaucoup de choses ont été accomplies, je pense par exemple à la désignation d'aires marines protégées qui est du ressort du Centre d'activités régionale (CAR-ASP) de Tunis, mais à un rythme et avec une conviction peu en rapport avec l'urgence écologique en méditerranée.

L'irruption de la société civile

Le quatrième constat est l'irruption de la société civile au sein d'un PAM trop peu connu. L'expérience des 30 à 40 dernières années nous montre finalement que les politiques de l'environnement ont aidé à des reprises de dialogue à partir de problèmes concrets qui tenaient compte et qui tiennent toujours compte de la multiplicité des écosystèmes méditerranéens.

Au-delà des nombreuses fractures et des conflits qui minent le bassin, demeurent l'instrument du PAM et la convention de Barcelone, qui démontrent que les parties contractantes, malgré leurs différences, continuent de s'asseoir autour

de la table pour tenter de se diriger vers des types de développement compatibles avec la fragilité des milieux. La coopération multilatérale autour du développement durable reste le fil d'Ariane de la Méditerranée. Évidemment, cette coopération reste ténue et financièrement timide, sans compter que les institutions qui en ont la charge ne sont pas suffisamment connues. Même les ONG les plus actives, qui stigmatisent les trajectoires non durables du bassin, ne font guère référence à la convention de Barcelone et à ses protocoles.

Espérons que le colloque d'aujourd'hui aura comme vertu de populariser ces instruments de politique publique et de souligner la nécessité du brassage d'idées porté par une société civile encore trop observatrice.

À cet égard, comment ne pas regretter le rôle effacé de la Commission méditerranéenne de développement durable? Créée à l'instigation de Serge Antoine, il y a plus de 20 ans, elle reste, hélas — c'est un avis personnel, mais que je crois partagé — trop dans l'apparence d'un appendice bureaucratique plutôt que d'un acteur force de proposition. Sans doute y a-t-il des marges de manœuvre qu'il convient d'explorer avec volontarisme pour rehausser la participation de la société civile.

Pour conclure, je voudrais attirer votre attention sur quelques sujets majeurs traités ou observés par le Plan Bleu.

Tout d'abord, l'articulation ou l'interface avec la science nous paraît très pré-

gnante et importante à la fois pour les travaux du Plan Bleu mais aussi plus largement pour la prise de décision des parties contractantes dans le système du PAM-ONU-Environnement. Depuis l'adoption de la convention de Barcelone en 1975, les mêmes réflexions ont gravité autour de la connaissance scientifique des phénomènes qui touchent à la gestion des ressources naturelles : l'eau, les sols, les ressources halieutiques, l'utilisation du littoral, les transferts de pollution d'un pays à l'autre... J'ai retrouvé un document du PNUE datant, lui aussi, de 1975, qui plaidait pour l'établissement d'un système d'observation et de surveillance et pour que chaque pays puisse disposer d'un centre de recherche. Nous n'en sommes pas là. Les choses ont évolué différemment. Mais nul ne doute que la communauté scientifique doit être davantage mobilisée, ne serait-ce que pour permettre une meilleure objectivation des enjeux écologiques, un élément moteur des décisions pertinentes d'aujourd'hui.

Le changement climatique, esquissé dans les perspectives du Plan Bleu en 1989 et en 2006, est désormais présent dans tous les esprits, d'autant que l'augmentation des températures dans la zone méditerranéenne et les épisodes de sécheresse ont et auront une acuité toute particulière. Les politiques d'adaptation dans cette zone pourraient venir en appui d'une coopération fondée sur les bonnes pratiques initiées au niveau des territoires. Cela correspond au quatrième objectif de la stratégie méditerranéenne de développement durable 2016-2025, élaborée sous l'égide du PAM,

comme Gaetano Leone l'a dit. Cet objectif recommande notamment le renforcement des systèmes de surveillance et de connaissance, ainsi que la reconnaissance du rôle du capital naturel dans les services d'atténuation et d'adaptation. Au Plan Bleu, nous avons déjà beaucoup d'analyses, notamment sur le rôle primordial des zones humides vis-à-vis du changement climatique.

L'effort des États reste insuffisant dès lors que l'on évoque la mise en œuvre de la convention de Barcelone et de ses protocoles. L'essentiel des politiques conduites pour faire face aux problèmes de littoralisation, de surpêche, de déversement de déchets solides ou liquides, de forage en mer et de pollution de l'air relève pour une part majoritaire des États. Si les résultats sont tangibles pour l'assainissement ou l'épuration, peut-on en dire autant de la maîtrise urbaine, de la protection du littoral, des espaces protégés et des forêts ?

Le rôle de la société civile dans l'amorce d'une transition énergétique et écologique, plus que nécessaire aujourd'hui, reste très ténu dans la zone sud. Le chemin sera encore long et redoutable, tout comme les épreuves conduisant à un chemin de développement plus durable, compte tenu de l'asymétrie des échanges Nord-Sud. Mais le fait que la Méditerranée soit indissolublement liée à l'Europe et au monde lui interdit un repli qui serait, à notre avis, mortifère. À notre sens, il convient d'entreprendre des travaux de fine couture dans le cadre d'une gouvernance de type de celle du PAM-ONU-Environnement. Une

trame d'initiatives et des programmes d'action au plus près des intentions des uns et des autres et inventés collectivement doivent être poursuivis, sans lassitude et avec le concours des associations et des collectivités territoriales encore trop absentes. À cet égard, l'initiative du PAM de procéder à l'examen par les pairs de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de quelques pays candidats, le SIMPEER dans notre jargon, par l'intermédiaire du Plan Bleu, est la parfaite illustration de coopérations bilatérales menées dans un ensemble multilatéral.

Le partenariat avec l'Europe semble-t-il en recul par rapport aux intentions de départ qui prévalaient il y a 50 ans ? Dès le début, la Communauté économique européenne (CEE) s'était jointe au processus de la convention de Barcelone. Il y a eu une succession de vagues d'aides, de programmes d'aide, de programmes MEDA entre 1995 et 2005 (le programme de coopération de l'Union européenne dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen), la politique de voisinage à horizon 2020, la création de l'Union pour la Méditerranée en 2008 (UpM). Tout cela a, bien entendu, permis de poursuivre vaille que vaille le processus de Barcelone lancé il y a plus de 25 ans. Mais la convergence économique et sociale entre le Sud et le Nord n'a pas connu les succès escomptés. La convergence environnementale, qui aurait pu être liée à la reprise de tout ou partie de l'acquis communautaire, est restée lettre morte. Selon moi, il nous faut nous interroger sur la façon dont l'Europe peut revenir dans la Méditerranée.

Enfin, il me semble nécessaire de relancer ou d'approfondir une politique de l'environnement dans un ensemble méditerranéen touché par le dérèglement climatique et la dégradation de ses ressources naturelles, de l'eau et des terres arables. Cela s'impose, alors même que les irréversibilités ne se sont pas encore produites. L'alternative idéale serait d'opter collectivement pour la transition et l'efficacité énergétique, la ville durable, les circuits courts, le recyclage, des ports propres, une agriculture et un élevage soutenables. En bref, une économie verte et bleue ! Sinon, les montagnes se dépeupleront d'avantage, le littoral se dégradera avec plus d'intensité, la santé des urbains sera compromise. Sinon, la pauvreté, l'ignorance, la maladie, le chômage, l'exode rural et les tensions sociales menant à des régimes autoritaires et des conflits dans les pays du Sud et de l'Est continueront inexorablement à rejaillir sur les pays du Nord, qui n'auront pas su prévenir cet enchaînement fatal des causes et des effets. ★

Session 1

Plan Bleu : une approche innovante de l'environnement et du développement en Méditerranée ?

Introduction

Thierry Lavoux, *président du Plan Bleu*

Comme cela a été annoncé, la première session de notre colloque va nous donner l'occasion de porter un regard rétrospectif sur les quarante années qui se sont écoulées depuis la création du Plan Bleu. Cette période a été particulièrement riche avec notamment la conférence de Rio en 1992 au cours laquelle le concept de développement durable a émergé. Pour traiter ce sujet, des experts et des acteurs ont accepté de venir parler à cette tribune et je les en remercie d'avance.

Je passe la parole à Jacques Theys, qui est à la fois vice-président du Plan Bleu et président de l'association Serge Antoine. Il était naturel que lui revienne la tâche de présenter Serge Antoine et l'apport qui fut le sien pour la Méditerranée. ★



De gauche à droite
Jacques Theys
Thierry Lavoux
Gaetano Leone

Serge Antoine et la création du Plan Bleu : une vision et une action pour la Méditerranée

Jacques Theys, président de l'Association Serge Antoine et vice-président du Plan Bleu

C'est avec beaucoup d'émotions que je prends à mon tour la parole, car le colloque d'aujourd'hui consacré aux quarante ans du Plan Bleu est aussi indirectement un hommage à Serge Antoine, qui a en a été l'initiateur, et je pense à la joie qu'il aurait eu de pouvoir y participer et de constater que, malgré toutes les vicissitudes, son action perdure quarante ans après. Je mesure aussi la difficulté qui est devant moi car je vais être le seul aujourd'hui à essayer de parler au nom de quelqu'un d'autre, et c'est naturellement un très grand risque pour quelqu'un qui n'a pas vécu de l'intérieur l'expérience du Plan Bleu. À l'origine, l'idée de célébrer cet anniversaire des quarante ans du Plan Bleu est venue de l'association que j'anime avec Aline Antoine, mais nous sommes naturellement très heureux que, grâce à tous ceux qui s'y sont associés et notamment grâce au Plan Bleu lui-même, ce qui ne devait être au départ qu'un hommage a pris aujourd'hui une toute autre dimension...

Même si la création d'institutions n'est naturellement jamais seulement l'affaire

d'une personne, Serge Antoine est unanimement considéré comme « l'inventeur » du Plan Bleu. Je reviendrai plus tard sur le rôle en effet déterminant qu'il a joué dans la création de cet organisme, en rappelant par ailleurs celui qu'il a également eu d'abord en amont – dans la mise en place du Plan d'action pour la Méditerranée lui-même – et en aval dans celle de la Commission Méditerranéenne pour le développement durable – dont il fut le représentant français pratiquement jusqu'à sa mort en 2006.

Ce que je voudrais faire dans un premier temps, c'est de montrer comment cette proposition faite en 1975 par Serge Antoine de créer le Plan Bleu s'est inscrite dans un parcours personnel, dans un ensemble de convictions et d'engagements qui, comme on va le voir, ont marqué profondément le projet initial.

Je résumerai ce parcours ou ces convictions à cinq traits majeurs : sa passion pour la Méditerranée, sa croyance dans le rôle déterminant des solidari-



Serge Antoine en 1994 © Association Serge Antoine

tés à l'échelle des grandes régions mondiales, sa volonté d'aborder ensemble environnement et développement, son souci de ne pas séparer pensée et action en donnant dans cette articulation à faire un rôle important à la prospective, et enfin sa conception ouverte de l'action publique et de la gestion du bien commun accordant une place

majeure aux acteurs locaux, aux entreprises, à la société civile, aux coopérations décentralisées...

Serge Antoine était né à Strasbourg, mais il avait une passion personnelle, je dirai presque charnelle, pour la Méditerranée, qu'il avait sillonnée bien avant la création du Plan Bleu depuis les années 1950. Il s'intéressait à sa diversité culturelle, à la richesse de ses patrimoines, et s'inquiétait de l'élargissement de ses fractures, de sa marginalisation économique, de sa dégradation écologique – mise en évidence par le commandant Cousteau dès les années 60. Quand on consulte, comme je vous invite à le faire, la liste impressionnante des articles qu'il a pu écrire dans sa vie professionnelle – qui sont tous sur le site de l'association – on est frappé par le nombre très élevé de ceux qui concernent la Méditerranée, et cela n'est qu'un des signes de l'attention presque constante qu'il a portée à cette région, notamment à partir du début des années 70. On ne compte plus le nombre d'interventions qu'il a pu faire sur ce thème, y compris dans des manifestations organisées par des chercheurs ou des ONG ; les initiatives qu'il a pu aussi prendre au-delà du PAM ou du Plan Bleu, par exemple, le projet avorté de créer une Maison de la Méditerranée à Bruxelles auprès des institutions européennes. Il lui arrivait aussi très souvent – sur des thèmes qui n'avaient apparemment pas de lien avec la Méditerranée – de la citer en exemple soit pour s'en inquiéter soit, le plus souvent, pour mettre en avant l'originalité de la coopération engagée à travers le PAM et la convention de Barcelone.

Il déplorait donc que l'identité de cette région ne soit pas suffisamment reconnue, d'autant que s'ajoutait à cette passion pour la Méditerranée une seconde conviction personnelle selon laquelle c'était d'abord au niveau des grandes régions mondiales – l'Europe, la Méditerranée –, que devait s'organiser une forme durable de gouvernance du Monde. L'une des particularités de Serge Antoine est d'avoir exercé des responsabilités à tous les échelles. Il a été haut fonctionnaire de l'État, maire adjoint d'une petite commune, a dessiné les régions françaises et s'est énormément investi au niveau mondial, notamment dans la préparation des conférences de Stockholm et de Rio. Mais il utilisait souvent l'expression « *Penser global, agir régional* », pour dire que parmi tous ces niveaux d'action celui des grandes régions était sans doute le plus efficace, à condition qu'il ne conduise pas à dessaisir les États et qu'il s'appuie sur la diversité des initiatives locales. Il avait au tout début de sa carrière travaillé au niveau européen, comme conseiller du président d'Euratom et pensait que, de même que l'Europe s'était construite sur le charbon et l'acier, la Méditerranée pouvait se construire comme communauté régionale autour de la survie de sa mer commune. À l'origine, il allait même jusqu'à penser que l'environnement pouvait être un moteur d'intégration entre pays de la Méditerranée plus puissant que ne l'avait été la perspective d'un marché unique pour les Européens, d'autant qu'il était convaincu qu'il y avait une unité culturelle – qui n'excluait pas la diversité – plus forte entre pays riverains de la Méditerranée qu'entre

nord et sud de l'Europe. Sa vision de la Méditerranée était celle d'une communauté d'États exemplaire, économiquement intégrée, gérant en bien commun une mer fragile, partageant un même patrimoine culturel, une ambition très grande, sans doute excessive...

J'ai déjà cité l'environnement, et, en effet, l'environnement a constitué avec la Méditerranée et l'aménagement du territoire une autre passion de Serge Antoine, qui y a consacré une très large partie de sa vie professionnelle. Précurseur dans ce domaine, déterminant dans la création du ministère du même nom en France, il n'a cependant jamais séparé cette préoccupation de celle du développement, sans doute en raison de son expérience dans l'aménagement du territoire. En 1971, au moment même où se mettait en place le ministère qu'il avait contribué à créer, il participait à la réunion de Founex, préparatoire à la Conférence de Stockholm, qui jetait les bases de ce qu'on appelait alors l'écodéveloppement, devenu plus tard le développement durable – développement durable dont il fut toujours l'ardent promoteur... Il pensait qu'on ne pouvait pas séparer d'un côté les politiques spécifiques d'environnement – la lutte contre les pollutions, les mesures de protection –, et de l'autre la nécessité d'agir à la source contre le mal développement, d'intégrer l'environnement dans des stratégies alternatives de développement. Et que, par exemple, face aux risques écologiques liés à l'explosion du tourisme en Méditerranée, il fallait à la fois protéger les sites remarquables ou construire des stations

d'épuration, mais aussi trouver des alternatives économiques à la monoactivité touristique. Cela peut paraître évident, s'agissant notamment de la situation des pays du sud, mais, aujourd'hui encore, ce n'est pas nécessairement un message bien compris par les spécialistes de l'environnement.

Homme d'action, il avait aussi la particularité, qui n'est pas non plus si fréquente, de ne pas séparer la réflexion de l'action. Ayant lui-même réalisé des études, constamment proche des milieux scientifiques, membre du Club de Rome, ce n'est pas un hasard s'il fut amené à créer les services des études et de la recherche à la fois à la DATAR et au ministère de l'environnement. Et dans ce souci constant de lier pensée et action (on parle aujourd'hui d'interface science – politique) il donnait une place particulière à la prospective, comme lieu privilégié d'articulation entre des connaissances ou prévisions, des visions du monde et des stratégies de transition concrètes. Dans son esprit, la prospective ne devait pas être un exercice technique fait par des experts pour des experts, l'expression de contraintes chiffrées ou de visions abstraites du futur détachées du terrain, mais un instrument de dialogue politique, le moyen d'ouvrir de nouvelles marges de manœuvre pour l'action à court ou moyen terme, et surtout, pour l'environnement d'éviter les impasses les plus graves, d'éviter que les politiques écologiques se limitent, comme le plus souvent, à réparer les erreurs du passé à des coûts très élevés, à être constamment en retard d'une guerre. Mais cela supposait de ne pas

séparer prospective, stratégie et programme d'action, d'intégrer prospective et planification comme il le proposa avant la création du Plan Bleu.

Enfin il avait une conception moderne de l'action publique, pensant qu'elle ne devait pas être le monopole des institutions mais qu'elle devait, au contraire favoriser l'engagement de la société civile, des entreprises, des acteurs sociaux, des acteurs locaux et réseaux décentralisés. Très conscient du risque d'enfermement des institutions sur elles-mêmes y compris en Méditerranée, il misait beaucoup, à la fin de sa vie sur ces dynamiques décentralisées, proposant à la Conférence de Rio la mise en place d'Agendas 21 au niveau des territoires, s'investissant lui-même très fortement dans le mouvement associatif, et se réjouissant, par exemple, que la Commission Méditerranéenne de développement durable, ait donné une place à des acteurs non institutionnels. On retrouve donc au niveau de la gouvernance la même volonté de décloisonnement que pour les relations entre environnement et développement ou entre réflexion et action – avec toujours cette même idée que l'articulation est la clé de solutions innovantes.

J'ai sans doute été très long sur ces prémices, mais cela va me permettre maintenant d'aller beaucoup plus vite sur la création du Plan Bleu, mais aussi sur ce qui l'a précédé – la mise en place du PAM et de la Convention de Barcelone –, et sur ce qui l'a suivie – le développement du Plan Bleu et la création de la Commission Méditerranéenne de

Développement durable. Beaucoup de ce que je vais dire maintenant tire en effet son origine dans les cinq idées que je viens d'exprimer.

Je devrais, en principe, évoquer trente ans d'engagement, puisque que Serge Antoine a été impliqué dans les instances méditerranéennes jusqu'à la fin de sa vie, mais je vais surtout m'attarder sur les années 70, sur la période de création, puisque les intervenants ultérieurs présenteront en détail la suite.

Serge Antoine, ce n'est pas seulement la création du Plan Bleu, c'est aussi, en large partie, celle du Plan d'action pour la Méditerranée, dont le Plan Bleu n'est qu'une des composantes. Dans un article publié en 2005 par le PNUE, il explique lui-même « *comment tout a commencé* », juste après la Conférence de Stockholm de 1972. Maurice Strong, l'organisateur de la conférence et futur premier directeur général du PNUE, demanda à Serge Antoine quelle initiative concrète pouvait être prise : celui-ci répondit d'emblée, la Méditerranée et, ajouta-t-il, « *pour y faire se rejoindre environnement, développement et aménagement du territoire* ». Dans l'esprit de Serge Antoine il s'agissait de faire de la Méditerranée, jusqu'ici ignorée de toutes les organisations internationales, à la fois le premier exemple de gestion en bien commun d'un écosystème marin, mais aussi le laboratoire de formes innovantes d'écodéveloppement et de coopération, à un moment où beaucoup des pays riverains s'engageaient eux-mêmes dans des sentiers ou politiques de croissance. La réponse de Maurice Strong

fut tout de suite très positive, engageant une action rapide. Serge Antoine rencontra en 1974 son adjoint, Peter Thatcher, qui convoqua en février 1975 une première conférence à Barcelone où furent adoptées les grandes lignes d'un Plan d'action pour la Méditerranée.

Ce plan comportait, outre une partie institutionnelle, deux volets qui concernaient la protection de la mer (qui conduisirent, début 76, à la signature, à nouveau à Barcelone, de la Convention internationale sur la protection de la Méditerranée) et un quatrième volet qui avait pour objet la planification intégrée et la gestion des ressources du Bassin Méditerranéen. Contrairement aux mesures sur la mer, adoptées finalement par 17 États et la Commission européenne, c'est ce quatrième volet qui posa le plus de problèmes.

En mars 75, le PNUE demanda à Serge Antoine de proposer un « Livre bleu » pour opérationnaliser l'idée de planification intégrée, livre Bleu qui, écrit avec Paul Marc Henry et Jacques Lesourne, se transforma en Plan Bleu pour la Méditerranée. Dans sa version initiale le Plan Bleu proposait à la fois la réalisation avec les États d'études sectorielles sur les conditions d'intégration de l'environnement dans le développement, soit l'engagement d'un grand exercice de prospective sur la Méditerranée, à la fois un ensemble d'actions concrètes à réaliser. Mais il y avait des divergences sur le choix des études prioritaires, sur l'articulation à faire entre ce volet de planification intégrée et la convention de Barcelone, sur la place à donner à

la prospective par rapport aux actions concrètes, et finalement sur le lieu d'implantation de la structure qui porterait le Plan Bleu. C'est en large partie pour cette dernière raison – avec des divergences entre la France et la Yougoslavie – qu'à la Conférence de Split, fin 77, Mustapha Tolba, le successeur de Maurice Strong, décida de séparer en deux la partie étude et prospective d'un côté et la partie programmes d'action de l'autre, la première laissée sous la responsabilité de la France, la seconde sous celle de la Yougoslavie, décision qui officialisa la création du Plan Bleu mais eut pour conséquence l'absence d'accord quant au siège, avec les conséquences dommageables qui en suivirent. Il fallut attendre encore trois ans pour qu'après une phase intermédiaire, et de nouvelles oppositions sur les premières expertises sectorielles, la structure du Plan Bleu se stabilise, grâce notamment à l'égyptien Sabrih Abdallah et à Michel Batisse, qui en devint le président.

Comme je l'ai dit précédemment le rôle de Serge Antoine ne s'arrêta pas à cette période de création. Au-delà de sa fonction de vice-président du Plan Bleu, il en fut, pratiquement jusqu'à sa mort, l'âme véritable – avec Michel Batisse, s'impliquant aussi bien dans la réflexion que dans la diffusion de ses résultats ou la gestion des moments difficiles – qui furent nombreux. Mais il joua aussi un rôle déterminant dans le tournant du milieu des années 90, lorsqu'il s'agit de prendre en compte au niveau de la Méditerranée les retombées de la Conférence de Rio, dont il avait, à nouveau avec Maurice Strong, été l'un des

organisateurs majeurs. Son rôle fut, en particulier, décisif dans la création, en 1994, à l'initiative de la Tunisie, de la Commission Méditerranéenne du développement durable – commission dont il assura ensuite très activement la vice-présidence.

Serge Antoine était un marin, et il serait faux de le soupçonner d'avoir voulu, à travers le Plan Bleu ou la CMDD, donner la priorité à la composante terrestre de la Méditerranée par rapport à sa composante maritime. Pour mieux protéger la mer, il fallait, disait-il, *remonter deux fois en amont*, vers les activités qui la menacent, par exemple à travers les effluents des fleuves, et vers le développement – qui conditionne toute possibilité d'action efficace. Au-delà, il pensait que l'environnement était le meilleur atout à valoriser pour avancer dans un processus ambitieux de coopération intra-méditerranéenne plus globale, dont on a vu les prémices économiques se concrétiser à partir du milieu des années 90. Mais il s'inquiétait aussi des retards pris (souvent dans l'indifférence des médias), de la grande fragilité des structures mises en place, du manque d'engagements des États – rappelant par exemple souvent que le financement accordé au Plan d'action pour la Méditerranée était inférieur au coût d'une station d'épuration de 50 000 habitants... Dès 1989, il avait écrit un papier très documenté sur les conséquences pour la Méditerranée du changement climatique. Dans ce domaine, là aussi, ses craintes n'ont pas été entendues. Et, avec une mondialisation inégale et la multiplication des conflits

géopolitiques, on s'est peu à peu de plus en plus éloigné de la vision qu'il pouvait avoir d'une méditerranée exemplaire en matière d'écodéveloppement et de développement durable, fière de son identité et de sa diversité, solidaire, ouverte au monde, inventant sa voie spécifique de développement et en faisant un exemple. Dans les dernières années, il mettait tous ses espoirs dans le dynamisme des sociétés civiles et dans les initiatives de coopérations décentralisées... Mais dans le contexte actuel, leur voix a du mal à se faire entendre, comme celle d'autres. On cherche en vain une parole forte et positive sur cette région pourtant si importante du monde. Il manque aujourd'hui à la Méditerranée un second Serge Antoine. ★

Avant Rio : les deux premières décennies

Guillaume Benoît, ingénieur général des Ponts, des eaux et des forêts, membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), ancien directeur du Plan Bleu (1998-2006)



Guillaume Benoît

Bernard Glass, mon prédécesseur à la direction du Plan Bleu, m'a demandé de le remplacer pour cette évocation des deux premières décennies (1977-1998). Si je n'étais pas moi-même présent dans les affaires de la coopération méditerranéenne à cette époque, j'en ai cependant souvent discuté, avec Bernard Glass, avec lequel j'ai préparé cette intervention, mais aussi avec Serge Antoine et Michel Batisse. Il m'est donc assez aisé de pouvoir vous en parler.

Résumer cette première période nécessite de revenir d'abord à la Conférence de Split de 1977, d'évoquer ensuite comment s'y prit le Plan Bleu pour analyser le système méditerranéen et en explorer les futurs possibles, puis de faire ressortir les suites qui y furent données.

De la Conférence de Split à l'engagement officiel de l'exercice Plan Bleu

La création du Plan Bleu, idée française, n'avait rien d'évident dans le contexte géopolitique de l'époque. Son acceptation par les pays riverains doit beaucoup à deux grandes personnalités égyptiennes : M. Mustafa Tolba, alors directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), et M. Ismail Sabri Abdallah, ministre de la Planification.

C'est en février 1977 à Split (Yougoslavie) que le mandat du Plan Bleu fut défini et adopté par une réunion intergouvernementale des 18 pays riverains de la Méditerranée, convoquée à cet effet par M. Tolba.

Si la conférence s'accorda assez facilement sur les objectifs et les méthodes (proposés par Serge Antoine), la discussion fut par contre vive sur le siège futur de l'institution, la Yougoslavie ayant proposé de l'accueillir à Split. Le compromis trouvé fut de créer deux centres d'activités régionales : le « Plan Bleu » (CAR/PB) chargé des « études prospectives » serait hébergé par la France, et le « programme d'actions prioritaires » à conduire dans les zones côtières (CAR/PAP) serait hébergé par la Yougoslavie.

Il est intéressant de souligner que le mandat du Plan Bleu, tel que défini par la Conférence de Split, reste toujours, pour l'essentiel, d'actualité. L'exercice « Plan Bleu » fut en effet défini comme suit : « permettre aux gouvernements d'approfondir leur connaissance des problèmes communs » et « mettre à disposition des décideurs et des planificateurs un fonds de connaissance visant à faciliter la mise en œuvre d'un développement soutenu qui soit respectueux de l'environnement ». Quant à la méthode, celle retenue fut clairement celle d'un exercice de prospective à même de

relier les grandes questions de l'environnement et du développement.

La mise en œuvre du projet fut confiée à MEDEAS (Mediterranean Environment and Development Association), association de droit français installée à Cannes, puis à Sophia Antipolis et présidée par André Bourone, collègue de Serge Antoine et collaborateur de Robert Poujade, ministre de l'Environnement.

La direction scientifique des travaux fut parallèlement confiée à un « Groupe de Coordination et de Synthèse » (GCS), composé de 7 membres. Ismail Sabri Abdallah en assura la présidence et l'expert français Michel Grenon, directeur scientifique du Plan Bleu, en fut nommé le rapporteur.

Les choses étant ainsi organisées, les parties contractantes à la Convention de Barcelone, décidèrent en 1979 d'engager officiellement l'exercice. Ils désignèrent à cet effet MEDEAS comme « Centre d'Activité Régionale du Plan Bleu » (CAR/PB), le lien avec les pays étant assuré par des « Points Focaux » associés à toutes les étapes des travaux.

La première phase du Plan Bleu (1980-1984) : « comprendre » le système méditerranéen

La première phase de l'exercice « Plan Bleu » consista à mobiliser ensemble des experts du Nord et du Sud pour mieux décrire et comprendre le système méditerranéen. L'analyse de ce système

mit en lumière les points suivants :

- des populations, urbaines et rurales, et une double tendance déjà identifiée : l'urbanisation et la littoralisation ;
- cinq grands secteurs d'activité (l'agriculture, l'industrie, le tourisme, l'énergie, les transports) qui permettent à ces populations de produire, de consommer et de vivre ;
- et ce en utilisant des ressources (eau, sols, forêts, littoral et mer), lesquelles peuvent être impactées par les prélèvements effectués ou les rejets et déchets produits.

Il convient ici de souligner à la fois :

- le caractère très novateur de l'exercice ; c'est bien la première fois qu'une grande région du monde, réunissant qui plus est des pays de niveau de développement très différents, engageait en effet un tel exercice,
- et la nécessité qui s'est vite imposée de penser le « système » méditerranéen à une pluralité d'échelles emboîtées : celle de la mer et des régions côtières mais aussi celle, fondamentale, des pays riverains dans leur entier, ainsi que celle du « Bassin méditerranéen ».

Pour le mener à bien, douze études sectorielles furent conduites, chacune étant confiée à un tandem Nord-Sud. Le groupe de coordination et de synthèse et notamment son rapporteur, Michel Grenon, eurent la lourde tâche de veiller à la cohérence de l'ensemble, ce qui permit d'aboutir à une première publication en 1984/85.

Des difficultés de gestion étant apparues au sein du MEDEAS sous les trois pré-

sidences successives de René Bourone (1979-1982), de Michel Vauzelle, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1982-1983) et de Paul-Marc Henry, ambassadeur de France (1983-1984), le PNUE et les autorités françaises furent amenés à décider la dissolution de l'association MEDEAS à la fin de 1984.

La seconde phase 1985-1989 : « explorer » et « proposer »

Face à la nécessité, d'une part de réparer du bon pied, et, d'autre part, de poursuivre et finaliser l'exercice (passer de la phase « comprendre » aux phases « explorer et proposer » et produire un rapport d'ensemble de qualité), Serge Antoine fit alors appel à une personnalité scientifique de premier plan : Michel Batisse.

Michel Batisse, ingénieur formé à l'École centrale, était alors sous-directeur général à l'UNESCO, chargé des sciences. Esprit rigoureux et très organisé, ses qualités étaient bien complémentaires de celles de Serge Antoine, connu surtout pour son « inventivité ». Comme Serge Antoine, Michel Batisse s'était très tôt intéressé aux problèmes environnementaux et de ressources naturelles. Il en avait en effet compris toute l'importance en Égypte au début de sa carrière. Et c'est lui, qui, le premier, conçut et initia un programme mondial reliant les dimensions environnementale et économique du développement : le programme MAB (Man and Biosphere) de l'UNESCO.

Ayant participé à la Conférence de Split, Michel Batisse avait aussi suivi l'exercice du Plan Bleu depuis son origine. Il était donc l'homme de la situation et répondit positivement à la sollicitation de Serge Antoine. Président de la nouvelle association française chargée du projet (association qui finira par s'appeler « Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée »), il assura cette fonction jusqu'à sa mort en 2006.

Pour « explorer et proposer », l'équipe du Plan Bleu fit le choix de documenter 5 scénarios différenciés au double horizon de 2000 et de 2025, à savoir :

- 3 scénarios *tendanciels* se caractérisant à la fois par une Europe économiquement faible et peu de progrès environnemental : le scénario T1 de poursuite des tendances, celui T2, dit « tendanciel aggravé », marqué par une faible croissance mondiale et le T3, dit « tendanciel modéré » de meilleure croissance économique globale,
- et 2 scénarios *alternatifs* se caractérisant à la fois par une structuration mondiale multipolaire (affirmation économique européenne), une meilleure mobilisation des ressources, la réduction des gaspillages, l'émergence d'un tissu de PME-PMI et une meilleure intégration de l'environnement, du développement et de l'aménagement du territoire. Les 2 scénarios alternatifs se différenciaient comme suit : A1 voyait l'émergence d'une véritable Europe politique et forte passant partenariat avec le Sud méditerranéen et A2 une structuration Sud-Sud par blocs sous régionaux (ex : Union du Maghreb arabe) à même de coopérer avec l'Europe.



La synthèse des dix années de travaux du CAR/PB fut publiée en 88-89, en 5 langues, sous la signature de Michel Batisse et de Michel Grenon et sous le titre « Le Plan Bleu : avens du Bassin Méditerranéen ».

1989-2005 ou la recherche d'une déclinaison opérationnelle

La publication du Plan Bleu en 1989, une première du genre au niveau mondial, suscita un vif intérêt chez un certain public averti.

Elle contribua ainsi à une meilleure prise de conscience de l'importance des questions environnementales et méditerranéennes puis, à la décision conjointe de la Banque mondiale et de la Banque Européenne d'Investissement de lancer un « Programme pour l'Environnement dans la Méditerranée » (PEM), sous l'impulsion d'un ingénieur français (Thierry Baudon), associant le PNUE, le PNUD et la Commission Européenne via un programme d'assistance technique, le METAP.

La publication du Plan Bleu et le lancement du « PEM » amenèrent alors certains pays à considérer que le Centre d'activité régionale du Plan Bleu avait fini sa tâche et que le système du PAM pourrait concentrer ses moyens sur son seul cœur de métier : la protection du milieu marin et la mise en œuvre de la Convention de Barcelone. De fait, le budget consacré au Plan Bleu avait déjà beaucoup baissé à partir des années 1984.

Serge Antoine et Michel Batisse firent alors valoir l'intérêt et l'importance du réseau d'experts des pays méditerranéens mobilisés par le Plan Bleu durant une dizaine d'années et ils suggérèrent de le mobiliser pour contribuer de façon plus opérationnelle à l'évolution des politiques de développement, d'aménagement et d'environnement dans les États riverains. Ce message fut entendu et il en résulta cinq évolutions, à savoir :

- la nomination de Bernard Glass, ingénieur d'État, mis à disposition par la France pour son profil « environnement-aménagement », comme directeur du CAR/PB ;
- la déclinaison thématique des travaux du PB par la publication de 12 fascicules en langue française (on citera notamment « L'eau dans le Bassin méditerranéen » par Jean Margat) afin de mieux toucher les grands acteurs des politiques sectorielles dans les pays riverains ; la déclinaison de l'approche systémique et prospective « Plan Bleu » dans des régions côtières pour aider les gouvernements à prendre la mesure des évolutions annoncées par des scénarios au fil de l'eau et en anticiper les effets. Le premier exercice du genre fut conduit en Turquie dans la baie d'Iskenderun. Il révéla clairement l'étendue à venir de l'étalement urbain et conduisit les autorités à décider de la création d'un espace protégé ;
- le renforcement de l'équipe permanente du CAR/PB, dont Arab Hoballah (économiste libanais) et Abdelaziz Bouralah (ingénieur algérien)
- l'élargissement du mandat du Plan Bleu à la fonction d'« Observatoire

méditerranéen de l'environnement et du développement » (OMED) en 1993.

Les travaux du Plan Bleu n'avaient fait que préfigurer ce qui émergea alors à la première Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement (Rio de 1992), à savoir l'émergence du concept de « *développement durable* ».

La Méditerranée mit à profit cette nouvelle dynamique mondiale en adoptant la « déclaration de Tunis pour le développement durable dans le Bassin méditerranéen », puis en décidant en 1995 de la création de la « *Commission méditerranéenne de développement durable* » (CMDD) dont le Plan Bleu devint le principal centre support et de l'élargissement de la Convention de Barcelone (PAM Phase 2). ★

Le tournant du développement durable et du partenariat Euro-Méditerranéen

Guillaume Benoît, ingénieur général des Ponts, des eaux et des forêts, membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), ancien directeur du Plan Bleu (1998-2006)

La période du « tournant du développement durable » est celle que j'ai personnellement connue. Je suis en effet arrivé à la direction du Plan Bleu au tout début de l'année 1998, au moment où la Commission méditerranéenne de développement durable commençait vraiment à être opérationnelle.

J'ai l'habitude de dire que j'ai bénéficié à l'époque d'un alignement favorable de planètes. En effet, il y avait d'abord la dynamique de Rio, avec la phase 2 du PAM qui s'élargissait au développement durable des zones côtières, le lancement de la Commission méditerranéenne, mais aussi une vraie envie des pays riverains de s'engager dans cette voie. C'est d'ailleurs la Tunisie, avec Mohamed Ennabli, qui avait lancé l'idée de cette Commission.

En 1995, c'était également la période où fut lancé le « Partenariat euro-méditerranéen », avec l'objectif d'une zone de prospérité partagée. Or, pour ceux qui connaissaient l'espace méditerranéen, il semblait peu imaginable d'atteindre un tel but en opposant l'environnement et le développement. On pouvait donc s'at-

tendre à ce que le Plan Bleu soit bien davantage mobilisé.

L'engagement déterminé de la France fut aussi déterminant. Sa parole dans les réunions des parties contractantes était en effet alors forte et entendue et ce d'autant plus que la France avait décidé d'amplifier son appui au Plan Bleu. Il me faut insister sur ce point. Si le Plan Bleu put revenir en première ligne comme centre de coopération méditerranéenne dans les années qui suivirent mon arrivée, c'est d'abord parce que la France, et pas seulement le ministère de l'Environnement, eut alors cette parole forte et amplifia son soutien au Centre. L'appui du ministère de l'Agriculture fut notamment décisif puisque deux ingénieurs d'État de haut niveau et à profil développement et environnement, la directrice scientifique et le directeur du Centre, Aline Comeau et moi-même, furent mis à disposition.

Enfin Serge Antoine et Michel Batisse étaient tous les deux disponibles et toujours brillants intellectuellement. Ils aidèrent alors de leur mieux le jeune directeur appelé à découvrir et à traiter de la complexité méditerranéenne.

Le Plan Bleu, très sollicité, put ainsi conduire de multiples activités et produire des documents qui furent alors considérés comme de très bonne qualité (cf. annexe, ci-après p. 36). Le point d'orgue en fut la publication en 2005 du Plan Bleu 2, à savoir le deuxième grand rapport de prospective sur l'environnement et le développement en Méditerranée (horizon 2025), puis l'adoption en 2006 de la *Stratégie méditerranéenne de développement durable*.

Pour rendre compte de cette période d'une façon que j'espère utile pour la suite du Plan Bleu et de la coopération régionale, je mettrai l'accent successivement sur cinq points et dirai aussi quelques regrets rétrospectifs.

La synergie positive entre le Plan Bleu et la CMDD

Le premier point concerne la bonne synergie établie à l'époque entre la *nouvelle Commission méditerranéenne du développement durable* (CMDD) et le Plan Bleu. Cette synergie était évidemment logique car la CMDD, établie au

sein du PNUE/PAM, avait pour mandat de « soutenir les pays riverains et l'UE dans leurs efforts d'intégration des problèmes environnementaux dans leurs programmes socio-économiques et de promotion des politiques de développement durable dans la région méditerranéenne ». Le Plan Bleu fut donc d'emblée très sollicité puisque dès la fin de 1997, il devint le centre support de la CMDD pour cinq de ses six groupes de travail.

La synergie entre les deux institutions fut à mon avis très positive puisque :

- Le Plan Bleu, jusque-là affaire seulement d'« experts », s'ouvrit à une approche « multi-acteurs » (la CMDD regroupait en effet sur un pied d'égalité des représentants de pays, de la Communauté européenne, d'autorités locales, d'acteurs économiques et d'ONG), et il dut produire des analyses qui puissent aider à l'élaboration de recommandations pouvant intéresser acteurs publics mais aussi privés.
- Pour répondre aux commandes de la CMDD, le Plan Bleu fut amené à approfondir ses analyses dans le domaine « économique » (embauche de l'économiste italien V. Cistulli, mobilisation des expertises de G. Corm, M. Chatelus, A. Benachenou, B. Roux...) et « territorial » (mobilisation de nombreux experts tant « ruraux » - B. Roux, G. Lazarev, M. Naciri, M. Laouina...- que « urbains » et « littoraux »). Ses analyses s'enrichirent d'exemples de solutions ainsi que d'une meilleure compréhension des jeux d'acteurs et des questions de « gouvernance ».
- Inversement, la CMDD bénéficia, à

travers le Plan Bleu, d'un fond solide d'analyses et elle put organiser avec succès des ateliers régionaux sur plusieurs grands enjeux méditerranéens. Ces ateliers mobilisèrent des acteurs de très bon niveau et d'horizons variés dans plusieurs pays : experts et directeurs de l'eau, de l'agriculture et du tourisme, urbanistes et maires, acteurs économiques (industriels, hôteliers et tour-opérateurs, compagnies d'eau...), ONG. Les recommandations établies par la CMDD, souvent innovantes, furent à mon avis de très bonne qualité.

- Le rapport de prospective Méditerranée 2025 finalisé par le Plan Bleu en 2005, s'en trouva enrichi, plus solide, et moins « mécanique » et la CMDD put, en retour, établir et faire adopter une « stratégie cadre de développement durable » de bonne tenue.

Plus difficile s'avéra le pilotage institutionnel de la CMDD au sein du PAM. Certains pays européens regrettaient encore que le PAM ne se limite pas aux seules questions maritimes et littorales et des discussions byzantines s'engagèrent sur le fonctionnement général et sur la place de la Commission dans le système du PAM.

Un partenariat de qualité

Le tournant du développement durable conduisit parallèlement à la mise en place d'une dynamique sur les indicateurs, les statistiques et les observatoires. Ayant été chargé d'une fonction d'observatoire méditerranéen, le Plan Bleu fut très sollicité. Pour les jeunes

ministères de l'environnement, agir dans ce domaine était un moyen de prendre rang. Plusieurs se mobilisèrent de façon enthousiaste et des coopérations fructueuses s'établirent avec le Plan Bleu, la CMDD, l'Agence européenne de l'environnement, l'IFEN et Eurostat. Les principaux résultats en furent :

- L'adoption au niveau régional d'une liste de 130 « indicateurs méditerranéens de développement durable ».
- L'adoption par plusieurs pays de jeux nationaux d'indicateurs et la mise en place d'observatoires nationaux de l'environnement et du développement durable, le Plan Bleu réalisant des études de faisabilité et organisant un atelier régional d'échanges d'expériences.
- La sélection du Plan Bleu comme opérateur régional du volet « statistiques environnementales » du programme régional euro-méditerranéen « Medstat » mis en place sous l'égide d'Eurostat et bien financé par le fonds régional MEDA, ce qui permit un net renforcement des capacités des systèmes statistiques des pays bénéficiaires.

Des progrès plus décisifs auraient sans doute pu être obtenus si :

- le Partenariat EuroMed avait fait de la mise en place de ces observatoires nationaux une de ses priorités, ce qui ne fut pas le cas, son petit volet environnemental (le sous-programme SMAP), adopté fin 1997 sur proposition de la DG Environnement de la Commission européenne restant en effet centré sur des questions thématiques purement environnementales (qualité de l'eau, déchets, pollutions...);
- on avait pu établir conjointement un

rapport régional et des rapports nationaux sur les grands thèmes intéressant le développement durable en Méditerranée.

La capacité des Observatoires de l'environnement des pays du Sud et de l'Est à produire des rapports de qualité et, par suite, à faire évoluer les prises de conscience et les politiques publiques furent donc inégales et souvent fragiles, plus positives au Maroc et en Tunisie que dans d'autres pays.

La nouvelle approche « Imagine » du Plan Bleu

L'approche multi-acteurs et l'utilisation des indicateurs de développement durable trouvèrent aussi leur application dans les exercices de prospective conduits par le Plan Bleu dans le cadre des « programmes d'aménagement côtier » mis en œuvre conjointement par les pays et par le PAM.

La nouvelle méthode qui en résultat, appelée « Imagine », fut introduite au début des années 2000 avec succès. Imagine consistait à organiser 5 ateliers de 2 jours pleins sur 6 mois pour conduire le groupe d'acteurs du pays chargé de l'activité à :

- se donner une vision « systémique » du territoire et s'accorder sur un choix d'indicateurs pertinents pour les problématiques retenues sur le territoire concerné,
- les chiffrer et en montrer les évolutions,
- se projeter à 10 ou 20 ans (scénarios) en s'accordant sur des « objectifs » de

développement durable (en réalité des « bandes de durabilité »), mesurables par ces indicateurs.

Avec cette approche, le « développement durable », loin d'un concept flou devenait un « projet de territoire » défini par un groupe d'acteurs publics et privés (par exemple à Malte y contribuèrent différents Ministères, collectivités, hôteliers, pêcheurs, agriculteurs, ONG,...) ayant fait l'effort de mieux se connaître et de sortir des approches classiques « en silos » et de court terme. L'exercice était ainsi aussi innovant que salutaire.

Dans certains pays du Sud, « Imagine » fit bien ressortir que la grande difficulté à protéger le littoral, l'environnement et le foncier agricole, venait d'abord de l'incapacité à faire respecter les lois.

La zone de libre-échange Euro-Méditerranéenne et la durabilité

Le quatrième point concerne la question de la relation entre le commerce et la durabilité. La période du « tournant du développement durable » fut en effet aussi celle des « accords régionaux Nord-Sud de libre échange ». Les États-Unis prirent les devants en signant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec le Canada et le Mexique en 1994 et l'Europe suivit en 1995 à Barcelone avec le Partenariat Euro-Méditerranéen.

La grande question posée devint, par suite, celle de la compatibilité entre ces accords commerciaux d'une part, et les

principes et objectifs de développement durable, d'autre part.

En Amérique du Nord, où la société civile – syndicats ouvriers et ONG environnementales – était forte, l'accord commercial ne put être signé que parce qu'il fut accompagné d'accords sociaux et environnementaux avec mise en place de secrétariats tripartites. Dès 1994, des études furent donc initiées pour mesurer les effets du libre-échange sur la durabilité.

Ceci ne fut pas le cas dans l'espace euro-méditerranéen où le principe de la mise en place d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010 fut adopté sans accord environnemental ni travail préalable ou concomitant d'évaluation en termes de durabilité. À la demande de ses membres, la CMDD fut donc l'institution qui prit l'initiative de s'intéresser au sujet. Le Plan Bleu, mobilisé comme centre support, développa par suite de 1998 à 2003 une réflexion assez approfondie et qui consista à :

- analyser ce qui ressortait des études nord-américaines comme de l'expérience historique de l'intégration de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce au sein de l'UE,
- produire des analyses et organiser des ateliers régionaux ou nationaux sur quelques thèmes prioritaires à savoir l'agriculture, l'industrie et certains modes de consommation.

Les travaux conduits rappelèrent que la relative réussite de l'intégration européenne devait beaucoup au fait que l'accès au marché unique avait été accom-

pagné d'une importante solidarité dans les domaines de l'agriculture et de l'aménagement du territoire/développement régional, ainsi que de la mise en place de normes et politiques environnementales. Cette conjonction de moyens n'avait cependant pas empêché un creusement des déséquilibres entre littoraux et zones intérieures et une forte croissance des émissions de gaz à effet de serre.

Il apparut aussi que faute d'un accompagnement comparable, les impacts négatifs de l'accord nord-américain (ALENA) sur la durabilité (forte aggravation de la pauvreté rurale dans le Sud du Mexique et de l'émigration, de la pollution par les transports et des pertes de biodiversité...) s'avéraient déjà bien plus élevés dans cette région du monde. Or, les analyses montrèrent que les vulnérabilités socio-économiques et écologiques étaient encore bien plus fortes dans certains pays du Sud et de l'Est méditerranéens qu'au Mexique du fait de la forte asymétrie de développement mais aussi des contraintes de la géographie méditerranéenne et de l'état de dégradation des ressources.

Malgré l'effort de solidarité Nord-Sud, non négligeable, permis par la mobilisation

des fonds européens MEDA et de la BEI, on pouvait donc interroger le bien-fondé d'une zone de libre échange qui serait élargie à l'agriculture sans être accompagnée, ni de la mise en place de véritables politiques agricoles, environnementales et de cohésion, ni de la libre circulation des personnes.

Les réactions toutes récentes des autorités tunisiennes sur le projet ALECA (accord de libre-échange complet et

approfondi) proposé actuellement par l'UE montrent que 15 ans après, le sujet du commerce et du développement durable reste d'une brûlante actualité notamment pas ses impacts sur l'agriculture et sur l'environnement.

Le rapport 2025 du Plan Bleu et la stratégie cadre

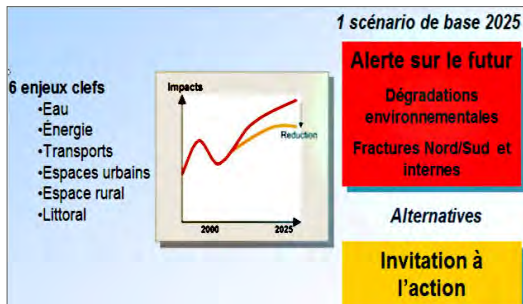
Le cinquième et dernier point est relatif au rapport Méditerranée 2025 du Plan Bleu (le Plan Bleu 2) et à la Stratégie méditerranéenne.

Que puis-je en dire aujourd'hui avec un certain recul et qui puisse être utile à nos réflexions d'aujourd'hui et pour demain ? Trois regards rétrospectifs peut-être : i) sur l'approche retenue, ii) sur le contenu, et enfin, iii) sur la portée des travaux conduits.



L'approche retenue : une analyse prospective à deux scénarios

Le choix de n'explorer que deux scénarios fut à mon avis heureux. En effet, le scénario « au fil de l'eau » montra de façon très claire la montée des coûts et des risques. Il servit donc d'alerte. Et le scénario alternatif invita à l'action en montrant que des transitions, souvent à double gain, étaient possibles.



Les deux scénarios s'appuyèrent sur un cadrage et sur des hypothèses qui furent explicitées.

Les grands problèmes mis en évidence par le scénario de base peuvent être résumés comme suit :

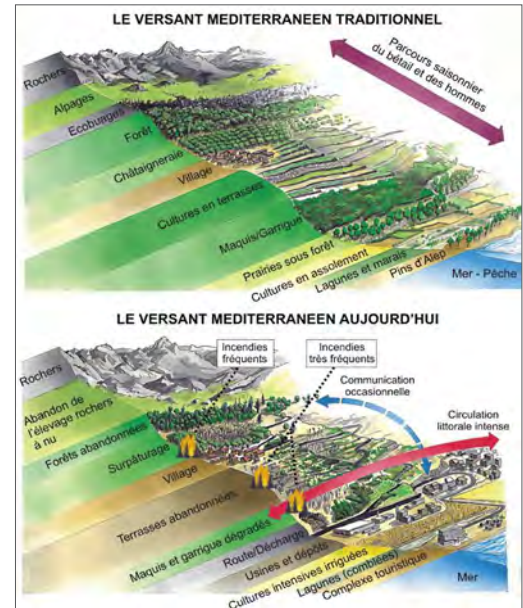
- persistance ou croissance des déséquilibres de développement Nord-Sud, seuls les pays intégrant l'UE se rapprochant des pays déjà membres,
- forte littoralisation, surtout au Sud et à l'Est, avec à la clef une importante croissance des déséquilibres internes entre quelques zones favorisées et convoitées et les régions en mal développement rural et urbain ;
- maintien de systèmes économiques peu durables (économie rentière) et

forte urbanisation avec une tendance à la généralisation de modes de consommation (automobiles...) à forts impacts environnementaux ;

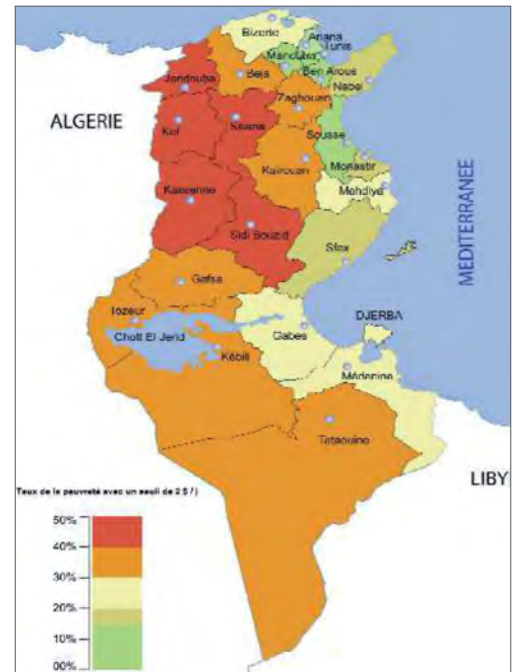
- forte aggravation des pressions et de l'état de l'environnement, qu'il soit littoral, urbain ou rural avec notamment : + 100 millions d'urbains et + 250 millions de touristes en 25 ans, une demande en énergie accrue de 65 %, des flux de transports et volumes de déchets doublés, plus de 1,5 million d'hectares de terres agricoles perdus, 50 % de côtes artificialisées, 108 millions de pauvres en eau au Sud et à l'Est avec des nappes encore plus surexploitées, des problèmes graves d'érosion des sols, de salinisation et de désertification, une croissance des risques d'inondations, de feux et de sécheresses. Dans ce contexte, le coût de la dégradation de l'environnement sur l'économie, déjà chiffré entre 3 et 5 % du PIB dans les pays du Sud et de l'Est, était évidemment annoncé à la hausse.

Le schéma déjà ancien ci-dessous résume la problématique de la littoralisation en Méditerranée et souligne l'importance des « externalités » et le besoin, comme le disait Serge Antoine, de « faire aller ensemble l'environnement, le développement et l'aménagement du territoire ».

Encore la gravité des conséquences probables du changement climatique future sous-estimée. En effet, les études sur le sujet étaient encore limitées dans ce début des années 2000, et elles portaient d'ailleurs davantage sur les émissions et l'atténuation que sur les impacts



Le phénomène de littoralisation. Source : Plan Bleu



Taux de pauvreté en Tunisie. Source : Plan Bleu

et l'adaptation. On n'avait donc pas encore bien mesuré combien le changement climatique allait affecter les sols, les services rendus par l'eau et les écosystèmes ; et donc la gravité des problèmes relatifs à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la stabilité sociale et politique. Et on n'avait pas non plus pu aborder sérieusement la question des solutions à apporter, dont l'agroécologie et le retour à une politique de stockage et d'extension de l'irrigation dans le Nord du bassin¹.

A contrario, le scénario alternatif montra qu'une meilleure intégration de l'environnement et du développement était possible et que sa mise en œuvre permettrait à la Méditerranée de se donner des avenir bien moins sombres. Des objectifs de développement durable purent, le cas échéant, être chiffrés et la CMDD, très aidée par le Plan Bleu, put élaborer et faire adopter une Stratégie méditerranéenne cadre pour le développement durable. Le directeur du Plan Bleu fut d'ailleurs chargé par le Coordinateur du PAM d'en assurer la coordination technique et l'écriture.

Le contenu du rapport : six grands thèmes et une synthèse générale

Le rapport du Plan Bleu fit le choix d'approfondir 6 grands enjeux (l'eau, l'énergie, les transports, l'agriculture/espace

rural, la ville et le littoral) devenus sept avec la Stratégie, le tourisme devenant un thème à part entière. Il s'attacha également à produire une synthèse d'ensemble, notamment pour interroger la question globale du co-développement durable en Méditerranée. Avec le recul, je pense que les 6 thèmes retenus le furent avec raison. Très importants pour l'environnement comme pour le développement, ils font en effet tous l'objet de politiques publiques et d'actions privées sur lesquels il est possible et nécessaire d'agir pour des transitions réussies. Il est intéressant à cet égard de constater que les thèmes prioritaires retenus par la coopération méditerranéenne diffèrent de ceux mis en avant dans la même période au niveau mondial (Conférence Rio + 10) et européen (Stratégie européenne de développement durable) : Ceci confirme la nécessité et l'importance de produire des visions et des stratégies de transition réellement adaptées aux spécificités méditerranéennes.

On remarquera d'abord l'importance donnée par les acteurs méditerranéens à l'eau, au tourisme et au littoral, trois grands sujets par excellence pour cet espace, mais non retenus par l'UE.

Pour mener à bien l'exercice, le Plan Bleu s'appuya sur les analyses accumulées depuis la création de la CMDD et en développa de nouvelles ainsi que sur des partenariats avec des institutions méditerranéennes compétentes dans les grands domaines explorés. Ce fut le cas notamment avec :

- l'Observatoire méditerranéen de

l'énergie (OME) pour le chapitre sur l'énergie,

- la FAO et ses mécanismes de coopération régionale « SylvaMediterranea » et « Commission générale des pêches de la Méditerranée » (CGPM), dans les domaines sylvicole et halieutique,
- le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) pour le volet agricole et rural.

Dans chacun des 6 chapitres, le Plan Bleu s'attacha à caractériser des changements de trajectoires possibles et nécessaires, en les illustrant d'exemples de solutions. Et la stratégie invita ensuite chaque pays à mettre en œuvre des stratégies sectorielles de développement durable dans les 7 domaines couverts.

L'exercice fut relativement facile à conduire dans les 3 chapitres relatifs à la gestion quantitative de l'eau, à l'énergie et aux transports. Il s'agissait en effet de chiffrer des demandes, des offres et des flux en interrogeant les impacts sur l'environnement ou sur les ressources, puis de mettre en évidence les voies de progrès possibles, qu'elles concernent la gestion des demandes ou les évolutions possibles de l'offre. Les chapitres territoriaux relatifs aux villes et à l'agriculture/espace rural furent plus difficiles à établir. La question de la durabilité en agriculture est souvent d'abord d'ordre économique et social et les transitions à réussir tant dans les villes que dans les campagnes ou les montagnes, par nature multi-dimensionnelles, étaient encore, à l'époque, insuffisamment documentées et explorées.

¹ Pour M. Loïc Fauchon, président honoraire du Conseil mondial de l'eau, l'axiome de la Méditerranée pour les 50 ans à venir, devient par suite « une mer à protéger et des terres à abreuver, et tout cela est indissociable ».

D'une façon plus globale, le rapport permit de faire ressortir deux grands principes directeurs d'intégration :

- Le premier fut celui du découplage entre croissance démographique ou économique et pressions exercées sur les ressources et sur l'environnement. Le rapport appela en effet à donner une priorité nouvelle à l'efficacité énergétique, à la gestion de la demande en eau, aux mobilités durables ou encore à la réduction à la source des déchets ou à celle des pertes annuelles de terres agricoles. Et il chiffrà les gains socio-économiques et environnementaux qui pourraient en résulter par rapport à un scénario de simple poursuite des tendances. Une priorité nouvelle mais pas exclusive : répondre aux besoins imposait aussi de développer de nouvelles infrastructures et de mieux mobiliser lorsque cela était possible et justifié les ressources en eau, en littoral et en énergie.

- Le second principe fut celui de la valorisation du patrimoine méditerranéen, y compris les savoir-faire, produits et paysages ; c'est-à-dire d'un nouveau couplage à réussir entre l'économie, l'innovation et la diversité / qualité méditerranéenne. Concrètement ceci signifiait inviter la Méditerranée à renouer avec son modèle de ville mixte et compacte, à préserver et mieux valoriser ses paysages culturels, son littoral, ses patrimoines historiques et ses terroirs, donc aussi à labelliser ses produits et à multiplier les opérations de renouveau urbain et rural. Le Plan Bleu invitait par suite les pays à sortir de politiques trop en silo, technicistes et descendantes ou encore de visions touristiques ou agri-

coles qui ne visaient que la quantité au lieu de miser aussi et davantage sur des qualités et différenciations créatrices de valeur et de durabilité. Et il invitait donc à des politiques et actions beaucoup plus déconcentrées et à même de faire appel à la culture et aux intelligences locales.

Une grande attention fut portée au dernier chapitre thématique du rapport consacré au littoral et aux activités liées à la mer, dont la pêche, l'aquaculture, le tourisme et les transports. Le rapport s'attacha à chiffrer puis à explorer à l'horizon 2025 la convergence de pressions s'exerçant sur les 46 000 km de côtes méditerranéennes. Il mobilisa les ressources des autres centres du PAM et appela au renforcement des politiques, institutions et outils spécifiques d'aménagement durable et de protection du littoral et de l'environnement marin. Il montra aussi l'importance pour le littoral des scénarios alternatifs développés dans les 5 autres chapitres du rapport. L'avenir du littoral méditerranéen et de la mer ne peut en effet être dissocié de celui des bassins versants et des villes côtières et il dépend pour une bonne part des évolutions que les pays et régions côtières peuvent décider dans les grands domaines de l'énergie, de l'agriculture ou encore des transports, du tourisme et de l'aménagement du territoire.

Le rapport du Plan Bleu confirma par suite ce qui pour Serge Antoine était une évidence : à savoir que le développement durable en Méditerranée impose de développer des analyses et des stra-

tégies d'action à des échelles géographiques emboîtées : le littoral et les régions côtières mais aussi les bassins versants, la mer Méditerranée avec ses flux de transports qui ne sont pas que locaux et régionaux, et les pays.

Avec le recul, j'ai cependant quelques regrets notamment celui de n'avoir pas mis en avant la notion de « services écosystémiques » dans l'acception qu'en donna cette même année 2005 le « Millenium Ecosystem Assesment », c'est-à-dire incluant les services d'approvisionnement, de régulation et culturels et incluant tous les anthropo-écosystèmes, y compris agricoles, agro-sylvo-pastoraux, urbains et littoraux, et donc tout l'espace méditerranéen. La raison en est la concomitance des 2 rapports. Le nôtre se limita par suite à souligner l'importance des « aménités » produites par l'agriculture (et du défaut de leur rémunération), à faire seulement mention de l'approche écosystémique qui commençait à émerger pour la gestion de la pêche et des ressources marines et à rendre compte de travaux récents sur la valeur des services rendus par les zones humides, ce qui était évidemment très réducteur.

C'est dommage car la mise en avant de la notion de services écosystémiques, dans son acception large, aurait été fort utile. Elle aurait par exemple permis de mieux relier dans une vision d'ensemble les services rendus par les sols et l'agriculture et par les différents types d'eau qu'elles soient vertes, bleues ou grises, ce qui me paraît aujourd'hui très important pour l'avenir de la Méditerranée et

de ses bassins versants et donc aussi du littoral. La Méditerranée se doit en effet de produire plus et mieux, des biens ainsi que des services environnementaux et territoriaux, si elle veut gagner en résilience, produire des emplois, préserver et valoriser son patrimoine et ses équilibres et prévenir autant que possible feux, sécheresses et inondations.

De même, le rapport aurait gagné à mettre bien davantage en lumière et en débat les moyens de sortir de l'économie informelle et/ou rentière, encore si importante en Méditerranée, et notamment à interroger la capacité des acteurs concernés à se fédérer et à s'organiser (création de coopératives, PME et PMI) pour prendre rang dans les chaînes de valeur, innover et investir.

Ainsi, la question du contenu et des conditions des transitions rurales et agro-écologiques resta-t-elle insuffisamment documentée et réfléchie, même si ce qui fut alors compris et écrit constituait déjà un très grand progrès dans ce type de rapport.

La portée des travaux du Plan Bleu

C'est une question à laquelle il est difficile de répondre et qui se pose à plusieurs niveaux.

Les travaux du Plan Bleu eurent d'abord un impact sur le système du PAM/Convention de Barcelone. Comme on l'a vu, ils permirent à la CMDD de produire des recommandations et une stratégie cadre de développement durable

de très bonne qualité, ce qui n'est pas rien. Le rapport du Plan Bleu apporta aussi des éléments pour justifier de la mise en place d'un Protocole juridique méditerranéen pour la protection et la gestion durable des zones côtières, une première mondiale. Certains plans d'aménagement côtier ont aussi certainement beaucoup bénéficié des analyses prospectives du Plan Bleu. La dynamique créée par le Plan Bleu eut aussi des répercussions sur d'autres enceintes de coopération méditerranéenne. Elle contribua directement à la relance de SylvaMediterranea.

Pour autant, le système du PAM et des autres coopérations méditerranéennes ont leurs limites et Serge Antoine, qui dès 2000 se disait très admiratif de nos travaux, se disait aussi fort préoccupé du « vide politique » et donc de « l'absence de relais à l'action du Plan Bleu ». Quant à Michel Batisse, il considérait pour sa part en 2002 que la principale difficulté restait, malgré les très bons rapports du Plan Bleu avec EUROSTAT et l'Agence européenne de l'environnement, une insuffisance des liens avec la Commission européenne. Pour lui, les liaisons qui, dans l'intérêt des deux parties, auraient dû s'établir entre le Partenariat euro-méditerranéen et le PAM restaient en effet manifestement trop faibles, trop fragiles et insuffisamment opérationnelles.

Elles furent cependant non négligeables au moins dans le domaine de l'eau où les travaux du Plan Bleu, grâce notamment à l'appui de Jean Margat, avaient acquis une forte réputation. Le Plan Bleu

contribua ainsi très directement à la préparation des Conférences euro-méditerranéennes de Marseille et de Turin. Et il aurait pu et dû faire encore plus avec l'UE en montant avec quelques pays des deux rives un projet régional de prospective sur les bassins versants que MEDA aurait sûrement financé. Les moyens humains manquaient alors et le Plan Bleu préféra donner priorité au tourisme en montant un projet régional en conformité avec les recommandations de la CMDD. Sans succès malheureusement car la Commission européenne, bien qu'elle eût approuvé ces recommandations, ne leur donna aucune suite effective.

Pour ce qui concerne plus globalement la relation entre l'UE et les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, Agnès Chevalier, économiste au CEPPII, fondait l'espoir en 2005, je la cite, que « le magnifique ouvrage du Plan Bleu, somme impressionnante d'informations et de réflexions, puisse en cette période plus que morose des dix ans de Barcelone, amener à une relance du Partenariat euromed par le développement durable ». Le rapport du Plan Bleu y invitait effectivement en mettant notamment en avant des objectifs à atteindre, de nouveaux outils de financement à imaginer, ainsi que le concept d'approche « commune et différenciée », notamment dans le domaine du climat et de l'agriculture. C'était manifestement trop espérer.

La commission européenne, qui avait enfin décidé de lancer une étude d'impact de durabilité de la zone de libre

échange, prit cependant en considération les indicateurs prioritaires retenus par la Stratégie méditerranéenne. Elle appuya aussi la réalisation de notre rapport et, celui-ci une fois paru, la BEI en souligna tout l'intérêt.

Les impacts les plus significatifs des travaux du Plan Bleu furent finalement sans doute le fait de certains pays riverains. Un exemple remarquable que je peux citer pour l'avoir connu de près de 2006 à 2010 et y avoir apporté ma propre contribution est celui du Maroc. Le Haut Commissariat au Plan fut en effet bienheureux de pouvoir faire appel en 2006 et 2007 à l'expertise du très regretté prospectiviste espagnol Emilio Fontela, membre de notre comité de pilotage, ainsi qu'à la mienne, pour aider à l'élaboration des prospectives « Maroc 2030 » dans les trois domaines stratégiques retenus : le tourisme, l'énergie et l'agriculture. Ces études, bien nourries des travaux nationaux disponibles et des analyses du Plan Bleu contribuèrent à une évolution positive des visions et politiques publiques. La mise en place en 2007 du Plan Maroc Vert, affirma par exemple une vision plurielle, inclusive et territorialisée du développement agricole, et fit de l'agriculture, de la mise en dynamique des acteurs, de l'accès au crédit, de la gestion efficiente de l'eau et de la valorisation des produits de terroirs de nouvelles priorités fondamentales de sa politique de développement, ce qui représenta un grand changement et un grand progrès.

Les Conseils généraux des ministères de l'Agriculture du Maroc et de la France

ont d'ailleurs, depuis, poursuivi et élargi leur partenariat intellectuel puisqu'ils organisent conjointement chaque année depuis 2011, avec l'appui de l'Agence française de développement, un séminaire international, appelé « SESAME », qui va « de la science à la politique en passant par le terrain » et qui porte sur les grands sujets croisés de la sécurité alimentaire, de la gestion des ressources naturelles et du développement durable des territoires en Méditerranée et en Afrique de l'Ouest.

Voilà encore un autre prolongement du Plan Bleu et qui m'aidera à conclure. La Méditerranée, malgré toutes ses faiblesses, déchirements et drames, a la capacité de bâtir des choses uniques et le Plan Bleu en est une, certes modeste. Ni l'Europe ni l'Afrique, laquelle en aurait pourtant un immense besoin quand on sait que sa population va encore doubler d'ici 2050, n'ont en effet encore rien d'équivalent. Pourtant les défis du temps, et je pense aujourd'hui notamment au changement climatique, imposent plus que jamais un besoin de « Plans Bleus », c'est-à-dire d'analyses systémiques et prospectives qui puissent aider à concevoir et mettre en œuvre des transitions. Ne pas subir, c'est en effet être capable de relier les questions et d'anticiper en montrant la voie du « vers quoi » et celle du « comment ». Les pays riverains, la France, l'UE et le PAM ont donc bien de la chance de disposer d'un tel think tank. Encore faut-il être capable de bien valoriser ce type d'outil et donc de lui donner les impulsions et les moyens de réaliser dans la durée ce pour quoi il a été conçu. ★

Débat

Thierry Lavoux

Guillaume Benoît, merci. J'ouvre maintenant le débat. Avez-vous des questions par rapport aux précédentes interventions ?

Un participant

Bonjour. Je souhaiterais juste compléter ce qu'a dit Guillaume Benoît. Nous avons la chance d'avoir Jean Margat avec nous. Je vous propose de l'applaudir, puisqu'il est là.

Thierry Lavoux

Merci. Tout ce que tu dis est tout à fait juste. Jean Margat est un grand homme de l'eau et il a bigrement aidé le Plan Bleu à être pertinent sur ces questions.

François Essig

Bonjour, j'ai travaillé avec Serge Antoine pendant un grand nombre d'années. Jacques Theys a parlé de sa passion pour la Méditerranée. Dans le cadre des études qu'il menait, il avait déjà inclus les travaux sur la Méditerranée. Il avait même lancé un petit groupe de travail pour réfléchir à ce problème. Je me rappelle qu'à l'époque, il s'agissait des problèmes de pollution de la Méditerranée. Il y avait donc une sorte de première réflexion qui s'inscrivait dans sa réflexion sur l'environnement.

Thierry Lavoux

Merci à vous de rappeler cela. Serge Antoine était une machine à idées. C'était extraordinaire.

Khalil Attia

Je voulais rappeler que Mohamed Ennabli a travaillé sur l'écologie de l'eau, avec la vision des pays du Sud et de la Méditerranée, depuis les premières études du Plan Bleu. Il a accompagné le travail sur l'eau, avec l'apport de la Méditerranée du Sud, le directeur de l'Agence de

la protection de l'environnement en Tunisie et le ministre de l'Environnement en Tunisie.

Guillaume Benoît

Comme je le disais au début, le Plan Bleu consistait en des travaux en binômes, entre les experts du Nord et du Sud. Concernant l'eau, les deux leaders étaient Jean Margat et Mohamed Ennabli, un grand hydrologue de la Méditerranée. À l'origine, c'est ce dernier qui a lancé l'idée de la Commission méditerranéenne de développement durable. Il a été ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire.

Thierry Lavoux

Mohamed Ennabli a également été vice-président du Plan Bleu. Il a été introduit dans le bureau du Plan Bleu en 2003, à la demande de Lucien Chabason.

Je vous propose de passer à la suite du programme. Je demande donc à Mohamed Si Youcef et à Khalil Attia de me rejoindre. ★

Annexe

Quelques appréciations portées sur le Plan Bleu (2000/2006)

Points de vue exprimés par les membres de l'association Plan Bleu lors des assemblées générales

AG du 9 mars 2000 :

- **Serge Antoine** a fait part de son admiration pour les travaux du Centre tout en se disant préoccupé du « vide politique » et donc du manque de relais à l'action du Plan Bleu.

AG du 12 Avril 2002 :

- **Thierry Wahl**, directeur général de l'Administration, des finances et des affaires internationales du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement : Je félicite le Plan Bleu d'être devenu un outil irremplaçable de coopération pour le développement durable dans la région méditerranéenne. Ses études systémiques et prospectives et ses activités de coopération ont fortement contribué au renforcement de la conscience méditerranéenne et à la mise en place de stratégies et d'institutions pour l'environnement et le développement durable dans plusieurs États. Le Plan Bleu a joué un rôle important pour faciliter les évolutions à l'échelle régionale : évolution du PAM et de la Convention de Barcelone, mise en place de la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD), adaptation des interventions de la Communauté Européenne, évolution du Plan Bleu lui-même, ce dernier étant devenu le principal centre d'appui de la CMDD et ayant été chargé de structurer la fonction d'observation de l'environnement et du développement durable.
- **Jacques Lesourne** souligne l'importance de la continuité des travaux d'une entreprise comme le Plan Bleu.
- **Michel Batisse** : Le Plan Bleu, toujours sollicité de nombreux côtés, a aujourd'hui des relations bonnes ou excellentes avec tous les pays riverains. Autrefois un peu distantes avec nos voisins de l'Union européenne et des Balkans, elles se sont nettement améliorées. La principale difficulté reste, malgré les très bons rapports du Plan Bleu avec EUROSTAT et l'Agence européenne de l'environnement, une insuffisance des liens avec la Commission européenne. Les liaisons qui, dans l'intérêt des deux parties, devraient s'établir entre le Partenariat euro-méditerranéen et le PAM restent manifestement trop faibles, trop fragiles et insuffisamment opérationnelles.

AG de 2004 :

- **M. de la Guéronnière**, chef du service international du ministère de l'Agriculture : Je salue les efforts du Plan Bleu pour ses analyses prospectives qui fournissent des éléments importants pour orienter les visions et interventions de notre ministère en Méditerranée. Je salue aussi les efforts du Plan Bleu pour la mise en place de partenariats avec le CIHEAM et la FAO (relance du comité SylvaMéditerranée).

- **Denys Gauer, Ambassadeur délégué à l'environnement** : Je remercie chaleureusement le Plan Bleu de sa contribution au rendez-vous méditerranéen de Marseille voulu par M. le Président de la République.
- **Serge Antoine**. Je souligne l'excellence des rapports du Plan Bleu avec l'Union Européenne et rappelle que malgré un calendrier très chargé, son apport pour la Stratégie méditerranéenne de développement durable a été reconnu, notamment par le Président de la République.
- **Lucien Chabason, coordinateur du PAM** : Je rappelle combien le Plan Bleu était encore fragile en 1994 et les progrès réalisés depuis grâce au président Michel Batisse et aux directeurs Glass et Benoît. Le défi à l'avenir sera de continuer à intervenir à la fois au niveau local (actions dans les pays par exemple les PAC programmes d'aménagement côtier) et global (vision méditerranéenne du développement durable, analyses stratégiques).

AG du 11 Avril 2006 :

- **Lucien Chabason et Bernard Glass** : Impressionnantes en quantité comme en qualité, les productions du Plan Bleu ont reçu un accueil très favorable à la dernière réunion des Parties contractantes. Son nouveau rapport de prospective qui contient une masse considérable d'informations, constitue potentiellement une base fondamentale de réflexion pour les décideurs, notamment les grands investisseurs. Toute la difficulté consiste désormais à les toucher pour les amener à prendre en considération les informations fournies et les recommandations. D'autres régions du monde sont confrontées à des problématiques analogues à celles de la Méditerranée, et de telles analyses leur seraient tout aussi utiles. L'audience des travaux réalisés sur la Méditerranée reste trop souvent limitée à la région alors qu'ils mériteraient d'être connus bien au-delà.

Points de vue d'experts non membres du Plan Bleu sur le rapport de prospective 2005 :

- **Mohamed Ennabli, scientifique tunisien, ancien ministre** : Voilà bien un document qui arrive à point pour nous apporter quelque lumière en un temps où l'opinion publique s'interroge encore, fataliste et n'osant y croire, sur l'avenir pas très rassurant que nous préparons à nos enfants, où la société civile tarde, faute de moyens et peut-être de conviction, à s'engager réellement, où les gouvernements rechignent à expliquer à leurs électeurs les décisions utiles à prendre mais qu'ils savent impopulaires. Puissent tous les acteurs comprendre à travers ce travail remarquable les interactions entre les activités économiques dans leur ensemble et l'environnement du Bassin méditerranéen, humanisé depuis la nuit des temps, pour agir en conséquence !
- **George Corm, économiste libanais et historien de la Méditerranée contemporaine, ancien ministre** : Le Plan Bleu a fait un bilan remarquable des problèmes graves d'environnement dans tous les domaines et de coopération insuffisamment ciblée, mais aussi de nouveaux modes de financement à mettre en œuvre.

- **Philippe de Fontaine-Vive, vice-président de la BEI** : Ce document est d'une qualité remarquable et nous sera d'une grande utilité dans nos travaux. Il me semblerait vraiment utile qu'un expert de votre centre participe à la réunion du comité des experts de la facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat.
- **Agnès Chevalier, économiste au CEPII** : Magnifique ouvrage qui constitue une somme impressionnante d'informations et de réflexions. En cette période plus que morose des dix ans de Barcelone, puisse votre invitation à une relance du Partenariat Euromed par le développement durable être entendue. ★

La vision des pays du Sud

Mohamed Si Youcef, ancien directeur général de l'Environnement, Algérie

Khalil Attia, directeur du CAR/ASP, ancien directeur général de l'Environnement, Tunisie

Thierry Lavoux

Il nous a paru intéressant de solliciter deux responsables de pays situés au sud de la Méditerranée, du côté algérien et du côté tunisien. À l'époque, Mohamed Si Youcef était directeur général de l'environnement en Algérie et Khalil Attia était aussi directeur au ministère de l'environnement tunisien. Nous nous sommes connus à ce moment-là.

Nous avons jugé nécessaire de demander à ces deux hauts fonctionnaires de donner leur point de vue sur cette période et de nous raconter la façon dont ils avaient abordé les travaux du Plan Bleu. Ces travaux ont-ils été utiles ? Comment y a-t-il eu une interaction entre ces deux membres représentant les pays du Sud et le travail proposé par le Plan Bleu ?

Mohamed Si Youcef

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous remercier ainsi que les organisateurs de l'invitation qui nous a été faite pour présenter la vision des pays du Sud sur l'importante problématique du développement durable en Méditerranée. C'est pour moi un honneur et un privilège d'avoir à le faire.

Avant de commencer, je souhaiterais tout d'abord rendre un hommage par-

ticulier à Serge Antoine, qui était pour nous un guide éclairé et un ami. C'est en qualité de point focal algérien auprès des centres d'activité du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) et en tant que membre de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) que j'avais eu l'occasion de le rencontrer et d'établir avec lui de nombreux contacts qui m'ont permis de l'apprécier. Par ces quelques mots, je souhaiterais m'associer aux hommages qui lui ont été rendus et faire savoir la peine profonde qui a été ressentie, lors de son décès, par la communauté scientifique algérienne chargée de la préservation de l'environnement et qui, tout comme moi, a eu l'honneur et le privilège de le connaître.

Nos relations avec le Plan Bleu datent de cette époque. Par la suite, elles se développèrent beaucoup avec l'arrivée de Guillaume Benoît à la tête du Plan Bleu.

Ce plan nous aidait pour la mise en place des structures naissantes du nouveau ministère de l'Environnement, qui venait d'être érigé. Cette aide portait particulièrement sur la création d'un Observatoire national de l'environnement et sur la création d'un Conservatoire du littoral en Algérie, à l'image de ce qui existait

en France. Je ne remercierai jamais assez Guillaume Benoît et les responsables du Plan Bleu pour l'expertise qu'ils nous apportaient.

Par exemple, cette expertise nous permit d'étudier et de mettre en œuvre, dans un premier temps, le plan d'aménagement côtier du littoral algérois puis de l'étendre aux autres régions du pays. C'est aussi grâce aux nombreux séminaires et colloques organisés par le Plan Bleu et par les autres centres d'activité du PAM que nous avons pu confronter notre vision du développement avec bon nombre d'experts des pays méditerranéens rencontrés, notamment ceux de Tunisie et du Maroc. Cela nous a permis de forger nos propres convictions.

Les ateliers qui étaient organisés, par exemple sur la stratégie méditerranéenne pour le développement durable et sur les indicateurs de suivi, nous ont été d'une extrême utilité. Cela nous aidait particulièrement au moment où nous élaborions notre propre stratégie. Ainsi, nous avons intégré dans notre propre stratégie les préoccupations exprimées au cours de ces travaux ainsi que les approches, les thématiques et les principes qui y étaient dégagés.

Nous profitons également de l'ensemble des documents et des rapports élaborés et publiés par le Plan Bleu dans le cadre de l'analyse des problèmes fondamentaux comme ceux de la gestion des ressources stratégiques que sont la terre et l'eau.

Enfin, nous avons tout particulièrement adopté la démarche prospective du Plan Bleu. Nous avons pris en compte les besoins fondamentaux des populations dans l'étude et la mise en œuvre des programmes liés à la préservation du territoire, à la lutte contre l'érosion et la désertification et à la mise en œuvre des programmes de développement intégré des zones rurales les plus fragiles et les plus marginalisées.

Notre vision du développement a été exprimée et rendue publique à travers deux documents fondamentaux : le rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement, le plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD). Cette vision a tenu compte des principes retenus dans la stratégie méditerranéenne et des indicateurs du développement durable tels qu'ils avaient été publiés par la CMDD.

Cette stratégie nécessitait une approche multisectorielle et intégrante afin d'assurer l'engagement des parties, de leur faire partager la responsabilité et de leur permettre de surmonter la fragmentation des institutions.

Nous avons tout d'abord organisé, dans toutes les communes d'Algérie, un débat national sur l'état de l'environnement.

Nous agissions ainsi sous l'impulsion de Serge Antoine, qui nous poussait à associer la société civile et les populations pour intégrer leurs préoccupations et leurs besoins fondamentaux dans la stratégie. Ce débat nous permettait de dresser un diagnostic détaillé sur la situation de notre pays.

En partant de ce diagnostic, nous avons défini notre stratégie en déterminant les objectifs à atteindre, en élaborant le programme d'actions nécessaires et en fixant les priorités.

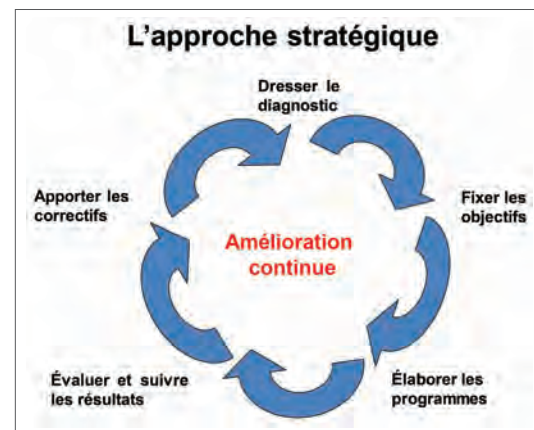
Le recensement des problèmes faisait notamment apparaître des ressources en terres arables fragiles et menacées par une urbanisation accélérée et un couvert végétal en dégradation constante du fait des phénomènes d'érosion et de désertification. Il y avait d'autres difficultés : des ressources en eau limitées et, surtout, une tarification inadaptée, l'insuffisance des capacités d'épuration des eaux usées et des pollutions, une frange côtière en voie de dégradation du fait de la littoralisation des activités. Il y avait enfin de sérieux problèmes socio-économiques, se traduisant notamment par la baisse du pouvoir d'achat et l'existence d'un sérieux problème de chômage, en particulier concernant les jeunes.

Face à cette situation, une stratégie nationale de l'environnement et du développement durable s'était imposée comme une urgence et une nécessité. Cette stratégie nous a permis de relever les défis, de mettre un terme à la dégradation des milieux naturels et de poser

les premiers jalons du développement durable. Elle est mise en œuvre à travers un plan national d'action pour la préservation de l'environnement et du développement durable. Dans notre pays, ce plan marque un tournant majeur dans la gestion des ressources environnementales. La préoccupation environnementale a été portée au plus haut niveau des textes fondamentaux de la nation algérienne, puisqu'elle se trouve désormais inscrite dans la nouvelle constitution.

Les enjeux recensés sont multiples. Ils ont un caractère transversal et intersectoriel. Ils se déclinent en termes de développement durable du territoire, de préservation des ressources stratégiques, de maîtrise de l'énergie et de gestion efficace des transports.

Les objectifs stratégiques sont d'ordre multisectoriel et les objectifs thématiques sont de qualité. Les objectifs multisectoriels sont au nombre de cinq : relancer la croissance économique, promouvoir une croissance durable,



prendre en charge les objectifs de l'aménagement du territoire, réduire les disparités régionales, endiguer la pauvreté et développer les solidarités régionales.

La relance de la croissance économique a été réalisée sur la base de critères d'efficacité et de rentabilité, en intégrant les préoccupations d'équité sociale et de durabilité économique. Les bases de l'économie doivent être diversifiées. Les sources de croissance autres que celles reposant de manière quasi exclusive sur les recettes d'exportation des hydrocarbures doivent être trouvées. Le redressement économique du pays doit faire en sorte que les entreprises soient plus performantes et qu'elles créent les emplois nécessaires pour réduire le chômage.

Pour promouvoir une croissance durable, nous avons intégré les recommandations du sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992 et les éléments clés du développement durable dans une politique de redressement économique. L'idée selon laquelle la croissance économique et la protection de l'environnement se renforcent mutuellement s'est affirmée. Il nous apparaît désormais qu'au lieu de freiner la croissance, il est préférable d'en changer la nature et de préserver le patrimoine naturel. Le développement équilibré du territoire passe par l'aménagement du territoire et des régions du sud et du haut plateau. Il s'agit notamment de revitaliser les zones rurales, de restructurer les systèmes de gestion urbaine et de mettre enfin en œuvre une politique de la ville.

Pour endiguer la pauvreté et développer des solidarités sociales, les objectifs pertinents du millénaire pour le développement, les OMD, doivent être respectés. Il est indispensable de renforcer les mesures visant à réduire les inégalités sociales, de soutenir la mise à niveau du monde rural et de planifier un développement urbain durable.

Le dernier point est la mise en œuvre de politiques publiques efficaces du développement durable, ce qui suppose une meilleure gouvernance et l'abandon d'approches superficielles et empiriques, qui ne peuvent, en aucune manière, mener au développement durable.

Nous avons quatre objectifs thématiques fondamentaux :

- améliorer la santé et la qualité de vie du citoyen,
- préserver les ressources naturelles et améliorer leur gestion,
- réorganiser le système de consommation énergétique en se basant sur les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique,
- participer à la préservation de l'environnement global, liée notamment au changement climatique, à la biodiversité, à la protection des eaux marines et à la lutte contre la désertification.

La mise en œuvre du cadre stratégique a nécessité un

cadre législatif et réglementaire homogène, un cadre institutionnel efficace, des programmes d'action appropriés et des mesures de soutien adaptées, notamment avec le développement de la recherche scientifique et la participation du mouvement associatif.

L'application de ce dispositif législatif a constitué l'une des premières priorités du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement qui venait d'être créé. L'accent a été mis sur les textes structurants (environnement, aménagement du territoire, littoral, régime foncier, etc.), qui constituent la base juridique de toute politique de développement durable. Un corpus législatif a été mis en place. Il nous a permis de prendre en compte, dans les nouvelles lois, les principes de développement du territoire, notamment la loi sur la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, la gestion et l'élimination des déchets, la protection et la valorisation du territoire, etc.



Parmi les objectifs visés par ce cadre institutionnel, il y a la mise en place d'un système global d'information, que nous avons mis en place grâce aux statistiques proposées par les ateliers du Plan Bleu, le renforcement des capacités d'action des institutions, la coordination et l'intégration intersectorielle.

La création du nouveau ministère nous a permis de renforcer nos institutions, avec la mise en place de politiques cohérentes et l'application de la réglementation impliquant le renforcement de ces institutions à différents niveaux. Un vaste programme de renforcement a été mis en place. Il concerne à la fois le niveau central, en renforçant les capacités du ministère, la décentralisation des fonctions opérationnelles et l'incitation au management environnemen-

tal de façon à améliorer les politiques publiques dans le sens de leur compétitivité et à mettre en œuvre des programmes d'auto-contrôle et d'auto-surveillance pour adopter le système de management environnemental.

Je passe sur le développement des capacités institutionnelles pour aborder le sujet du programme prioritaire. Ce programme place la problématique environnementale dans la croissance générale du modèle de développement économique et social décidé par le pays. Il s'agit essentiellement, pour le gouvernement, de concilier le développement économique et social avec l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles et de réduire les pollutions ainsi que les nuisances.

Les investissements prioritaires sont de trois ordres :

- la préservation des ressources naturelles,
- la préservation des écosystèmes, notamment ceux liés au littoral, en étendant à l'ensemble du pays, grâce au Plan Bleu, les zones d'activités méditerranéennes,
- la lutte contre la pollution et les nuisances.

Enfin, en ce qui concerne la préservation de l'environnement global, l'Algérie a été signataire de diverses conventions, notamment la convention de Barcelone pour la préservation de la Méditerranée. Elle participe pleinement aux travaux réalisés dans le cadre de la CMDD et du plan d'aménagement pour la Méditerranée.



Le rivage algérien. Source : Plan Bleu

Pour la réalisation de ces programmes, des investissements conséquents ont été consentis. Mais le bilan établi aujourd'hui montre que les objectifs sont loin d'être atteints. La dégradation des ressources des milieux naturels se poursuit inexorablement. C'est la raison pour laquelle il nous faut vite réagir et évaluer les résultats, en apportant les correctifs nécessaires.

L'actualisation du PNAE-DD est aujourd'hui en cours. Elle a été engagée par le nouveau ministère de l'Environnement, auquel ont été rattachées les attributions concernant le développement des énergies renouvelables. Nous avons beaucoup sous-estimé les effets du changement climatique. Nous allons donc les inclure dans notre nouvelle stratégie.

Pour notre part, dans le cadre des travaux de recherche menés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, nous avons engagé une réflexion pour promouvoir une nouvelle approche du développement durable dans notre pays. Dans ce cadre, nous souhaitons participer à toutes les initiatives engagées dans le cadre du plan d'action pour la Méditerranée, notamment celles qui sont liées au changement climatique. Nos nouvelles priorités portent sur la sécurité alimentaire, le développement des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et des habitudes de consommation. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons directement nous intégrer dans ce qui est fait dans le plan d'action pour la Méditerranée. Je vous remercie.

Thierry Lavoux

Mohamed Si Youcef, cet exposé était très complet et orienté vers les enjeux de l'avenir. Vous parliez du changement climatique, du PAM et de tout ce qu'il convient de faire dans cette dynamique. Cela me paraît très intéressant. Je passe la parole à Khalil Attia, qui nous parlera des travaux du Plan Bleu vus par la Tunisie.



Khalil Attia

Khalil Attia

Monsieur le Président, mesdames et messieurs, je ferai ma présentation au nom de la Tunisie, en tant qu'ancien directeur général de l'Environnement, à une époque où Guillaume Benoît était directeur du Plan Bleu et Lucien Chabason coordinateur du PAM. Je souhaite remercier Mohamed Ennabli, qui m'a beaucoup aidé à esquisser cette présentation, avec des faits et des dates historiques concernant le Plan Bleu.

Sans que cela ne soit volontaire, je vais commencer par ce qu'abordait Guillaume Benoît dans sa conclusion. La Méditerranée est effectivement la région de tous les paradoxes. Parmi les bons

paradoxes, elle a eu le mérite de jouer un rôle précurseur en tant que programme concernant une mer régionale, avec la première convention de mer régionale pour la Méditerranée et la convention de Barcelone, le premier plan d'action pour la protection d'une mer régionale, la création de la première Commission de développement durable régional (CMDD) et, bien entendu, le premier centre d'activité régionale spécialisé dans des études de perspectives, l'analyse et la prospection du développement durable.

Pendant la période de la mise en place du plan d'action pour la Méditerranée et de la convention de Barcelone avait émergé l'idée du Plan Bleu. Je rappelle que, de temps en temps, ma présentation risque de paraphraser ce qui a été déjà été dit et présenté. Mais c'est utile de montrer comment nos points de vue, de chaque côté de la Méditerranée, se rejoignent.

Comme cela a été dit, l'idée du Plan Bleu provient de l'impulsion de quelques personnalités très cultivées, militantes et convaincues du danger qu'en court le patrimoine naturel qu'est la Méditerranée. Je parle bien entendu de Serge Antoine, de Michel Batisse et de Michel Grenon. Au nom de tous mes collaborateurs, je souhaite saisir cette occasion pour leur rendre un vibrant hommage.

Après la réunion de Split de 1977, le Plan Bleu avait à s'occuper de toutes les études prospectives sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée. Son objectif ultime

était de savoir comment mener la Méditerranée jusqu'à la voie du développement durable.

En 1979, le Plan Bleu avait été institué comme centre de ressources ayant une dimension méditerranéenne. Très tôt, il a su s'inscrire dans une dynamique des grandes évolutions à l'échelle planétaire, tout en l'adaptant à la région méditerranéenne. Il a su suivre une approche prospective, qui s'est révélée prometteuse. Il s'est surtout ouvert sur les pays de la rive sud de la Méditerranée et a su jeter des ponts entre les deux rives. Ainsi, il s'est imposé en tant que laboratoire d'idées et groupe d'experts pour la Méditerranée. Il a notamment été une grande source d'inspiration pour le ministère de l'Environnement tunisien.

La Tunisie compte parmi les pays de la rive Sud qui ont su saisir, avec les autres pays voisins, cette opportunité. Dès le début, elle s'était impliquée dans cette aventure, faite d'investigations, d'études et de réflexions. Elle en a tiré d'importants profits scientifiques. Cette expérience unique et partagée avec d'autres pays méditerranéen l'a aidée à développer ses propres capacités techniques et humaines dans la promotion du développement durable.

Je souhaite rendre hommage au Plan Bleu pour l'esprit de partage qui a toujours régné à travers les nombreux ateliers organisés à l'échelle régionale. Je vais faire une rétrospective, selon mon point de vue tunisien, de la marche du Plan Bleu pendant une partie de sa vie, entre 1980 et 2006, avec trois grandes étapes.

La première étape correspond à la gestion de ce qui devait aboutir à la conférence de Rio, entre 1980 et 1991. Elle avait démarré avec 12 grandes études prospectives thématiques, lancées dès 1980 à l'échelle méditerranéenne. Pour chaque thématique, vous aviez un binôme composé d'un représentant de la rive nord et d'un représentant de la rive sud. Le pilotage global était assuré par Michel Batisse. Trois tendances avaient été étudiées et trois scénarios proposés. Le résultat était la production de 12 rapports. La synthèse était effectuée par Michel Grenon. Il s'agit du fameux rapport « Plan Bleu : avensirs du bassin méditerranéen ». Ce rapport de synthèse, traduit en cinq langues, a réellement constitué une première mondiale en tant qu'étude prospective sur le développement durable à une échelle régionale. Cette démarche a fait connaître le Plan Bleu à l'échelle méditerranéenne. Elle en a fait un acteur incontournable en la matière.

La deuxième étape s'est déroulée après la conférence de Rio de 1992, avec tous les changements importants constatés à l'échelle méditerranéenne:

- l'élargissement de la convention de Barcelone, amendée en 1995, par l'intégration des zones littorales autour de la mer Méditerranée (Barcelone 2),
- l'implantation et la mise à jour en 1995 du Plan d'action pour la Méditerranée de 1975, soit la phase 2 du plan d'action pour la protection du milieu marin et le développement durable des zones côtières de la Méditerranée (le PAM 2)
- l'intégration de la biodiversité au protocole sur les aires spécialement protégées

en Méditerranée (ASP), qui avait été conclu à Genève en 1982, en adoptant à Barcelone en 1995 le protocole ASP et diversité biologique (ASP/DB),

- la création de la Commission méditerranéenne de développement durable en 1996,
- l'élaboration de la stratégie méditerranéenne de développement durable en 2005, qui vient d'être renouvelée pour les années 2016-2025,
- l'agenda 21, etc.

Cette époque était ainsi très riche !

En 1993, le Plan Bleu avait été reconnu en tant qu'observatoire régional de la Méditerranée. Pour le Plan Bleu, cette époque correspondait à d'importants événements: l'élaboration de 12 fascicules thématiques, les études territoriales par pays, l'organisation d'une quinzaine d'ateliers sur six thématiques prioritaires. Cette période représentait l'âge d'or de la CMDD, mais également du Plan Bleu car il était la cheville ouvrière de toutes les études qu'entreprenait la CMDD.

La troisième étape correspond à la période qui a suivi la conférence de Johannesburg, entre 2000 et 2006, au cours de laquelle a été lancé un grand programme de coopération statistique euro-méditerranéen (MEDSTAT), financé par l'Union Européenne. Sa mise en œuvre par le Plan Bleu s'est faite dans le cadre de sa mission d'observatoire régional méditerranéen pour le développement durable. Selon notre lecture, l'ultime objectif de ces études était d'intégrer les indicateurs de l'environnement et du développement durable

dans les données statistiques socio-économiques des différents pays méditerranéens, avec une harmonisation des méthodes et une visibilité des données.

Le deuxième grand événement de cette période a consisté en le lancement de l'analyse des six thèmes principaux que sont l'eau, l'énergie, les transports, l'espace urbain, l'espace rural et le littoral, sur la base de la prospective de 1985. Cet exercice servait entre autres à vérifier dans quel scénario nous nous trouvions, 20 ans après les travaux de prospective qui avaient eu lieu au cours des années 1980. Je ne vous donnerai pas les résultats que l'on avait trouvés 20 ans après car je crois que Guillaume Benoît en a assez parlé. Un rapport de synthèse a été produit en 2005. C'était le second rapport prospectif sur la Méditerranée. Aussi, c'est sur la base de toutes les études réalisées pendant cette période que la stratégie méditerranéenne de développement durable a été élaborée.

Le Plan Bleu a permis d'introduire l'approche systémique dans les études stratégiques et prospectives. Il était un précurseur de l'approche du développement durable avant même le rapport Brundtland de 1987 et la Conférence de Rio de 1992. Ses équipes avaient travaillé très tôt sur l'observation de l'état de l'environnement, l'évolution des tendances du développement et l'application des indicateurs du développement durable. Toutes ces études, ces réflexions et ces prospections étaient menées selon une démarche rationnelle, qui était celle du PAM et du Plan Bleu. La première étape consistait à comprendre et à bien analy-

ser la situation, la seconde à explorer les possibilités et les scénarios d'avenir afin de mieux agir. Ceci a permis une prise de conscience collective en matière d'environnement et de développement durable de la Méditerranée.

À la veille de l'exercice de prospective « Quelle Méditerranée en 2050 ? », qui est prévu pour 2021, il est légitime de se poser certaines questions :

- Quelle a été l'application de ces recommandations par les pays méditerranéens ?
- Quel rôle les institutions, les réseaux d'organisations non gouvernementales et la société civile ont-ils ou peuvent-ils jouer à l'échelle régionale ou nationale ?
- S'il est évident que les deux premières étapes d'analyse et de prospection pour comprendre et explorer ont bien été menées en Méditerranée, toutefois, l'action a-t-elle suivi ?

Ma suggestion serait que la Tunisie se propose en tant que pays pilote dans le cas où ces études prospectives pour 2050 pourraient se faire à l'échelle d'un pays. Bien entendu, la Tunisie est un pays gérable et de petite taille. Le contexte politique opportun qui a suivi la révolution a permis une rupture avec le passé et offre la possibilité de réaliser des prospections sur un avenir très large et libre. Je vous renvoie ici à l'image esquissée par Guillaume Benoît de la Tunisie, de la fracture littorale et de l'arrière-pays, qui a d'ailleurs conduit — mais pas seulement — à la révolution du 14 janvier 2011. Ce cas pilote pourrait peut-être être répliqué pour les autres pays. Merci pour votre attention.

Thierry Lavoux

Khalil Attia, merci beaucoup. Nous avons là des propositions en termes d'action sur la prospective qui sont absolument intéressantes et passionnantes. Nous verrons comment nous pourrions les poursuivre. Nous avons également des propositions avec l'Algérie, qui pourraient éventuellement conduire à un ou des ateliers sur l'exercice MED 2050. Ces petites graines semées aujourd'hui, en ce jour d'anniversaire, sont tout à fait intéressantes. Je souhaite vous remercier tous les deux.

Je passe la parole à Lucien Chabason, que tout le monde connaît. Il fut le coordonnateur du PAM pendant une dizaine d'années, jusqu'en 2003. De son côté, il nous parlera de la façon dont les travaux du Plan Bleu, au niveau du PAM, ont été utiles. ★

La lecture historique des Nations unies

Lucien Chabason, ancien coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée (ONU Environnement/PAM), 1994-2003

La préparation de cette présentation m'a ramené en arrière, en 1980, auprès de Michel Batisse, qui était alors directeur des sciences à l'UNESCO et moi délégué de la France à la convention du patrimoine mondial.

En 1989, il présidait le Plan Bleu. Le ministre de l'Environnement de l'époque, Brice Lalonde, lui avait proposé de présenter le rapport « Les avènements du bassin méditerranéen ». Ce travail était extraordinaire et tout à fait exceptionnel. Incontestablement, à l'époque, le Plan Bleu apportait une contribution décisive à l'émergence du développement durable, dont les idées avaient été très largement préfigurées grâce au travail qui s'était opéré en Méditerranée.

La préfiguration du développement durable était aussi la préfiguration de l'aspect social. L'évaluation des écosystèmes, en 2005, a introduit la notion de *drivers*, c'est-à-dire de processus qui affectent l'environnement.

C'était déjà la vision de Michel Batisse sur le Plan Bleu, après le programme sur l'homme et la biosphère (MAB), qu'il avait créé à l'UNESCO en 1971 comme

programme intergouvernemental visant à établir une base scientifique pour améliorer les relations entre l'homme et la nature. Dans cette vision, il refusait de dissocier les activités humaines de l'évolution de l'environnement.

Ce lien était également présent dans les idées de Serge Antoine, président du Plan Bleu, qui avait contribué à la création initiale du ministère de l'Environnement et concouru à son développement.

On peut considérer que cet apport conceptuel a été primordial, de la part de ces deux personnages essentiels du Plan Bleu, qui participèrent activement à la préparation de la conférence de Rio en 1992 et qui ont joué un rôle essentiel dans l'émergence de la notion de développement durable.

Avec le sujet qui m'a été donné à traiter, le Plan Bleu et le PAM, nous constatons à quel point les réflexions qui avaient été opérées sur le Plan Bleu en Méditerranée ont contribué de façon décisive à la question de la durabilité.

C'était une période d'enthousiasme en Méditerranée, avec l'esprit de Rio, la fin

de la guerre froide et le début du processus d'Oslo relatif à la question palestinienne. C'était aussi l'émergence du développement durable, la détente généralisée, l'émergence de la société civile. En Méditerranée, nous nous efforçons alors de passer aux actes, avec la rénovation du PAM et la rénovation de la convention de Barcelone. À l'époque, nous faisons œuvre de progressisme en termes de multilatéralisme et d'implication de la société civile.

La convention de Barcelone était très avancée. Elle est l'une des rares conventions à couvrir la haute mer. Au sein du protocole sur les aires spécialement protégées (ASP), elle a permis de créer ces aires protégées en haute mer. Nous l'avons fait avec le sanctuaire Pélagos, alors que pour le reste des mers et des océans, nous en sommes encore à négocier, à New-York, un accord qui permettrait aux États de protéger la biodiversité en mer.

Avec la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) aussi, nous avons anticipé les évolutions. Lorsque la CMDD fut créée en 1996, les pays étaient unanimes pour

insérer sur un pied d'égalité, aux côtés des États, les collectivités, les acteurs économiques et les ONG environnementales, ce qui ne s'est pas encore vu dans d'autres régions du monde ni aux Nations unies. À l'origine de cette audace, un travail extraordinaire avait été fait, notamment par le Plan Bleu.

Ensuite, la vie a repris son cours. Nous l'avons vu au Proche-Orient et en Europe. La notion d'Agenda 21 et la déclaration de Rio n'ont pas eu immédiatement les suites que nous aurions pu imaginer. La déclaration de Barcelone de 1995, qui a créé le partenariat euro-méditerranéen, ne dit pas un mot du développement durable en Méditerranée. Le seul vrai objectif a été la création d'une zone de libre-échange pour promouvoir le développement économique et social en Méditerranée. Telles étaient les idées de l'époque. Ces idées faisaient une très grande confiance à l'ouverture commerciale pour générer des processus vertueux. Il est évident que ces idées sont aujourd'hui dépassées. Nous ne pouvons nous contenter d'une telle approche pour générer des processus vertueux.

Dans la mise en œuvre du partenariat euro-méditerranéen, la Commission européenne a donné la priorité aux questions marines. Alors que la convention de Barcelone est axée sur ces questions, le Plan Bleu a une vision beaucoup plus large. Un certain nombre de pays, qui ont été réservés vis-à-vis de cet élargissement, ont essayé de recentrer la convention de Barcelone sur les enjeux marins.

Cependant, il convient de reconnaître que l'Europe soutenait correctement le Plan Bleu lorsque celui-ci commençait à mettre en œuvre les éléments de base du développement durable, en particulier sous l'impulsion de Guillaume Benoît, avec des statistiques et des indicateurs. Elle apportait également son soutien aux pays dans la question de constituer des capacités nouvelles, notamment en matière de gouvernance, que posait la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable.

Pour le Plan Bleu, tout ceci était un défi. On lui demandait en effet de passer d'une analyse prospective à une approche beaucoup plus opérationnelle. En matière de développement durable, le passage de l'analyse des facteurs de non-durabilité aux stratégies de réponse ne va pas de soi. Ce ne sont pas nécessairement les mêmes institutions qui doivent faire les analyses de la non-durabilité et qui, comme pour les *drivers*, doivent apporter les réponses politiques. Ce sont en effet des métiers très largement différents. Il fallut donc transformer assez largement le Plan Bleu et y reconstituer notamment des capacités d'expertise nécessaires. Ce travail était un défi relativement important. Je crois qu'il fut bien relevé à l'époque. Pour autant, des questions demeurent. Je pense qu'il faut se rapprocher à nouveau des Nations unies. Les Nations unies ont tout de même eu, en matière de développement durable, la capacité politique de promouvoir des réformes.

La première d'entre elles est d'avoir fusionné les démarches de dévelop-

pement et de développement durable. Les objectifs du millénaire pour le développement furent adoptés en 2000, au sommet du millénaire, puis intervint la déclaration de Johannesburg en 2002, sans faire de lien entre les deux. L'adoption des objectifs du développement durable, après la commémoration de la conférence de Rio, en 2012, est l'un très grand succès des Nations unies et une réforme rationnelle. Il n'y a plus le développement d'un côté et le développement durable de l'autre. Nous avons adopté une large vision du développement durable qui ne se limite pas à l'impact du développement économique sur l'environnement. Elle couvre les aspects sociaux, la gouvernance, des aspects politiques sensibles qui étaient indissociables du développement durable.

Deuxièmement, les Nations unies ont aussi su faire des réformes institutionnelles. Elles ont reconnu que la Commission du développement durable (CDD) n'avait pas bien fonctionné et qu'elle n'avait pas été efficace. Elles en ont tiré les conséquences, ce qui est rare au sein des systèmes internationaux et nationaux. Elles ont créé, en lieu et place de la CDD, le forum politique de haut niveau, rattaché au Conseil économique et social et au Secrétaire général. Ce forum politique de haut niveau a pris d'emblée une certaine aura.

Les Nations unies ont par ailleurs adopté ce concept fort de l'Agenda 2030, avec une partie consacrée aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et une composante liée au changement climatique. Par consé-

quent, il est peut-être nécessaire de montrer, en Méditerranée, cette capacité de réforme qu'ont su assumer les Nations unies. Le positionnement de la CMDD, au sein d'un plan d'action pour la Méditerranée, c'est d'abord dans le cadre d'une convention marine dont les porteurs sont les ministères en charge de l'environnement marin. Dès lors que les OMD sont inscrits en Méditerranée, ne faudrait-il pas faire de la CMDD un forum plus large, co-partagé et co-porté, qui serait à la jonction des anciens organismes opérant en Méditerranée autour des enjeux du développement durable ?

Il me semble donc qu'il faut s'interroger sur le positionnement de la CMDD. Le Plan Bleu jouerait bien entendu un rôle majeur dans cette contribution. Il est très important de nous centrer sur les principales questions : la population, l'urbanisation, le tourisme et ses phénomènes nouveaux qui peuvent engendrer une certaine préoccupation, tels que les croisières, la poursuite de l'urbanisation, l'ouverture de sites remarquables au tourisme, le piétinement de l'application du protocole d'Almeria.

La semaine dernière, le parlement français a discuté de la loi Littoral. Vous avez noté qu'elle a largement résisté aux attaques scandaleuses dont elle a été l'objet et aux nouvelles tentatives de remise en cause.

Nous voyons ce que permet la loi Littoral. Le Conservatoire du littoral, les politiques des espaces naturels sensibles, la limitation de la privatisation des plages, le libre accès du public au

bord de mer constituent un ensemble remarquable. Le rapport Picard date de 1973 : il a 45 ans ! Le développement durable s'est construit de cette façon. Il faut du temps. Or la loi Littoral n'empêche pas la France d'être la première destination touristique de l'Europe et de la Méditerranée. Nous constatons, avec de telles politiques que nous avons inscrites dans le protocole d'Almeria, que le développement durable a un sens et qu'il ne gêne pas le développement économique et social, au contraire. Je pense que les lointains travaux du Plan Bleu dans le bassin méditerranéen ont préfiguré de telles réalisations.

Il faut se concentrer sur l'application, la mise en œuvre et les thèmes vitaux pour la Méditerranée, y compris sur les thèmes politiques qui sont absolument primordiaux, avec le retour de l'esprit de coopération et de recherche de la paix et la fin des occupations. Tout ceci est absolument indispensable.

Le Plan Bleu doit à nouveau jouer son rôle, en tenant compte de l'époque dans laquelle nous vivons, de l'émergence des objectifs de développement durable, de la réforme des Nations unies. L'Europe doit bien entendu apporter son soutien à ce travail indispensable.

Nous avons besoin de têtes chercheuses en Méditerranée. Un énorme travail a été réalisé, dans les années 1970, dans le cadre de structures de recherche, de groupes de réflexion, à l'interface des sciences et de la politique. Il est indispensable de conserver cette capacité dans nos pays. Je vous remercie.

Thierry Lavoux

Lucien Chabason, merci pour cet exposé extrêmement roboratif. Tu es arrivé en cours de route mais sache que tu as confirmé tout ce qui a été dit avant ton arrivée. C'est plutôt bon signe. Cela prouve que tu es un homme d'expérience, capable de rebondir sur les grands sujets méditerranéens.

L'inscription dans la durée me plaît beaucoup. Ce qui a été dit sur la loi Littoral, nous pouvons également le dire sur ce qui a été fait dans le cadre de la Convention de Barcelone et du PAM. Il s'agit d'un long cheminement, de petites graines que nous semons. Il ne faut pas craindre de s'arrêter et de semer les mêmes choses parce qu'au fond, cela vaut le coup.

Je passe à présent la parole à Elen Lemaître-Curri dont l'intervention, après l'évocation du passé, s'orientera plutôt vers l'avenir. Elen est directrice du Plan Bleu depuis peu de temps puisque nous l'avons recrutée en septembre. ★

À l'heure du changement climatique et de la croissance bleue : vers une nouvelle prospective en Méditerranée

Elen Lemaître-Curri, directrice du Plan Bleu



Elen Lemaître-Curri

Merci à tous d'être présents pour réfléchir avec nous à ce nouvel exercice de prospective dont plusieurs intervenants ont déjà parlé et que les pays riverains de la Méditerranée nous ont demandé d'animer, dans le cadre de la convention de Barcelone et du Plan d'action pour la Méditerranée.

Comme nous l'avons vu ce matin, les rapports de 1989 et de 2005 ont marqué les esprits. Ils ont été cités des centaines de fois. Ils ont influencé des réformes et de nouvelles stratégies pour l'ensemble du bassin ou pour un certain nombre de pays dans lesquels ils ont pu être décl-

nés. Très souvent, il est encore fait référence à ces rapports.

Pourtant, depuis que j'ai pris la direction du Plan Bleu, il y a quelques mois, j'ai pu entendre un certain nombre de demandes allant dans le sens de la définition d'une nouvelle vision pour le bassin et de la nécessité d'une nouvelle prospective pour la Méditerranée. Nous pouvons, par exemple, citer le cas du ministre du Développement de la Tunisie, qui a appelé à une nouvelle vision, ou celui du directeur de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en Méditerranée. Je pense que c'est cette nouvelle vision, ce nouveau projet commun que les pays riverains de la Méditerranée nous ont demandé d'animer avec l'ensemble des composantes du Plan d'action pour la Méditerranée et de ses partenaires.

Le besoin d'un nouvel exercice de prospective

La première question qui peut se poser est la suivante : « Pourquoi avons-nous

besoin d'un nouvel exercice de prospective ? » Pour essayer de répondre à cette question, nous avons passé en revue 35 exercices de prospective récents sur le bassin. L'un de nos premiers constats, c'est que les exercices de prospective qui ont eu lieu depuis 2005 sont très souvent des exercices sectoriels. Or l'originalité du Plan Bleu, qui est d'apporter une vision systémique et intersectorielle sur des questions à la fois environnementales et de développement, est unique et à nouveau nécessaire.

Plutôt que de repartir de cet ensemble très riche de travaux récents, je vais repartir du Plan Bleu de 2005 pour justifier la nécessité d'une nouvelle analyse systémique.

La continuité de certaines tendances

Si l'on revisite le rapport de 2005, on se rend compte qu'un ensemble de tendances se sont inscrites dans la continuité du rapport. Certaines d'entre elles se confirment.

Comme beaucoup d'intervenants l'ont dit, une des tendances importantes concerne la démographie. La croissance se poursuit, malgré le processus de transition, surtout dans le sud et l'est du bassin où l'on attend 130 millions de nouveaux habitants d'ici à 2050, ainsi que 150 millions de nouveaux citadins, dans un contexte où l'urbanisation se concentre largement sur le littoral. Cela a pour conséquence des pressions constantes et renouvelées.

L'autre tendance qui se confirme est celle de l'évolution des activités littorales et marines, qui avaient bien été décrites par le Plan Bleu. La pêche poursuit son déclin, avec 90 % des stocks que l'on estime aujourd'hui surexploités. De plus, certaines activités viennent à croître : le trafic maritime (qui a triplé durant ces vingt dernières années), l'aquaculture, le tourisme (dont nous avons souligné toute l'importance lors des précédentes interventions), mais aussi les énergies en mer sur le bassin. La progression très rapide de ces activités dans un milieu presque clos et fragile, soumis à des pressions très importantes, souligne toute l'importance du défi d'une transition vers une économie plus durable et plus inclusive en Méditerranée : une économie bleue.

On constate également un ensemble de progrès environnementaux dans un contexte difficile. On ne soulignera jamais trop que ces progrès existent. L'accès aux systèmes d'assainissement sur le bassin connaît une amélioration formidable, avec plusieurs dizaines de millions de personnes qui, durant ces

vingt dernières années, ont pu accéder à un assainissement amélioré. Certains pays du Nord et du Sud, avec des projets d'investissement récents, connaissent une amélioration très forte de leur production d'énergie renouvelable. Enfin, comme nous l'avons déjà cité plusieurs fois, il y a eu la mise en place d'un réseau unique d'aires marines protégées, à la fois près des côtes et en haute mer.

Revisiter l'histoire nous permet de comprendre des difficultés. Mais cela nous donne également des raisons d'espérer. Un chiffre m'a particulièrement marquée : en 1960, un million d'enfants de moins de cinq ans mouraient annuellement autour de la Méditerranée. Aujourd'hui, ce chiffre a été divisé par sept, pour une population qui a doublé, certainement grâce à une meilleure gestion de l'environnement. Ce sont des chiffres et des données dont il faut que nous nous souvenions lorsque nous sommes en train d'imaginer des progrès pour l'avenir dans un contexte compliqué. Mais les contextes antérieurs étaient déjà eux-mêmes bien complexes au cours des précédentes décennies !

J'ai parlé d'un certain nombre de continuités. À elles seules, ces continuités ne justifient pas une nouvelle perspective.

Les facteurs de discontinuité et de différence

Maintenant, il y a un certain nombre de discontinuités et de grandes différences par rapport aux textes de 2005. Je pense

que Guillaume Benoit les a déjà bien soulignées.

La première différence, c'est le changement climatique. L'ampleur du changement climatique n'était pas envisagée en 2005. Le rapport de 2005 faisait l'hypothèse d'un changement climatique qui ne dépasserait pas un degré supplémentaire en moyenne à l'horizon de 2025. Par exemple, les scientifiques du réseau MedECC, avec lesquels nous travaillons, parlent déjà d'une augmentation d'1,5 degré et de plus de 2 degrés, en été, sur certaines parties du bassin. Nous sommes donc vraiment dans une dynamique de changement climatique et d'impact sur la Méditerranée, reconnue comme un « hot spot » du changement climatique. Cette évolution n'a rien à voir avec ce que nous aurions pu imaginer 15 ans auparavant.

Cette augmentation de la température se traduira par un impact sur les écosystèmes, les activités économiques mais également un impact sur les zones urbaines, impact dont je tiens à souligner l'importance. Une étude récente sur la Méditerranée orientale montre que les mois d'été, qui sont aujourd'hui les plus chauds, sont encore plus frais que les mois d'été les plus frais qui devraient se produire à la fin du siècle. Il s'agit donc d'un changement total de température qui affectera certainement les modes de vie et les nécessités d'aménagement et d'investissement.

En Méditerranée, le changement climatique accentue des fragilités déjà existantes. Nous avons parlé de très fortes

hétérogénéités d'accès à l'eau sur le bassin, avec les pays du sud de la Méditerranée qui ont accès, par habitant, à environ un huitième des ressources en eau renouvelable auxquels ont accès les pays du nord, avec une baisse de la pluviométrie déjà constatée sur le bassin ainsi que des tendances à la baisse tout à fait alarmantes sur la fin du siècle.

Ces fragilités existantes sont accentuées par un ensemble de phénomènes liés au changement climatique. C'est le cas de l'acidification, déjà perceptible en Méditerranée, dont on attend un impact important sur des ressources précieuses que sont notamment les coraux et les mollusques. D'autres impacts environnementaux mais aussi économiques sont à prévoir sur des filières stratégiques telles que le tourisme et l'aquaculture en mer. Au-delà de ces phénomènes, nous pourrions parler de la montée du niveau de la mer, dont l'impact est en train d'être réévalué, de la salinisation des nappes qu'elle pourrait notamment entraîner, de l'augmentation des aléas et du changement du régime des vents. Ces quelques points montrent toute l'ampleur que devrait prendre, dans un futur exercice de prospective, la question du changement climatique et les nouvelles données que nous pouvons avoir sur son impact à venir.

Un autre facteur important de discontinuité est lié à la croissance économique, notamment dans les pays du sud du bassin. Dans son hypothèse la plus favorable, le rapport de 2005 faisait l'hypothèse d'une croissance de 7 % (si mes souvenirs sont bons) dans les pays du

sud et de l'est du bassin. Aujourd'hui, avec les situations de conflits et les difficultés économiques que nous connaissons et même si certains pays du sud et de l'est connaissent une croissance plus importante qu'au nord, nous n'avons pas observé dans tous les secteurs une croissance à la mesure des enjeux qui avaient été envisagés.

Le secteur qui illustre bien cela, c'est le secteur du tourisme international. On voit que, dans son ensemble, le secteur a continué à progresser dans les pays riverains de la Méditerranée. Cependant, depuis 2010, les arrivées de touristes dans les pays du sud stagnent voire diminuent, alors qu'il s'agit là d'un secteur économique important, y représentant 10 à 11 % du PIB.

Parmi les autres grands facteurs de discontinuité, on pourrait parler de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication mais également de l'agenda 2030, largement mentionné par Lucien Chabason, qui structure le projet de développement au niveau mondial. L'ensemble de ces facteurs justifie la nécessité d'une nouvelle vision et d'une nouvelle prospective.

Quel type de prospective et de vision entreprendre ?

La question qui se pose ensuite est : quel type de prospective et de vision entreprendre ? J'insisterai sur trois points.

Le premier est la continuité. Dans la lignée du passé, le nouvel exercice est

construit comme un travail de prospective pour l'action. Il ne s'agit pas juste de se projeter dans des scénarios d'avenir lointains et contrastés mais bien de dresser les éléments de réflexion et d'orientation qui permettront d'engager rapidement un processus d'action dans chacun des pays méditerranéens ainsi qu'au niveau des organismes d'aide au développement et du plan d'action pour la Méditerranée. C'est ce qu'écrivait déjà Michel Batisse en 1989. Je pense que ce sont de beaux objectifs pour l'exercice à venir.

Tournée vers l'action, cette prospective doit être aussi un travail de co-construction sur le bassin et pas seulement un travail d'experts. L'ensemble des pays riverains et des parties à la convention de Barcelone ont demandé, de façon extrêmement claire, que l'on s'engage dans un travail participatif, où l'ensemble des voix et des points de vue sur l'avenir du bassin puissent être entendus.

Avant de construire une vision globale et pour la construire, il est impératif de reconnaître qu'il existe un ensemble de visions sur le bassin qui peuvent être très contrastées. Nous pouvons avoir des visions contrastées sur l'avenir entre différents pays de plusieurs rives du bassin mais aussi entre différents types d'acteurs. Parmi les enjeux compliqués et très enthousiasmants de ce futur exercice de prospective, il y a l'idée qu'il faudra impliquer un ensemble de décideurs, de représentants de la société civile et de collectivités locales, d'acteurs du secteur privé, qui sont tous incontournables dans les discussions

sur le développement durable et les politiques d'environnement dans les décennies à venir, mais également du secteur privé.

J'ai parlé de deux dimensions : la prospective pour l'action, les visions contrastées. Je souhaite juste revenir sur ce qu'implique une prospective pour l'action. Cela signifie ne pas se limiter à regarder des scénarios de long terme, mais aussi travailler sur des chemins de transition : comment arriver à cette vision, qui puisse être une vision partagée ? Quelles sont les transitions possibles ?

Pour cela, les parties nous ont demandé de travailler à l'horizon 2050. C'est un horizon absolument nécessaire si l'on souhaite s'inscrire dans ces chemins et dans l'identification des investissements qui seraient incontournables pour arriver à cette transition à court, à moyen et à long termes. L'objectif global est d'arriver à considérer des enjeux de long terme pour inspirer les décisions à venir, en s'appuyant largement sur l'expertise de l'ensemble de la famille des institutions du plan d'action pour la Méditerranée et de ses partenaires.

La construction concrète de cet exercice pour transcrire l'ensemble de ces idées s'articule autour de cinq modules et, avant tout, autour d'un réseau. L'idée première consiste à fédérer l'ensemble des acteurs s'intéressant ou réfléchissant déjà à l'avenir du bassin, lors des exercices de prospective dont nous avons déjà parlé, autour d'un réseau d'échanges qui pourrait démarrer

assez rapidement. Nous espérons pouvoir commencer à animer de premiers échanges à l'automne 2018. Nous vous invitons à vous inscrire dans ce réseau d'échanges qui pourrait jouer un rôle d'animation et d'interface. C'est un élément structurant que nous proposons pour l'ensemble de l'exercice.

Ensuite, nous prévoyons une décomposition en plusieurs phases :

- Le premier objectif, en 2018, est la construction de partenariats. Ce type d'exercice ne se mène certainement pas seuls. Ce n'est pas ce que nous ont demandé les parties contractantes. Il s'agit de construire des partenariats techniques et de trouver des financements appropriés afin de lancer les différents modules de cet exercice de prospective.
- En articulation avec le rapport sur l'état de l'environnement et du développement, déjà évoqué, il faut dégager et travailler sur les tendances : les forces motrices, les risques et les opportunités émergents.
- Une autre phase serait un focus sur la mer. Je pense que les parties contractantes ont été claires à ce sujet : les perspectives liées aux milieux marins sont un élément très important et structurant de l'avenir.
- Le partage de visions contrastées doit servir ensuite à construire un dialogue et une vision commune, la co-construction de transitions et l'identification de stratégies d'investissement.
- Enfin, l'objectif est de réussir à réaliser tout au long de l'exercice un travail de communication et de diffusion : la production de résultats tout au long

de l'exercice, sans attendre un rapport final, ainsi que la possibilité, nous l'espérons; de décliner cet exercice en lien avec des acteurs intéressés, des régions et des pays.

Nous avons entendu avec beaucoup d'intérêt la proposition effectuée par la Tunisie et par l'Algérie, en sachant qu'un bel objectif (dont parlait déjà Guillaume Benoît à propos du rapport de 2005) serait d'arriver à décliner cette stratégie globale dans des exercices en partenariat avec des pays, tout en se constituant ou se reconstituant comme un centre de ressources pour l'appui à des analyses prospectives sur le bassin méditerranéen.

L'inscription de la prospective dans les missions structurantes du Plan Bleu

Ce travail de prospective ne serait pas possible s'il ne s'inscrivait pas dans d'autres missions structurantes du Plan Bleu, qui en comporte six, dont la prospective. Cependant, cette dernière ne serait pas possible sans les cinq autres missions.

L'observation de l'environnement et du développement sert à éclairer les décideurs. Ces travaux ponctuels nourrissent des travaux plus larges et plus substantiels de rapportage. Je peux citer trois rapports en cours :

- l'évaluation de l'initiative à l'horizon 2020, menée par le programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine dans la région méditerranéenne.

néenne (MED POL) ;

- avec l'Agence européenne pour l'environnement, un partenaire extrêmement important de ces travaux, l'état de l'environnement ;
- l'état des forêts méditerranéennes, préparé avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Silva Mediterranea, avec un deuxième état qui sera publié en juillet 2018.

Ces travaux n'interviennent pas de manière isolée. De fait, ils se nourrissent les uns les autres. Nous pourrions énumérer une multitude d'initiatives, au sein du Plan Bleu ou du système du PAM, qui se construisent en s'appuyant les uns sur les autres. Les travaux de rapportage s'inspirent d'expériences locales, de projets locaux. Avoir cet ancrage dans l'action est extrêmement important, d'autant que l'une des orientations

du futur rapport sur l'environnement est d'être un véritable retour d'expérience sur les réponses qui ont déjà été apportées. Quelles sont les leçons que l'on peut tirer des initiatives qui ont déjà été mises en œuvre ? Cela implique cet ancrage dans des réalités locales et dans des projets de terrain. Il s'agit des activités liées aux indicateurs qui alimentent le rapport sur l'état de l'environnement, lui-même devant servir de situation de référence pour la prospective.

Un autre pilier de l'action du Plan Bleu réside dans l'accompagnement de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) notamment dans la préparation, le suivi et la déclinaison de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable, le Plan Bleu apportant un appui technique et une expertise.

Cela se traduit très concrètement, depuis deux ans et nous l'espérons au cours des années à venir, par le projet SIMPEER (Mécanisme simplifié d'examen par les pairs), qui vise à engager un dialogue entre pays méditerranéens pour un processus d'amélioration et d'apprentissage mutuels sur les Stratégies nationales pour le développement durable (SNDD) et que certains pays volontaires ont choisi de mettre en œuvre pour les aider, à travers des échanges d'expériences entre eux, à décliner l'agenda 2030 et la stratégie sur leur territoire. Cet échange va dans les deux sens : d'une part, les pays reçoivent un appui pour la déclinaison des stratégies, d'autre part, l'expérience des pays est très enrichissante pour les travaux de rapportage et de capitalisation ainsi que pour les appuis stratégiques que peut ensuite porter le Plan Bleu.



Navire de croisière à Venise. Source : Plan Bleu

Notre priorité est l'intégration du changement climatique. Cela se traduit de manière très concrète par l'accueil du réseau d'experts méditerranéens sur les changements climatiques et environnementaux. Ce réseau regroupe 380 experts, originaires de 31 pays. Il prépare l'élaboration du premier rapport d'évaluation scientifique pour 2019, avec l'appui d'institutions comme les secrétariats de l'Union pour la Méditerranée et du Plan Bleu. Nous remercions ces partenaires car c'est bien à travers cette interface de science politique que nous parviendrons à intégrer les enjeux du changement climatique dans les futurs exercices de prospective et de stratégie, mais également à en mesurer toute l'ampleur.

Accompagner la transition vers une économie verte et bleue est une orientation concrète. Pour le Plan Bleu, il s'agit de la réalisation des changements qui s'imposent. L'un des domaines où le Plan Bleu est toujours intervenu et a toujours réfléchi est celui du tourisme durable. Je souhaite mentionner trois activités récentes :

- la publication d'un cahier sur l'état des lieux et les orientations stratégiques pour un tourisme durable ;
- la participation à des projets relevant du programme européen pour une croissance durable dans la région méditerranéenne (Interreg MED) : le Plan Bleu est responsable de la capitalisation et de l'animation de communautés d'acteurs, avec des praticiens, des scientifiques et des décideurs, pour réfléchir et trouver des solutions en matière de tourisme durable ;

- dans le cadre du PAM, la demande d'un appui à l'élaboration de documents méthodologiques ou de lignes stratégiques.

Ces travaux ne sont pas menés de manière isolée par le Plan Bleu, mais avec un ensemble d'autres structures, y compris au sein du système du PAM.

Enfin, le Plan Bleu essaye de fournir des références chiffrées afin d'évaluer ce qui est possible et guider les choix dans les solutions durables qui peuvent être promues. Cela se pratique à travers l'apport d'analyses socio-économiques sur un ensemble des thèmes portés par d'autres institutions du PAM.

Nous pourrions citer l'analyse socio-économique qui a, au départ, alimenté l'approche basée sur les écosystèmes. Cette approche est aujourd'hui largement adoptée au sein du système du PAM. Je pense que c'est également un élément de réponse à la limite qu'identifiait Guillaume Benoît. Aujourd'hui, la notion d'écosystèmes, de services écosystémiques ou de valeur liée à ces services est extrêmement importante. Un exemple est le futur travail sur l'évaluation socio-économique des mesures de prévention et de réduction des rejets de plastiques dans les milieux naturels, en lien avec l'ensemble des structures du PAM qui s'occupent de ces sujets.

Pour conclure, je dirai la chose suivante : aujourd'hui comme hier et même si les termes sont différents, le Plan Bleu agit comme une interface de science politique, grâce à un réseau d'acteurs :

des décideurs, des partenaires au sein du PAM et des points focaux situés dans certains pays, des experts nationaux, des réseaux scientifiques, des partenaires au sein des institutions françaises, méditerranéennes et européennes.

C'est bien grâce à ces partenariats que nous pouvons espérer mener les activités prévues dans notre programme de travail pour les années à venir. Nous vous remercions de ces partenariats : beaucoup des partenaires sont ici. Nous comptons sur eux et nous vous remercions de vos retours sur les propositions de ces exercices.

Thierry Lavoux

Elen, merci pour ce brillant exposé. Il montre qu'il y a du pain sur la planche. Comme nous l'avons toujours dit au Plan Bleu, il faut retenir que nous sommes impuissants sans l'apport des autres. Nous sommes au sein du réseau PAM. Nous avons des partenaires multiples, toute une variété d'acteurs qui nous permet au fond de parvenir à nos objectifs et de les finaliser.

Cette feuille de route que tu as esquissée sur la prospective MED 2050 est très réjouissante. Il s'agira du troisième exercice du Plan Bleu depuis son origine, à chaque fois avec des composantes, des regards et des angles différents qui tiennent compte des perspectives et du contexte très fluctuant. Je vous propose à présent d'ouvrir un débat. ★

Débat

Mohamed Chakchouk

Je suis consultant en commerce international, mais aussi marchand de dattes et d'olives. Je suis tombé dans la marmite du développement durable au sein du Collège des hautes études de l'environnement et du développement durable de mon ami Jacques Brégeon. Nous pensions et agissions dans le cadre de sessions bilatérales franco-tunisiennes; ce qui m'a amené à faire la connaissance de Khalil Attia, lorsqu'il était directeur de l'environnement en Tunisie, que je salue.

Je suis très heureux de participer à ce colloque mais je suis un peu bouleversé parce que l'actualité nous rattrape : 68 jeunes Tunisiens viennent de périr lors d'une tentative de migration. Le problème des migrants, pour la rive Sud de Méditerranée, est très important.

Il se pose également un problème d'eau pour l'agriculture. Comme le développement durable consiste à penser global et à agir local, la Tunisie est un laboratoire, sans oublier que nos frères du Maghreb doivent aussi être impliqués. La Tunisie vient de connaître ses premières élections municipales, qui mettent en place une décentralisation. Aujourd'hui, dans votre structure et dans votre approche, il faut penser aussi et surtout à la coopération décentralisée.

Les régions du nord de la Méditerranée doivent nous transmettre leurs connaissances. Le temps est à cette transmission, en sachant que leurs intérêts ne sont pas ceux du Sud. Ici, vous vivez dans l'industrialisation. Vos intérêts sont contraires aux nôtres. En tant que franco-tunisien, je vis de part et d'autre de la Méditerranée. Je me souviens toujours des propos d'une personne originaire de l'Afrique subsaharienne qui me disait : « nous, nous voulons des pesticides parce qu'il faut bien donner à manger à nos enfants ».

Je voudrais aussi interpeller les responsables du Maghreb qui sont parmi nous aujourd'hui. Leurs plans et leurs programmes sont quasiment les mêmes. Pourquoi ne pas faire un collectif du Maghreb ? Le Maghreb a besoin d'un projet, d'un dessein commun,

à l'image de ce qui s'est passé en Europe depuis les années 1950. Je pense qu'il serait de bon augure qu'une initiative Nord/Sud ou qu'un collectif puisse se créer. Je pense que Madame en a tracé les lignes et j'en suis très heureux. En tant que membre citoyen de la société civile, je suis prêt à donner tout mon temps.

Je suis issu d'un petit village qui s'appelle Salakta, au large de Mahdia, qui a une origine romaine. Nous allons essayer de travailler avec la nouvelle élue municipale. D'ailleurs, la plupart des gens qui ont réussi en Tunisie sont des indépendants. L'une des premières priorités est la propreté, l'environnement, le développement durable. Les jeunes qui sont laissés à la dérive n'ont que deux chemins, soit rejoindre Daesh et se faire exploser, soit trouver du travail pour rester en Tunisie et non pas prendre des barques pour venir en Europe. C'est très important. Je reste à la disposition de Madame, si elle le souhaite, pour lancer des initiatives locales.

Thierry Lavoux

Vous confirmez ce qu'avait dit Serge Antoine et ce que nous avons répété ce matin : le multilatéralisme a ses limites. Il faut également tisser des trames très fines de coopération. C'est ce que vous avez dit en citant la coopération décentralisée. Les propos d'Elen sur la prospective incarnent typiquement un exercice qui peut permettre de réunir des visions communes, par exemple au Maghreb.

Arezki Derridj

Je suis professeur à l'université de Tizi-Ouzou et membre du programme EuroMéditerranée du CRSTRA. Je remercie les organisateurs de m'avoir invité.

J'ai le sentiment que l'on considère les changements climatiques comme une fatalité inévitable. On n'insiste pas suffisamment sur leur origine anthropique et sur les consommations anthropiques en matière d'environnement. Tout à l'heure, mon compatriote a parlé d'environnement en Algérie. En effet, il existe une grande volonté politique. Mais je dirais que le développement durable en est à ses balbutiements. Il y a beau-

coup de volonté. Mais sur le terrain, nous constatons beaucoup de dégradations. Les forêts sont brûlées. Les déchets sont devenus un fléau pour les maires. Le béton est la première pollution sur le littoral, avec toutes ses conséquences néfastes sur l'environnement et la mer Méditerranée.

Beaucoup de chemin a été parcouru par le Plan Bleu. Mais il me semble qu'il faudrait peut-être maintenant mettre l'accent sur l'origine anthropique que nous voulons limiter. Nous parlions tout à l'heure du chômage des jeunes au sud de la Méditerranée. Le départ de ces jeunes, dans des embarcations de fortune, pour fuir la pauvreté, est dû à ce développement durable qui n'est pas bien ancré en Afrique et particulièrement en Afrique septentrionale.

Thierry Lavoux

Cet après-midi, nous aurons l'occasion de parler du sujet des problèmes socio-économiques.

Christian Averous

Je voudrais insister sur deux mots.

L'un est le multilatéralisme. La coopération internationale, qui existe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, n'est plus une évidence aujourd'hui. Nous apprécions tout ce que font le Plan Bleu, le PAM et l'ONU dans cette logique de coopération entre les pays, selon des ambitions pacifiques et sages. C'est très important parce que cette coopération est, d'une certaine manière, le contraire de la guerre. La région méditerranéenne, comme d'autres parties du monde, veut vivre. Le multilatéralisme est absolument essentiel. Mais, vraiment, il n'est plus évident, alors qu'il a été très présent dans nos pays. Il faut le défendre.

L'autre mot est le « développement durable inclusif ». Cette évolution du vocabulaire de l'ONU est majeure parce qu'elle met l'accent sur la question des inégalités, qui est devenue centrale dans les objectifs du développement durable à l'horizon de 2030. C'est la question de la pauvreté et des personnes restant sur le bord du chemin, celle de la façon dont nos sociétés traitent les jeunes, les femmes et les jeunes filles. Ces questions

majeures sont associées aujourd'hui aux logiques du développement durable. L'inclusion est donc pour nous un mot clé dans nos travaux opérationnels.

Jacques Theys

J'ai deux questions à poser aux deux intervenants originaires d'Algérie et de Tunisie.

Il y a d'abord un constat. Dans vos interventions, vous parlez beaucoup des causes mais très peu de l'influence éventuelle de l'aménagement du territoire ni des problèmes de la mer. Est-ce que cela signifie que dans vos deux pays, il y a une séparation entre les questions maritimes et celles de l'environnement et de l'aménagement du territoire ? Ou est-ce parce que les problèmes de la mer ne sont pas nécessairement prioritaires ? Je pense que cette question de la place de la mer dans les deux pays est importante pour le Plan Bleu et pour le PAM.

J'ai une autre question beaucoup plus générale. Vous avez dit que le Plan Bleu était utile pour faire des diagnostics et des prévisions mais que le passage à l'action était difficile. Est-ce dû au fait que le Plan Bleu ne ferait pas suffisamment de propositions d'actions précises ? Travaille-t-il suffisamment sur les problèmes de transition ? Est-ce pour des raisons plus internes de séparation entre la réflexion et l'action ? C'est une question générale, mais je pense qu'il est intéressant de savoir si le Plan Bleu va assez loin dans ses propositions d'actions relativement concrètes.

Thierry Lavoux

Voilà des questions qui sont posées à Khalil Attia, par exemple.

Khalil Attia

Je commencerai par répondre à la première question. Je n'ai pas parlé de la mer parce que la répartition du travail entre les centres d'activités régionales, dans le cadre du PAM, fait que le Plan Bleu ne traite que partiellement de sujets maritimes. À l'époque que j'ai évoquée, le Plan Bleu réalisait peu de travaux sur la mer. Mais il menait des coopérations sur les pollutions acci-

dentelles marines, sur les pollutions chroniques en mer et à partir de la terre.

En Tunisie, le comité de la mer n'est pas sous la responsabilité du ministère de l'Environnement. Le Département est responsable de la coordination nationale. Il représente le pays auprès de la convention internationale. Je ne vous cache pas qu'il est très difficile d'intégrer les idées et les discussions, de partager toutes les analyses et les inspections entre les représentants du ministère de l'Environnement et les autres départements ministériels. Comme vous le savez, dans nos pays du Sud, malgré toutes les avancées que nous avons pu réaliser à partir des années 1990, le ministère de l'Environnement est considéré comme une sorte d'organisation non gouvernementale. J'ai assisté à des Conseils de la mer où l'on nous regardait comme des perturbateurs. Nous soulevons toujours de mauvaises questions et des problèmes.

En réponse à la deuxième question, je ne vais pas divulguer un secret. J'ai travaillé au sein du gouvernement tunisien durant un certain nombre d'années, jusqu'à ce que je rejoigne le SPA/RAC, le centre dédié à la biodiversité. Nous ne sommes pas responsables de la mise en œuvre des actions du PAM. Il y a un passage de témoin.

Dans le cadre du système de gouvernance du PAM, une limite de compétences est donnée. À côté du gouvernement, il y a ce qui se passe à la CNDD, lors des contacts directs dans les ateliers, pendant les phases de concertation qui préparent ces réflexions et ces décisions. Tout cela passe par l'analyse de scénarios et de choix, en y associant localement la société civile, les chercheurs, les experts et les opérateurs. Le problème est politique. La mise en œuvre revient au politique. C'est pourquoi dans ma présentation, j'ai posé des questions et je n'ai pas donné de réponses. Je ne fais pas de politique.

Mohamed Si Youcef

Mon collègue de Tunisie a déjà répondu à beaucoup de questions. Le PAM n'est pas directement concerné par la mise en œuvre des actions dans les pays : il s'agit de

nos actions. En tant que représentants de notre gouvernement, nous avons été imprégnés de toutes les actions du PAM, en vue de les inclure dans nos propres programmes d'actions. Les gouvernements ont pris en compte tous les principes et l'ensemble des orientations pour les intégrer dans leurs programmes.

Pour ce qui concerne la mer, nous n'avons pas voulu mettre l'accent sur notre programme et nos activités, mais de nombreuses actions prioritaires ont concerné la mer, notamment les zones de protection en Méditerranée dans les îles Habibas et le programme de mise en place de stations d'épuration.

Meriem Abdat

Issue de la société civile, je suis algéro-française. Nous n'avons pas encore le Pavillon bleu en Algérie, alors qu'il permet de certifier les plages au niveau environnemental. J'essaie, à mon échelle, depuis trois ans, de faire en sorte qu'il y soit mis en place, comme cela devrait être le cas en Tunisie. C'est un écolabel touristique, qui comprend un aspect environnemental très important.

Or le tourisme est un secteur qui dynamise l'ensemble de nos économies. Je pense que cet écolabel est lié aux enjeux du Plan Bleu. Il faut que le projet soit initié par une association nationale. Aujourd'hui, nous avons juste besoin d'un peu de soutien. L'assemblée générale de l'association qui pourra porter le projet aura lieu le 23 juin. Nous attendons son accord officiel pour pouvoir porter le projet.

Wolfgang Cramer

Chercheur au CNRS, je suis co-animateur du réseau MedECC, auquel Elen Lemaître-Curri a fait référence. Je te félicite pour la présentation des enjeux climatiques. Je veux profiter de cette rencontre à Paris pour souligner un point très important pour la Méditerranée. Aujourd'hui même, le rapport du GIEC sur la Méditerranée est livré au gouvernement pour une relecture. Comme vous pourrez le voir en septembre 2018, ce rapport montre que la Méditerranée est victime d'un développement global. Il faut souligner l'ac-

célération des enjeux climatiques, où on voit augmenter le niveau de la mer d'environ trois millimètres par an actuellement. Aucun signe de ralentissement n'est constaté. Au contraire, il y a une accélération. Tous ces enjeux sont liés aux comportements et aux politiques de lutte contre les changements climatiques au niveau global.

Il est légitime de travailler sur le développement durable en Méditerranée. Mais il faut aussi souligner le travail mené au niveau national, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, partout en Europe. Sans un renforcement très important de la lutte contre le changement climatique, le littoral ne pourra pas être sauvé en Méditerranée. Même avec une adaptation technologique très intelligente, il n'est pas possible de se protéger de l'augmentation du niveau de la mer, au cours du XXI^e siècle. La liaison entre les enjeux méditerranéens et la politique climatique globale, qui est actuellement très faible, doit être soulignée.

Marine Didier

Je viens de terminer mes études à Sciences-Po et je m'intéresse beaucoup à ces questions de développement durable dans le bassin méditerranéen. J'ai une question sur la crise des déchets au Liban qui a sévi de 2015 à 2016. Cette crise a été une véritable catastrophe environnementale pour le pays. Elle a engendré une dégradation du littoral méditerranéen. Les ONG, au Liban, sont nombreuses et ne travaillent qu'avec le gouvernement. Je voulais savoir quel pouvait être le rôle du Plan Bleu dans une telle situation. Comment faire entendre la nécessité d'un diagnostic auprès des pouvoirs publics ?

Thierry Lavoux

Vous l'avez bien compris : dans ses analyses, le Plan Bleu est très soucieux de dire la vérité et d'approcher ce qu'il se passe dans les pays, avec des chiffres. Cependant, il ne lui revient pas de se substituer aux États pour agir. C'est la ville de Beyrouth qui est responsable de la gestion des déchets. Peut-être que Georges Corm pourra vous répondre

de façon beaucoup plus adéquate que nous-mêmes au Plan Bleu. Nous n'avons pas un rôle de pourfendeur d'État.

Cela me fait penser à une question. Nous parlions de la mise en œuvre du PAM, de la convention de Barcelone et de ses protocoles. Nous avons parmi nous un membre éminent du Compliance Committee. Nous pourrions bien imaginer que le comité d'application de la convention de Barcelone puisse être saisi ou s'autosaisir, afin qu'il y ait une pression plus importante exercée sur l'application des textes que les États eux-mêmes ont signés.

Ce phénomène de l'accumulation de 200 directives environnementales, plus ou moins bien appliquées, est bien connu en Europe. Pour qu'elles soient appliquées, le dispositif de l'Union européenne prévoit des sanctions en cas de carence dans les États membres. Mais, dans le cas des traités internationaux, il n'y a quasiment jamais de sanctions, sinon des sanctions morales. Nous parlions tout à l'heure de la société civile. Il faut que les médias et la société civile soient saisis des cas que vous citez et que le rouge monte au front de ceux qui n'agissent pas.

Jean-Éric Aubert

Président de la Société française de prospective, je suis également vice-président de la fondation qui s'occupe de la prospective de long terme. Ma question porte sur la relation entre la prospective et l'action. J'ai été très impressionné par l'ensemble des activités réalisées par le Plan Bleu. Mais je n'ai pas vu d'actions en direction des médias et du grand public. Si nous voulons avoir un impact, il faut réussir à toucher le grand public. Qu'envisagez-vous de faire, au sein du Plan Bleu, pour atteindre ce grand public, plus particulièrement au travers des médias, y compris des médias sociaux qui sont aujourd'hui le principal vecteur de transformation des esprits humains ?

Elen Lemaître-Curri

Je n'ai pas du tout développé cet aspect dans ma présentation, mais c'est un objectif très fort. En sus de

la cinquième composante dont j'ai parlé, relative aux productions et à la communication régulière, l'idée est aussi de développer une stratégie de communication plus large. Il s'agit de permettre, à partir d'un ensemble de produits et pas seulement à partir d'un rapport final, de communiquer tout au long de l'année direction des médias, en assurant le lien entre les systèmes du PAM et du Plan Bleu. Je pense que cela a clairement été identifié comme un objectif. Plus largement, les parties à la convention de Barcelone souhaitent vraiment investir dans ces stratégies de communication.

Jean-Paul Dubœuf

Je suis ingénieur à l'INRA. Les présentations intéressantes qui viennent d'être faites montrent une accélération extrêmement forte des problèmes et des difficultés. Cela me faisait penser à la remarque d'un chercheur américain sur le concept de développement durable. Il disait que c'était un vaste problème. Tout ne peut pas être résolu simultanément, ce qui pose des questions de choix entre des facteurs contradictoires. Monsieur parlait tout à l'heure des objectifs de développement alimentaire pour les populations en Tunisie par rapport aux objectifs environnementaux en Europe. Dans la prospective, comment prenez-vous en compte ces objectifs contradictoires ? Comment intégrez-vous des choix cornéliens dans les propositions qui sont faites et dans les différents scénarios, suivant les orientations données ?

Elen Lemaître-Curri

Nous pouvons répondre à cette question à deux niveaux : tout d'abord, la mission première du Plan Bleu consiste justement à révéler ces choix, à montrer, en procédant à une analyse systémique, en quoi des enjeux peuvent être contradictoires dans certains domaines et en quoi des choix sont à faire ; ensuite, ce n'est pas au Plan Bleu de répondre à ces choix. Mais je pense que le Plan Bleu dispose d'un ensemble d'éléments, dans son interface avec les structures de décision au sein du plan d'action pour la Méditerranée et dans les grandes orientations données au niveau inter-

national et régional, ce qui nous donne déjà des pistes sur certains de ces éléments de choix.

Lorsque l'on parle de l'agenda 2030, même si les objectifs sont multiples, ils sont quand même forts. C'est un peu la même chose avec la stratégie méditerranéenne de développement durable. Peut-être faudrait-il aussi aller plus loin. C'est à ce moment-là que l'animation d'un débat entre les parties prenantes et avec les pays prend tout son sens. Je pense que nous savons déjà maîtriser cette première mission de révéler la nécessité de faire des choix. Une deuxième mission consiste à bien intégrer les choix résultant d'orientations données après avoir fait l'objet de très longues discussions. On ne va donc pas tout reprendre. Une troisième mission, enfin, porte sur l'animation de la discussion. Il s'agit sans doute de ne pas le faire seul.

Éric Dabène

Je travaille pour le préfet des Alpes-Maritimes, à la direction départementale des territoires et de la mer, où je coordonne l'ensemble des polices de l'environnement pour le département. Aux côtés du Préfet, je travaille avec les parquets et les tribunaux, pour faire en sorte que les atteintes à l'environnement soient les moins importantes possibles.

Je tiens à remercier le premier intervenant, qui a insisté sur l'aspect sociologique. Il est à mon sens indispensable d'avoir une connotation sociologique dans le Plan Bleu puisque c'est par les communautés humaines que nous pourrions avancer et que nous gagnerons la bataille contre la pollution.

Je travaille à Nice. J'habite à Antibes. Tous les jours, je vois la Méditerranée. Je constate toutes les atteintes à l'environnement. Dès qu'il tombe une pluie violente, de plus en plus fréquemment, il y a des pollutions, des yachts qui périssent, etc.

Je veux signaler également que le préfet mène une politique très volontariste pour récupérer le domaine public maritime : toute la partie littorale des plages où se sont installés des restaurants et des paillottes. Une opération importante est menée actuellement pour détruire toutes ces paillotes, pour redonner à la

Méditerranée et aux Méditerranéens dont je suis l'espace public de la plage.

Les ingénieurs généraux du ministère de l'Environnement ont réalisé un audit en 2013. En termes de structuration de l'action publique internationale, cet audit proposait de modifier les statuts du Plan Bleu.

Thierry Lavoux

Je vous arrête tout de suite car ce n'est pas le sujet. Merci d'avoir fait ce développement sur les polices de l'environnement mais, aujourd'hui, nous parlons du Plan Bleu.

Éric Dabène

D'accord. Je voudrais aussi vous inviter à visionner le film de Walt Disney « Blue », qui montre que les mammifères marins sont plus humains que nous. ★

Session 2

**Regards prospectifs :
une vision partagée en
Méditerranée est-elle
encore possible ?**

Introduction

Bernard Brillet, *membre titulaire du Compliance committee – Convention de Barcelone*

La session de cet après-midi se situe dans le prolongement de l'intervention d'Elen Lemaître-Curri, qui évoquait le sujet de la prospective en Méditerranée. Nous avons sept intervenants. Ils s'inscriront, selon leur expertise scientifique spécifique, chacun selon son angle d'attaque, dans la mise en perspective des tendances et les objectifs désirables pour la Méditerranée, en faisant percevoir les cas de faisabilité ou de non-faisabilité.

Je donnerai tout d'abord la parole à Georges Corm, qui est ancien ministre libanais, professeur à l'université américaine et à l'université Saint-Joseph de Beyrouth. Il nous parlera de la géopolitique méditerranéenne dans son ensemble et des modèles de développements sociaux et économiques à l'œuvre. ★

Géopolitique en Méditerranée, continuités et ruptures

Georges Corm, ancien ministre des Finances du Liban, professeur à l'Université américaine et à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth



Georges Corm

Dans le sujet qui est le mien, deux questions majeures sont à discuter. Il s'agit tout d'abord de la dynamique des conflits géopolitiques. Nous verrons qu'elle est alimentée par les méfaits de l'économie de rente qui amplifie les conflits et qui, par le chômage de masse, produit malheureusement des terroristes.

La première constatation en matière de géopolitique, c'est que la Méditerranée a, de tout temps, été une mer très convoitée, aussi bien par les puissances riveraines que par des puissances plus lointaines comme la Grande-Bretagne et, aujourd'hui, les États-Unis ou la Russie.

En réalité, la Méditerranée se trouve en face de trois grands problèmes :

- Elle occupe une position géographique stratégique, sur la fameuse route des Indes qu'Alexandre le Grand avait déjà empruntée, avant que les Anglais ne le fassent à leur tour à partir de la Méditerranée.
- Elle a le bonheur ou le malheur d'être le lieu de naissance des trois monothéismes, avec toutes les symboliques que ces monothéismes, en concurrence entre eux, peuvent avoir.
- Enfin, la Méditerranée est devenue un formidable réservoir énergétique, mais aussi un lieu de transit d'hydrocarbures par des oléoducs ou des gazoducs. Elle est appelée à le devenir davantage, du fait des récentes découvertes de gisements le long des côtes de la rive sud.

Parmi les dernières grandes guerres qui se sont déroulées en Méditerranée, nous pouvons citer les guerres de colonisation et de décolonisation dont il ne faut pas sous-estimer le poids. Je rappelle l'équipée franco-britannique de Suez, en 1956, qui était liée à la décolonisation, avec la tentative manquée d'empêcher la nationalisation du canal de Suez décidée par Nasser. Pendant l'Antiquité,

les guerres puniques opposaient Rome et Carthage. L'histoire a aussi laissé des traces sur le plan mémoriel et émotif, qui sont aujourd'hui toujours là : l'invasion de la péninsule ibérique par les Arabes au VIII^e siècle, les croisades entre l'extrême fin du XI^e siècle et le second XIII^e siècle, l'expansion ottomane qui, par deux fois, a assiégé Vienne, en 1683 pour la dernière fois.

Ces événements ont laissé de profondes traces sur l'une et l'autre des rives de la Méditerranée. Si elles ont eu tendance à être oubliées, elles sont aujourd'hui ravivées par la thèse du conflit des civilisations, qui est omniprésente et qui a tendance à tout faire lire et voir à travers le prisme de ce prétendu conflit des civilisations.

Je parle bien d'un « prétendu conflit des civilisations » : en effet, à l'exception de la Syrie et de l'Iran, tous les gouvernements des pays musulmans sont de fidèles alliés de l'Occident, à commencer par l'Arabie Saoudite, le Pakistan et l'Indonésie. Nous pourrions tous les citer. Des centaines de milliers de familles aisées envoient leurs enfants étudier en Occident et non dans d'autres états

musulmans. D'ailleurs, bon nombre de ces étudiants ne rentrent même pas chez eux et s'installent en Europe ou aux États-Unis, ce qui constitue une fuite des cerveaux tout à fait catastrophique pour les pays méditerranéens. Enfin, les plus pauvres des musulmans risquent leur vie par dizaines de milliers afin de rejoindre la rive européenne de la Méditerranée.

À partir de ces trois constatations tout à fait objectives, je ne vois pas comment on peut parler de conflit de civilisation. Où se trouve-t-il, sinon dans cette thèse qui permet de justifier ou de légitimer des guerres et des entreprises de type néocolonialiste qui déchirent encore la Méditerranée ?

La liste des conflits qui ont déchiré la Méditerranée est impressionnante. J'ai mentionné la crise de Suez de 1956. Nous avons aussi toute la suite des guerres israélo-arabes, notamment en 1967 et en 1973. La division de l'île de Chypre depuis 1974, ce qui est quand même extraordinaire : nous pouvons nous souvenir d'un coup d'état à Chypre, mené par un groupe d'officiers grecs présents dans la Garde nationale, dont la conséquence a été que la Turquie a envahi un peu plus d'un tiers de l'île. Aujourd'hui, elle est toujours coupée en deux.

Le Liban a connu une violente et profonde déstabilisation entre 1975 et 1990, avec deux invasions israéliennes du territoire (1978 et 1982). Ensuite, entre 1992 et 2000, l'Algérie est tombée dans un conflit intérieur aigu entre l'armée et des groupes islamistes.

En même temps, nous avons eu les meurtrières guerres balkaniques qui ont résulté de la dislocation de la Yougoslavie en 1991. Ces guerres durèrent jusqu'en 1999. Elles ont donné naissance à une pluralité d'États là où nous avions autrefois un État fédéral qui ne fonctionnait finalement pas si mal.

Enfin, à partir de la présidence de George Bush junior, est venu s'ajouter le désir des États-Unis de « remodeler » le Moyen-Orient : on ne sait pas très bien pourquoi et comment, mais c'était le vocabulaire du néo-conservatisme qu'il employait. Il commença ce remodelage par l'invasion de l'Irak, sous de faux prétextes d'armes de destruction massive qui n'existaient plus ou d'une prétendue collusion avec l'organisation terroriste al Qaïda, ce qui était un autre énorme mensonge.

Lorsque l'on parle de l'Irak, j'aurais tendance à dire, en tant que Méditerranéen, qu'il faut envisager le bassin syro-mésopotamien comme une unité géographique. On ne peut pas dire que la Méditerranée s'arrête à la côte syrienne et turque, car nous avons cette unité géographique très réelle que l'on peut appeler le « bassin syro-mésopotamien », avec, d'ailleurs, un grand parti politique qui continue d'exister (le parti national syrien) et qui réclame la constitution d'une grande Syrie ou d'une réunion de la Syrie, de la Jordanie, de la Palestine, du Liban et de l'Irak.

La Palestine, quant à elle, connaît toujours les souffrances les plus terribles. Aujourd'hui, il est question d'une crise libyenne et d'une crise syrienne du fait

du dérapage de la vague libertaire arabe de 2011. Je n'emploie jamais le mot de « printemps arabe » parce qu'après le printemps survient l'hiver. Selon moi, il s'agissait davantage d'une crise libertaire que d'un printemps. Cette vague a été contrée par une montée de mouvements se réclamant de diverses formes d'islam politique violent.

Couplés aux effets de l'économie de rente et alimentés par elle, les conflits deviennent ingérables et insolubles, comme nous allons à présent le voir.

En réalité, le modèle méditerranéen est un modèle rentier. Les Méditerranéens de la rive nord vivent sur de la rente touristique, tout comme ceux de la rive sud, mais dans une plus faible mesure, car il existe des activités industrielles et de recherche et d'innovation sur la rive nord. La rive sud, elle, est entièrement rentière. Il ne s'agit pas seulement de la rente des hydrocarbures, mais aussi de celle que produit un secteur foncier dopé par la croissance démographique depuis des années. Lorsqu'on observe le niveau des prix du foncier dans les beaux quartiers de Beyrouth, du Caire ou de Damas, c'est assez incroyable.

En ce qui concerne le secteur commercial, vous avez des personnages importants de l'économie de rente : ceux qui détiennent les agences exclusives de représentation de grandes compagnies multinationales, tels que Mercedes-Benz ou Caterpillar ou celle des biens de consommation durable (frigidaires, machines à laver, appareils d'air conditionné, etc.). Le représentant de l'une

de ces marques vit bien tranquille, dans son bureau avec l'air conditionné, et ses revenus lui arrivent sans efforts productifs. Or c'est le système commercial qui est en vigueur.

Pour ce qui est des recettes du secteur touristique, des plages et des grands sites archéologiques, on n'a pas non plus à beaucoup se fatiguer pour les développer. Mais on peut remarquer que bien souvent, la modernité des ensembles touristiques ne correspond pas au style méditerranéen, notamment au Liban où est intervenu un vrai génocide architectural. Des centaines d'immeubles de style architectural libanais traditionnel ont été dynamités pour être remplacés par des tours de bétons et de verre sur le modèle de l'architecture de Dubaï ou d'Abu-Dhabi.

Enfin, le flux d'envois de devises par les émigrés représente une rente formidable ; elle correspond à plusieurs points de produit intérieur brut pour beaucoup de pays. En Jordanie et au Liban, c'est extrêmement élevé, de l'ordre de 15 à 16 %. C'est pourquoi, chaque famille essaye d'envoyer un de ses membres à l'étranger pour pouvoir toucher une rente. Pourtant, le coût de formation du futur migrant est supporté par le pays d'origine. C'est le pays de destination qui profite de la valeur ajoutée représentée par l'immigré (qu'il soit un simple manœuvre ou un ingénieur qualifié ou un professeur d'université). Les pays de départ subventionnent donc en fait les pays d'arrivée des migrants.

On doit aussi prendre en compte les droits de transit par le canal de Suez,

ceux de l'utilisation des oléoducs et des gazoducs. Dans l'affaire syrienne, il est aussi beaucoup question des droits de transit. Mais je ne rentrerai pas dans ce sujet.

Il faut encore ajouter les rentes provenant des aides extérieures. Par exemple, le déficit budgétaire de la Jordanie est couvert par les États-Unis à chaque fin d'année. Pensez aussi au milliard et demi de dollars que reçoit chaque année l'armée égyptienne depuis les accords de Camp David entre l'Égypte et Israël de 1978-1979.

Des rentes d'une telle ampleur ne peuvent que provoquer la paresse industrielle et technologique. Pourquoi se fatiguer lorsqu'on a de telles sources de rente ? Par la force des choses, ce



Beyrouth (Liban). Source : Plan Bleu

fonctionnement de l'économie maintient le taux de chômage le plus élevé parmi les autres régions du monde, notamment chez les jeunes, ainsi qu'une participation très faible de la femme au marché du travail, mais aussi des migrations rurales accélérées vers les villes.

Les effets de cette paresse technologique sont dramatiques. Les statistiques nous montrent le nombre annuel insignifiant de brevets d'invention dans les pays de la rive sud : 3 263 brevets d'invention, dont 82 % pour la Turquie, alors que la France, l'Italie et l'Espagne réunies en ont 74 291 par an. C'est l'effet direct de la paresse technologique. Celle-ci va d'ailleurs de pair avec la différence de produit intérieur brut, qui est peut-être un peu plus amplifiée. Les exportations à contenu technologique et en provenance de la rive sud sont en conséquence très faibles : 2 % pour la Turquie, 0,5 % pour l'Égypte, le reste représentant une part minime. À titre de comparaison, le pourcentage pour la France est de 26,7 %. De plus, l'afflux de populations rurales et pauvres dans les villes gonfle sans cesse les chiffres du chômage.

Il s'agit donc d'un mode de croissance que je qualifierai de « toxique » parce qu'il n'est pas du tout bénéfique. D'ailleurs, ce taux est non seulement inférieur au seuil que le Plan Bleu avait estimé pour qu'il puisse y avoir un début de convergence entre les deux rives, c'est-à-dire 7 % par an. Mais de plus, il est toxique. En effet, même les 3,5, 4 ou 4,5 % de croissance réalisés ne produisent aucun effet bénéfique.

D'ailleurs, cela n'empêche pas du tout le chômage massif.

On peut rappeler également l'économie algérienne qui, dans les années 1970, avec un taux d'investissement de 50 % du PIB, avait une valeur ajoutée négative. C'était extraordinaire, car l'Algérie avait adopté une formule clé et produit en main dans ses achats d'usines importées toutes prêtes à fonctionner, sans qu'il n'y ait aucun effet positif du mécanisme de *learning by doing*, le mode le plus répandu pour pouvoir s'industrialiser.

Les taux de chômage ont donc pour conséquence la pression migratoire vers la rive nord, où de nombreux migrants perdent la vie en tentant de traverser la Méditerranée. Nous avons aussi le problème des réfugiés, notamment syriens. Lorsque j'entends les protestations de certains pays européens parce qu'ils ont reçu 15 000, 20 000 ou 25 000 réfugiés syriens, mesdames et messieurs, pensez que le Liban en a reçu plus d'un million, et cela pour une population locale de 4 millions ! Si nous devons comparer cette situation avec la France, vous devriez en avoir 20 millions chez vous !

Le chômage de masse favorise le recrutement par des organisations terroristes de candidats à l'attentat suicide, sur la rive sud comme sur la rive nord. Un de mes amis, l'excellent économiste Ahmed Henni, a analysé la montée de l'islam politique comme une demande de bénéficiaire d'une plus grande part des rentes produites par les économies du sud. Je crois que ce n'est pas faux.

Je dois saluer ici le rapport du Plan Bleu de 2005 et M. Benoît qui avait effectivement prévu que, sans croissance suffisante d'au moins 7 % par an, les pays de la rive Sud connaîtraient de très graves crises et qu'aucune convergence ne pourrait avoir lieu. Sans oublier que les pays du Sud devraient avoir aussi les moyens de financer eux-mêmes la protection de l'environnement, ainsi que tous les projets de développement ; et sans oublier la grande misère du monde rural sur la rive sud de la Méditerranée.

Nous sommes en fait devant un cercle vicieux qu'il s'agit de briser. Sur ce plan, l'Union pour la Méditerranée accomplit un bon travail mais il reste encore insuffisant sur le plan des financements. En effet, sur 900 projets identifiés pour l'ensemble de la Méditerranée, 113 seulement le sont pour la rive sud dans *Horizon 2020* pour un montant de \$7,74 milliards. 44 projets (soit 39 %) n'ont pas obtenu de financement.

Je ne peux donc que terminer en plaidant pour reprendre l'étude de scénarios futurs. Pour cela, un Plan Bleu renforcé est absolument nécessaire. J'espère que les organismes de financement du Plan Bleu auront bien reçu le message.

Bernard Brillet

Merci de cette approche géopolitique, M. Corm. Pierre Blanc, professeur de géopolitique en sciences agronomiques et politiques à Bordeaux, va aborder le sujet du monde rural, en se focalisant sur les ressources. ★

Ressources, développement rural et instabilités

Pierre Blanc, enseignant-chercheur en géopolitique à Sciences-Po Bordeaux

Monsieur le président, je suis très heureux d'intervenir aux côtés de Georges Corm. Je remercie les hôtes de la journée et les transmetteurs de l'invitation, Guillaume Benoît et Thierry Lavoux. Ils m'avaient proposé de parler du triptyque des ressources, du développement rural et de l'instabilité régionale. Je prévois donc de vous parler de ce triptyque, en insistant surtout sur l'instabilité. Nous avons déjà bien parlé des ressources et du développement rural. Ce qui nous importe aussi, c'est de voir en quoi ces dimensions sont des facteurs d'instabilité. Pour reprendre l'une des expressions de Georges Corm, cela contribue à l'analyse profane des conflits dont il est dépositaire.

Il est important de se soucier de l'instabilité lorsque l'on est en Méditerranée, un des épïcêtres de la géopolitique dans le monde. Certes, en vingt minutes, il est difficile d'avoir un propos global, tant les situations sont différentes en matière de démographie, de situation agroclimatique et d'effets du changement climatique. Dans ce temps qui m'est imparti, je vous propose deux approches : la crise syrienne, la situation de l'ensemble du bassin.

La crise syrienne dont je vais parler n'est pas la crise géopolitique que nous connaissons, la guerre « incivile », mais plutôt la crise agro-environnementale et sociale qui prévalait à la veille de cet effondrement de la société syrienne. Cet épisode est une crise systémique, qui donne quelques points de réflexion lorsque l'on s'inscrit dans une vision prospective. C'est une figure typique de ce qui peut se produire si l'on n'accomplit pas certaines actions.

On a beaucoup parlé de la crise syrienne agro-environnementale et de la sécheresse de 2006 à 2010. Cela se traduisait par une diminution de moitié de la production agricole. La Syrie, dont le point fort était d'être autosuffisante sur le plan alimentaire pour ne dépendre de personne, et notamment des États-Unis, dut importer pour compenser les effets de la sécheresse. Deux ans plus tard, en 2008, il fallut solliciter le Programme alimentaire mondial. Cela en dit long sur la gravité de la situation.

Cet événement s'accompagnait d'un exode de la population, dont nous ne sommes pas sûrs des chiffres. La sécheresse avait eu des effets incommensu-

rables. Il y avait eu des effets aggravants venant de l'extérieur. J'y ajoute l'augmentation de la population syrienne, ce qui renvoie au contrôle des naissances. Ce phénomène avait été accompagné par une augmentation de la population agricole. Il s'agit du pays où l'augmentation relative a été la plus forte dans toute la Méditerranée.

Tout cela fait écho à ce que tu disais : c'est le problème de la mauvaise ou de la sous diversification économique, avec une industrialisation entravée. En nous renvoyant au modèle de croissance économique, cela nous fait basculer sur les responsabilités politiques. Le message que je souhaite partager, c'est qu'il est possible de montrer qu'il n'y a peut-être pas de fatalité à tout cela.

En termes de politique de gestion de la ressource, nous assistions à un mésusage total de la terre et de l'eau en Syrie, tout comme dans d'autres pays. La Syrie avait fait de l'agriculture irriguée un objectif central de son développement, à des fins géopolitiques. Elle avait réussi en grande partie à devenir autosuffisante, avec des investissements hydrauliques d'ampleur. Aussi avait-elle encouru



Noria à Hama, Syrie, 2007 © Wiki Commons/Erik Albers

ragé les agriculteurs à prélever de plus en plus d'eau dans le sous-sol, via le subventionnement de l'agriculture par du gasoil et en fermant les yeux sur les forages.

Cela renvoie au rapport politique entre un régime autoritaire et des secteurs qui extraient du sous-sol une ressource. C'est une réflexion plus globale que nous pourrions avoir. Lorsque cette sécheresse était survenue, les nappes étaient très basses. Beaucoup d'agriculteurs se retrouvèrent donc dans l'incapacité d'al-

ler chercher de l'eau. Avant 2010, quand j'étais allé en Syrie, j'observais des effondrements de sol, tant les nappes étaient basses. Les usages constatés de la ressource posent la question de la politique de cette ressource.

En ce qui concerne la politique régionale, cela fait également écho à ce que disait Georges. Ainsi le délaissement de certaines régions concernait la partie nord-est de la Syrie, ce que l'on appelle la Djézireh. C'est une région un peu oubliée par le développement

syrien, qui avait privilégié la « Syrie utile » de Damas, de Homs et des villes plus au nord comme Alep. Cette région connaissait des situations de précarité : lorsque la sécheresse arriva, cela ne fit qu'aggraver le sort de ces populations défavorisées.

Enfin, au-delà de la politique territoriale, de la politique des ressources et du choix d'un modèle économique, la Syrie avait effectué un virage libéral au début des années 2000. Le pouvoir s'était désengagé du soutien apporté à l'agriculture,

ce qui fragilisait les agriculteurs lorsque cette sécheresse s'invita en Syrie. Il y a donc des phénomènes extérieurs, mais surtout des responsabilités intérieures.

Je ne rentrerai pas dans le débat sur le rôle de cette sécheresse pour expliquer les mobilisations populaires contre le régime à partir de 2011. J'ai entendu dire que c'était la raison des révoltes. Mais je crois que la crise était beaucoup plus compliquée que cela. Les révoltes et les mobilisations sont des phénomènes agrégatifs, très complexes. Mon but n'est pas d'éviter la question, mais plutôt de ne pas perdre de vue le fil de l'exposé, étant donné le temps qui m'est imparti.

Que pouvons-nous retenir de cela ? S'il y a une part d'impondérable, une part venue d'ailleurs, comme avec la Turquie, des rôles ou des responsabilités politiques doivent nous éclairer sur l'ensemble du bassin méditerranéen. L'autre réflexion, c'est que cette gestion verticale d'une société, pour ne pas dire autoritaire, n'est peut-être pas la plus efficace en termes de gestion des ressources, surtout lorsque cela est couplé avec du libéralisme économique. Autoritarisme et libéralisme, cela produit vite de la prédation. C'est une réflexion plus longue qui ne concerne pas que la Syrie, loin de là, mais beaucoup de pays.

Je bascule à présent sur la dimension du système méditerranéen en matière d'eau, de terre, de sécurité alimentaire et de développement rural.

En ce qui concerne l'eau, beaucoup de choses ont été dites. Nous connaissons déjà une tendance à la raréfaction de la ressource, une évolution qui devrait se conforter en étant un point chaud du changement climatique. Guillaume le sait parfaitement.

Évidemment, la dictature de l'aridité ne met pas les habitants à égalité selon que nous nous trouvons au nord de la Méditerranée, mieux doté que l'ouest, lui-même mieux doté que l'est, le Proche-Orient. Si l'on fait rapidement un tour de ces trois blocs, ne perdons pas de vue qu'en Méditerranée du nord, il y a des problèmes et de faibles signes d'une crise de l'eau, sauf que pour le moment, cela a été géré dans un contexte démocratique.

Ainsi, l'Espagne, avant mais surtout après Franco, a fait de l'offre la centralité de la politique espagnole, en équipant le pays de barrages et d'infrastructures de dérivation pour créer, entre autres, une agriculture hautement intensive ainsi qu'un tourisme de masse en Andalousie. Dans un contexte autoritaire, les opinions publiques n'avaient évidemment pas été prises en compte. Le modèle économique choisi par le franquisme avait créé une soif d'eau. Avec l'arrivée de la démocratie, cette soif d'eau n'a pas diminué. Elle s'est même approfondie. Le Premier Ministre Aznar avait lancé un programme de poursuite des dérivations d'eau de l'Ebro vers le sud. Mais il y eut des mobilisations populaires à Madrid ainsi qu'en Aragon, là où l'on devait prendre l'eau. Finalement, ces mobilisations, accompagnées de la rup-

ture politique de 2004, ont eu raison de ce plan hydraulique national. Autrement dit, oui, les enjeux de l'eau ont été une source d'instabilité et de mobilisations, mais elles ont été en partie désamorcées par la démocratie. Je ne commenterai pas ce qui a été proposé par la suite. On n'a pas vraiment abandonné la politique de l'offre telle qu'elle était pensée en Espagne. C'est un autre débat.

Au Maghreb et au Proche-Orient, on est vraiment dans d'autres types de région, où les retenues d'eaux superficielles sont à leur maximum.

Bien sûr, le Maghreb est soumis à une plus grande dictature de l'aridité que l'Europe méditerranéenne, telle qu'en Espagne. La raréfaction va s'accroître. Nous avons déjà les signes de crises, parfois liés à un modèle agricole que nous pourrions qualifier d'extractif ou de spéculatif. Mais je ne veux pas faire de procès à l'agriculture, au contraire. En 2013, il y eut des incidents à Sétif, en Algérie, mais aussi en Tunisie, dans la région de Sidi Bouzid, avec un modèle économique d'extraction assez fort. En 2016, un observatoire avait lancé une alerte à propos d'éventuelles émeutes de la soif à venir en Tunisie. En 2017, il y eut de petits incidents dans la région du Draa, qui souffrait d'un manque d'eau. Les accusés étaient plutôt des agriculteurs producteurs de pastèques. Nous constatons donc les signes faibles de crises à venir.

Mais nous n'avons pas au Maghreb le même niveau d'intensité interétatique de la conflictualité hydro-politique qu'à

l'est du bassin. Au Proche-Orient, les eaux superficielles sont des ressources partagées entre des États. Nous nous trouvons dans une situation très tendue, avec une tension sur la ressource et une spoliation adossée à ce que l'on appelle des « hydro-hégémonies » sur le bassin mésopotamien.

Aujourd'hui, la Turquie est en situation d'hydro-hégémonie, conditionnée par le rapport de forces régional et non par le droit international. Je suis très inquiet sur ce bassin, notamment pour la Syrie et sa reconstruction, si la Turquie va aussi loin dans l'exploitation de l'eau de l'Euphrate et du Tigre à son profit. L'autre hydro-hégémonie concerne Israël. Les cartes et les photos du sud du Liban et de kibboutz israéliens suffisent à montrer clairement comment l'hydro-hégémonie israélienne empêche les Libanais d'exploiter l'eau au sud du Liban. C'est encore plus fort sur le Golan et dans l'exploitation des nappes de Cisjordanie, qui sont prélevées à 80 % par Israël.

Enfin, l'Égypte est également l'objet d'inquiétudes et de tensions, surtout quand l'Éthiopie est en train de retenir les eaux en amont pour réaliser de grands barrages. La situation est donc inquiétante en termes d'hydro-politique dans tout le bassin, mais surtout au Proche-Orient.

En ce qui concerne les tensions liées à la terre, vous avez deux dimensions : la concentration de la propriété de la terre, la quantité des sols arables.

Une dimension très forte en Méditerranée a été la concentration de la propriété

de la terre entre les mains de quelques-uns. C'est l'histoire de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal depuis très longtemps et notamment au XX^e siècle. Les dérives autoritaires s'étaient nourries de cette structure de la propriété foncière. Cela a été réglé par l'exode rural et par les réformes agraires. C'est également le cas au Maghreb et au Proche-Orient, où cette concentration de la terre était très poussée. Cela a été en partie réglé par des réformes agraires, pour l'essentiel.

Cependant, il y a aujourd'hui un risque de reconcentration qui se produit à la faveur de contre-réformes agraires. Je fais ici allusion à l'Égypte, adossée à la libéralisation économique du pays, où nous sommes revenus sur les acquis de la réforme agraire de la période nassérienne. Cette évolution a donné lieu à une reconcentration de la propriété foncière, avec un million d'Égyptiens qui ont dû quitter leurs terres louées. Sur un plan social voire politique, ce n'est pas anodin.

L'autre dimension de la terre et du sol, c'est la quantité des sols disponibles pour l'agriculture. Le Maghreb et le Proche-Orient sont les régions les plus démunies en sols. Il n'y a aucune marge de manœuvre, d'autant moins que l'urbanisation exerce une pression ainsi que les phénomènes de salinisation des sols.

Cette dictature de l'aridité et cette problématique des sols débouchent sur le troisième type de source d'instabilité : la question des ressources alimentaires. C'est simplement lié au fait que les régions du sud et de l'est de

la Méditerranée sont les plus dépendantes du monde sur le plan alimentaire. L'augmentation du risque d'instabilité va de pair avec celle des prix. Comme nous l'avons vu en 2011, beaucoup d'États de la Méditerranée ont accru leurs subventions aux importations de produits alimentaires, en pensant contrecarrer les mobilisations sociales et politiques. Cela démontre bien la sensibilité régionale à cette question, parce que l'on sait que c'est une source d'instabilité.

Enfin, les crises territoriales ont fait beaucoup de mal en Méditerranée. L'Europe a bien réglé ce problème, notamment avec l'effort de solidarité européenne. Ce n'est le cas ni au Proche-Orient ni au Maghreb.

Georges, tu sais mieux que quiconque combien le développement déséquilibré du Liban fut un élément de contribution à la crise sociale, politique et géopolitique des années 1975 à 1990. Le général Fouad Chéhab, qui en était le président entre 1958 et 1964, avait eu la lucidité de voir que les failles du développement régional étaient une poudrière, sauf qu'il s'était heurté aux fromagistes qu'il décrivait si bien. C'est encore une réalité aujourd'hui. Nous pouvons citer aussi la Haute Égypte et la région de Sidi Bouzid. Nous savons très bien qu'en Tunisie, la mobilisation avait commencé en 2011 à Sidi Bouzid, une région pauvre dans le sud.

Comme nous l'avons souligné, ces inégalités du développement rural ne sont pas nouvelles dans l'histoire des pays méditerranéens, sauf qu'elles se sont

peut-être accélérées, dès lors que les politiques publiques n'ont pas été à la hauteur. La littoralisation, que vous avez si bien décrite, est venue renforcer les régions bien insérées dans les processus de mondialisation, alors que les régions plus intérieures ont été de plus en plus marginalisées, pour peu que l'État se désengage dans le cadre d'un relâchement politique.

Devant un tel constat, les préconisations sont globales, de l'agronomie à la diplomatie. On a beaucoup parlé de multilatéralisme. Sur ces questions, le dialogue euro-méditerranéen est nécessaire. Quant au niveau national ou local, nous connaissons les pistes.

L'eau, c'est toute la question de l'articulation politique de l'offre, où les limites sont vraiment atteintes, et de la gestion de la demande. Il en va de même pour les sols. Il y a également des préconisations en matière d'agriculture et d'agrobiologie.

Du point de vue des ressources et du développement rural, le secteur clé est l'agriculture. Elle est centrale, mais c'est peut être à la fois le problème et la solution. C'est surtout la réflexion sur le modèle qui est centrale. Il y a un fossé entre une agriculture spéculative non durable et une agriculture qui peut être familiale et durable. On peut développer une agriculture d'investisseurs plutôt spéculative si l'on est sur un modèle très libéral, alors que l'agriculture familiale suppose des modèles de soutien beaucoup plus forts. Cela renvoie donc aux choix économiques et politiques.

Je pense qu'il faut sortir de la gestion verticale, lorsqu'elle n'est pas autoritaire, de ces questions. Les sociétés ont les solutions, à condition qu'elles soient mobilisées. Une ressource gaspillée, c'est la ressource humaine. Beaucoup de gens sont à éduquer. Il y a des solutions, à condition que ces sociétés puissent s'exprimer.

Bernard Brillet

Merci à tous les deux pour ce bon moment sur la géopolitique en Méditerranée. ★

Le futur de l'écosystème marin

Catherine Piante, *Fonds mondial pour la nature (WWF)*

Yves Henocque, *Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)*

Bernard Brillet

Nous allons à présent passer au thème du futur écosystème marin. Catherine Piante, qui est membre du Fonds mondial pour la nature (WWF) va nous dire si nous avons des chances de maintenir la biodiversité en bon état en Méditerranée. Yves Henocque va nous parler du développement en milieu marin et en milieu littoral.

Catherine Piante

Je souhaite remercier le Plan Bleu pour son invitation à intervenir dans le panel sur la prospective. Il y a trois ans, le WWF avait préparé un rapport intitulé « MedTrends », où nous faisons un peu de prospective sur les tendances de l'économie maritime en Méditerranée. En creux de l'évolution de l'écosystème marin, c'est bien le développement de l'économie maritime, des pressions et des impacts associés qui posent des questions.

Si je me permets de présenter ce rapport, « la croissance bleue face au défi du bon état écologique », c'est parce que le WWF n'y a que très peu produit de données. Nous avons énormément réutilisé de la donnée existante. À cet égard, je souhaiterais souligner la collabora-

tion du Plan Bleu, avec le projet PERSEUS dont nous avons utilisé énormément de résultats.

À travers ce rapport, nous avons essayé de montrer à la presse, notre cible, que des messages de prospective, très techniques et sectoriels, pouvaient faire leur chemin dans le brouhaha médiatique

qui nous entoure et parvenir à toucher la cible du grand public. Tout à l'heure, nous parlons de communication. Dans notre exemple, il a été possible d'avoir, sur ce rapport, 300 ou 400 retombées de presse, dont des pages entières dans des débats nationaux dans six pays. C'est possible. Je souhaite insister sur ce point, car, au Plan Bleu, il y a de la ressource exceptionnelle. Elle est déjà très connue et valorisée. Mais nous pouvons la pousser plus loin. Cette collaboration en est peut-être un exemple.

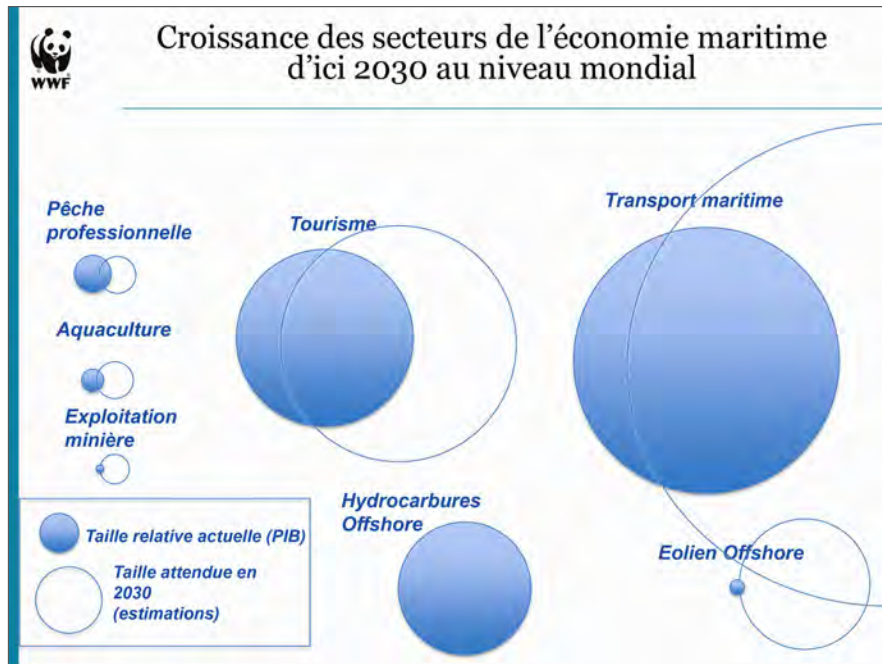
Dans ce rapport, nous avons étudié la croissance mondiale des secteurs de l'économie maritime d'ici à 2030. Nous partons de la taille relative du produit intérieur brut en 2015 pour estimer une taille attendue en 2030, ce qui montre la croissance de l'économie maritime au niveau mondial. Il se trouve que ces tendances sont largement reflétées en Méditerranée. Ce n'est pas le cas de toutes les mers du monde. En effet, on ne retrouve pas tous ces secteurs dans toutes les mers du monde. La Méditerranée est vraiment emblématique de la conjugaison de l'ensemble des tendances du développement économique.



Dans ce rapport, nous avons également étudié le développement d'un certain nombre de secteurs de l'économie maritime en Méditerranée en retenant le seul scénario de la continuité. Le rapport a montré un doublement du trafic maritime entre 2015 et 2030, sur la base d'un parallèle fait avec la croissance du commerce mondial, estimée à 4 % par an d'ici à 2030. Tout cela est connu pour le cas des économies des pays méditerranéens puisque l'extension du canal de Suez était basée sur ces projections et sur la nécessité de permettre au commerce maritime de traverser la Méditerranée. Évidemment, de ce scénario découlent un certain nombre d'impacts sur le milieu marin et sur la biodiversité en Méditerranée. On peut l'illustrer par un article de CNN qui parle du passage des méduses de la Mer rouge à travers le canal de Suez et la Méditerranée. C'est valable pour les méduses et pour d'autres espèces de poissons. Nous savons que les stocks de poissons évoluent, notamment en Méditerranée orientale : ces tendances se reflètent sur l'écosystème méditerranéen.

Le risque d'accident est accru, c'est une réalité. Avec l'augmentation des événements météorologiques extrêmes, conjuguée à une augmentation du trafic, on va nécessairement vers plus d'accidents, sachant qu'en Méditerranée, nous avons des zones d'accidents maritimes très importantes. La mer Égée est l'une des trois principales zones d'accidents maritimes au monde.

Je passe ensuite au pétrole et au gaz



dont l'exploitation continuera fortement à se développer, notamment au sud et à l'est de la Méditerranée. Pour les scénarios que nous avons pu obtenir de l'industrie, nous avons évalué une multiplication par cinq de la production de gaz en mer d'ici à 2030 et une augmentation un peu moindre pour le pétrole selon les évaluations de Clarkson. Je parle du pétrole et du gaz car cela nous a permis de publier la première carte des contrats d'exploration en mer en Méditerranée. Nous avons d'abord superposé ces données avec celle des épisodes sismiques dont les épicentres sont situés en Méditerranée, en couvrant les 15 dernières années. Nous avons montré qu'il y a quand même des zones de développement, d'exploration et peut-être, à terme, d'exploitation d'hydrocarbures

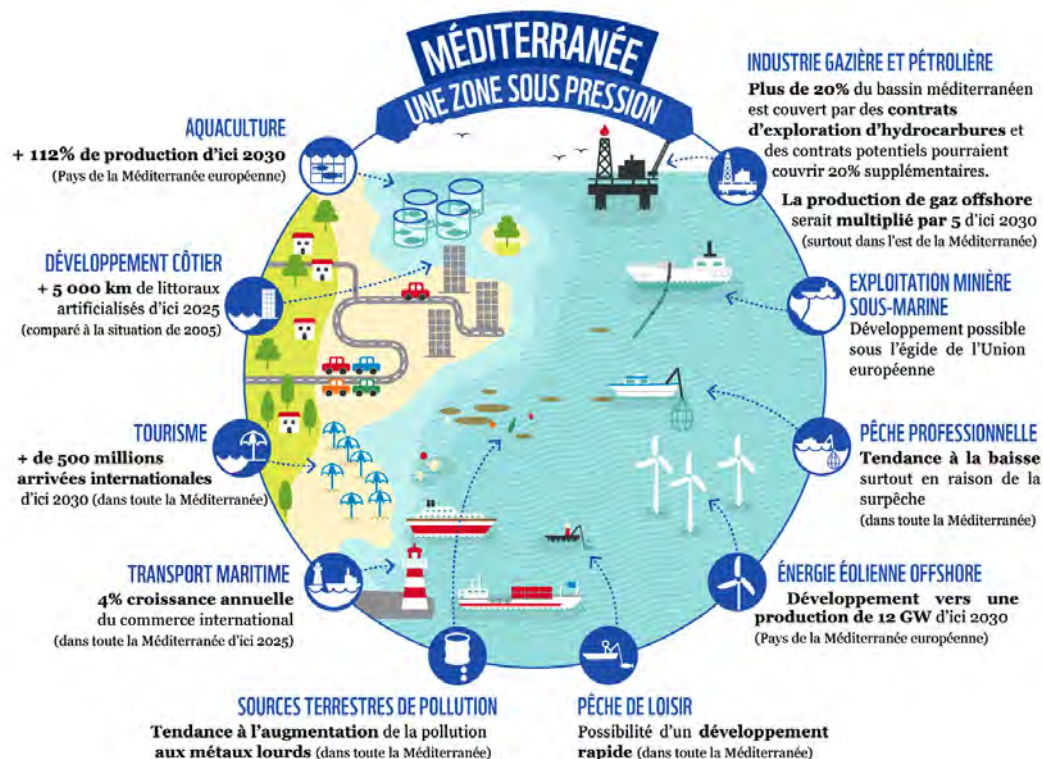
qui se situent dans des zones extrêmement sismiques, avec donc de potentiels risques d'accident.

Ce qui figure dans d'autres cartes du rapport, c'est que l'exploration sismique est extrêmement délétère pour les mammifères marins. Un certain nombre de ces contrats d'exploration sismique se superposent complètement avec des zones d'intérêt mondial pour les mammifères marins en Méditerranée, par exemple au sud de la Crète et au sud de la Sicile, mais pas exclusivement. Ce sont des exemples parmi d'autres.

La Méditerranée est la première destination touristique au monde. Nous en avons parlé ce matin. Les travaux du Plan Bleu sont très connus à ce sujet. En termes



La croissance bleue en Méditerranée



de ce que l'on appelle en anglais les *drivers*, ce qui sous-tend cette croissance, c'est notamment l'explosion du tourisme dans certains pays qui ne sont pas du tout de la zone méditerranéenne. On compte chaque année 20 millions de touristes chinois supplémentaires au niveau mondial. C'est une autre approche, qui vise à montrer pourquoi nous avons ces tendances en Méditerranée mais aussi pourquoi leur augmentation engendre

ensuite plus de pression sur les milieux. Parfois, ces tendances sont concentrées sur certains lieux précis. Elles sont parfois plus diffuses. En tout cas, cette tendance du tourisme international en forte expansion se reflète particulièrement en Méditerranée.

Je souhaiterais dire quelques mots sur la pêche. En effet, face à l'explosion de tous ces secteurs, celui de la pêche est

globalement perdant. Il est bien connu que les ressources sont en raréfaction mais ceci est aussi dû au fait qu'un grand nombre d'autres secteurs se développent sur les mêmes zones de pêche. Aujourd'hui, par exemple, en France, il y a un déploiement de l'éolien en mer, ce qui est une très bonne chose d'un point de vue du développement de l'énergie durable. Après, il est sûr que ce développement de fermes éoliennes en mer

se fait dans une zone de 50 à 200 mètres de fond, c'est-à-dire en pleine zone de pêche. Actuellement, il y a beaucoup de négociations avec les pêcheurs pour essayer de trouver les meilleures zones. Mais il n'en reste pas moins que les pêcheurs se retrouvent privés de certaines zones de pêche. Cette interaction avec des secteurs se joue avec plusieurs secteurs et sur des zones de pêche assez significatives.

Pour ce qui est de la pêche loisir, je n'ai pas d'avis sur l'ensemble du bassin. Le fait est que dans les pays européens, c'est une pêche en très fort développement, avec un impact très important sur la ressource. Cet impact sur la ressource n'incombe donc pas qu'aux pêcheurs professionnels. Il s'agit vraiment d'un impact partagé, avec des taux de prélèvement très importants au niveau de la pêche de loisir. L'aquaculture est en plein développement parce que l'on a besoin de protéines et que la pêche professionnelle ne parvient pas à nourrir les populations locales. Nous avons donc des perspectives de doublement des surfaces aquacoles marines pour la pisciculture d'ici à 2030.

Quant aux fermes éoliennes en mer, il se trouve que cette technologie d'éoliennes à axe vertical ne verra malheureusement pas le jour. Cependant, nous constatons qu'à terme, nous aurons des parcs de ce genre dans une grande partie de la Méditerranée, même si le développement est à ce jour embryonnaire, avec, au niveau des pays européens, la perspective de produire au moins 12 gigawatts par ces fermes éoliennes. Une

ferme de 100 éoliennes s'installera sur un périmètre d'environ 100 kilomètres carrés.

L'exploitation minière, il faut le savoir, est l'une des priorités de la Commission européenne. Le modèle économique de l'extraction minière n'est aujourd'hui pas valide. Il sera probablement testé dans le Pacifique avant d'être appliqué en Méditerranée. Mais il s'agit d'une vraie question à anticiper : que veut-on en Méditerranée ? C'est une industrie qui a un fort impact sur les fonds, avec un grand nombre de pressions aujourd'hui et compte tenu du fait que ce soit une mer semi-fermée. C'est donc une chose à anticiper et à discuter en amont. Certaines choses ont déjà été cartographiées. C'est à réfléchir. Pour notre part, au WWF, nous serons plutôt pour un moratoire sur l'exploitation minière avant d'en avoir évalué l'ensemble des conséquences.

Je passe sur le développement côtier, puisqu'il ne me reste plus que deux minutes pour aborder les sources de pollution. Si certaines sont en augmentation, un énorme travail a été réalisé au niveau de la pollution en Méditerranée : beaucoup de sources de pollution sont en train de diminuer.

La synthèse des tendances montre que la croissance est assez importante pour l'ensemble des secteurs, en sachant que la plupart sont représentés en Méditerranée. Certains secteurs ne sont pas évoqués dans notre rapport. Je pense notamment à l'extraction de sable, un vrai problème en Méditerranée, qui

est en forte croissance mais qui n'est pas présentée dans ce rapport.

Nous avons étudié les grandes tendances, avec des scénarios probablement perfectibles. L'idée était de voir l'ensemble afin de parvenir à un certain nombre de conclusions. Météo-France nous a fourni des cartes prospectives sur le changement climatique adaptées à la Méditerranée. Dans une université en Espagne, nous avons trouvé les premières cartes spatialisant l'acidification. Aujourd'hui, nous disposons de cartes représentant le processus d'acidification en Méditerranée.

Comment tout cela impacte-t-il la biodiversité et que pouvons-nous faire ? Les zones d'intérêt pour la conservation en Méditerranée, sont essentiellement basées sur les zones d'intérêt pour la biodiversité (ZIEB), qui ont été définies au titre de la convention pour la biodiversité. Elles ont fait l'objet d'ateliers divers. Elles ne sont pas bien connues, alors qu'elles sont d'importance mondiale.

Nous avons superposé sur ces zones les aires marines protégées, les mondes sous-marins et les zones d'intérêt pour les mammifères marins. Aujourd'hui, dans ces grandes zones, nous constatons une diminution assez forte de la biodiversité : 53 % des espèces de requins sont au bord de l'extinction, 35 % des herbiers ont disparu depuis 50 ans. Ensuite, nous avons superposé ces zones avec les grandes zones de développement économique pour montrer là où se trouvent les enjeux majeurs et là où il faudrait intervenir.



Mon cheminement se rapprochera de celui qui a été présenté ce matin par Guillaume Benoît et, à l'international, par Lucien Chabason : c'est le continuum de l'écosystème, du bassin versant jusqu'au milieu marin. Une citation permet de remettre les choses à leur place : la nature n'a pas besoin de nous, elle peut continuer à fonctionner sans nous mais, le problème, c'est que nous avons impérieusement besoin d'elle. C'est notre survie qui est en jeu. Je crois que cela a été brillamment présenté en matière de géopolitique, d'agriculture et de modèle économique.

Nous avons beaucoup parlé de la conférence sur le développement durable de Rio en 1992 et des changements de paradigme. Nous le répétons, peut-être pas assez. Ici, entre nous, nous sommes très au fait de ces choses. Mais les habitants au niveau local ne connaissent pas tout cela. Dieu sait pourtant si nous avons parlé d'expérimentation, et c'est fondamental !

Comme vient de le dire Catherine, il est nécessaire d'avoir une approche écosystémique, de ne pas s'intéresser qu'à une seule espèce mais à un ensemble d'espèces par rapport à leur propre habitat. Il faut aussi travailler à de multiples échelles puisque, par excellence, le milieu marin est un système à trois dimensions. De plus, contrairement au milieu terrestre, il s'agit de biens communs. Il est également important d'avoir des perspectives à long terme plutôt qu'à court terme. Des modèles économiques sont proposés et utilisés pour ce faire.

Aujourd'hui, nous sommes très en retard en Méditerranée — mais nous ne sommes pas les seuls au monde — en termes de couverture en aires marines protégées. Je ne parle pas de faire une réserve intégrale, où tout est interdit. Il s'agit d'aires qui sont gérées, au sujet desquelles on discute ensemble pour mettre en place du développement durable. Il est nécessaire de dresser un bilan et de le faire connaître au niveau du Plan Bleu et de la convention de Barcelone pour 2020. Beaucoup de choses ont aussi déjà faites au niveau du processus de l'approche écosystémique (EcAp) en Méditerranée, lancée par le PAM en 2008 pour la gestion des activités humaines pouvant affecter le milieu marin et le littoral méditerranéens.

Au WWF, nous travaillons beaucoup avec l'industrie, au niveau mondial, afin de pousser en avant les principes d'une économie bleue durable. Nous avons engagé plusieurs entreprises de la finance, comme la Banque européenne d'investissement, à adopter ces principes pour une économie bleue durable,

à investir dans des entreprises qui font attention à l'environnement marin. Nous travaillons également sur les niveaux d'exigence environnementale qu'il faut appliquer, dans les aires marines protégées, aux activités économiques. Il s'agit de l'approche écosystémique dans le concret : la difficulté de cette approche, c'est de la concrétiser.

Yves Henocque

Je remercie le Plan Bleu, dont je viens de rejoindre le bureau, de me faire participer à cet anniversaire. Tout d'un coup, je me suis rendu compte que j'étais en famille. J'ai travaillé avec le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC), à Malte. Je travaille également beaucoup avec le centre d'activité de Split sur la gestion intégrée des zones côtières, ainsi qu'avec le Plan Bleu et, dans une moindre mesure, avec le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (ASP).

Aujourd'hui, les aires marines protégées m'intéressent au plus haut point.

Nous sommes dans un écosystème au sens du socio-écosystème : l'homme en fait partie, il y est intégré. Il est question de gestion adaptative. Comment faire en sorte que les connaissances, dans tous les domaines, puissent venir informer l'action sur le terrain ? Cela se fait encore assez peu. À ce titre, que ce soit sur la rive sud ou sur la rive nord, personne n'a de leçon à donner aux autres. C'est véritablement par rapport à ces changements de paradigme que nous nous mobilisons aujourd'hui et que nous recensons tant de systèmes différents.

Il est important de se rappeler que nous sommes dans un système à trois dimensions, éminemment dynamique, en perpétuel changement. Cela n'est pas uniquement du fait de nos propres impacts, mais aussi du fait de l'évolution même du système, comme un ensemble dont nous faisons partie. Ce système est essentiellement non linéaire, avec des régimes très instables, toujours en devenir, avec ces fameux seuils de rupture, dont nous venons de parler. C'est ce que les gens de la défense et de la sécurité appellent le capital naturel critique. Pierre Blanc en a bien parlé.

Aujourd'hui, nous savons que nous avons passé un certain nombre de ces seuils, dans un certain nombre de domaines, notamment par rapport au changement climatique, aux problèmes de température de l'eau, d'élévation du niveau de la mer et d'acidification. Il s'agit de phénomènes qui risquent de prendre des proportions très importantes et que nous ne sommes plus et ne serons plus capables de contrôler. Aujourd'hui, on parle bien

évidemment de contrôle mais surtout d'adaptation : or on ne sait pas très bien comment le faire.

Il a été question du bilan millénaire des écosystèmes. Ceci en est l'héritage. L'ennui, c'est que ce bilan millénaire parlait beaucoup des écosystèmes terrestres, peu des écosystèmes marins. Nous avons essayé de l'adapter. Il présente l'avantage de mettre ensemble ce qui est encore si séparé, même au sein de la famille du Plan d'action pour la Méditerranée. Tous ces concepts se télescopent. Les gens n'y comprennent rien et il est nécessaire de mettre tout cela en musique de manière harmonieuse.

Vous avez les fameux *drivers* dont parlait ce matin Lucien Chabason, mais aussi les processus environnementaux sur lesquels on ne peut pas grand-chose et dont dépendent la biodiversité et les services écosystémiques. Il ne s'agit pas de donner une valeur à la nature mais surtout d'essayer de communiquer sur des faits. La nature n'est pas inépuisable, tout comme les ressources. Dégrader la ressource entraîne un coût. Le coût humain peut être dramatique.

Nous avons tant de mal à agir entre nous-mêmes, à travers nos groupes, nos organisations locales, les institutions que nous mettons en place. La gouvernance est cette nébuleuse dont on parle tout le temps et sur laquelle nous allons peut-être pouvoir intervenir, au niveau des pratiques, pour ensuite agir sur le système.

Il y a aussi ce *continuum*. Vous voyez la jungle des concepts et des lois. C'est vrai au niveau régional et national. Chacun doit pouvoir s'y retrouver. Pour un gestionnaire ou un acteur, au niveau local, il est extrêmement difficile de comprendre l'ensemble de ces lois et comment elles s'articulent. À mon avis, l'approche écosystémique, c'est faire en sorte que ces lois, ces concepts et ces institutions s'articulent pour faire un ensemble cohérent par rapport à un système qui, lui, est éminemment cohérent et interconnecté. Il faut éviter de travailler par silos. C'est donc cette approche par écosystèmes dont parlait Catherine qui doit nous importer : du haut du bassin versant jusqu'aux eaux du large.

Ce matin, nous rappelions que le Plan d'action pour la Méditerranée et la convention de Barcelone ne concernaient pas uniquement la zone économique exclusive (ZEE) des pays. Nous retrouvons de plus en plus en mer les réflexes d'appropriation de la terre. Sachant que les eaux internationales méditerranéennes représentent 50 % du bassin méditerranéen, comment les pays, ensemble, géreront-ils ce qui fait partie intégrante de ce bassin maritime ? Il s'agit d'une vraie question dont le Plan d'action pour la Méditerranée et la convention de Barcelone doivent s'emparer beaucoup plus sérieusement dans les années à venir.

Vous connaissez tous les grandes lignes du Protocole de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) qui est issu de la conférence de Rio de 1992. On n'insistera jamais assez sur les aspects inno-

vants de cette conférence mondiale. Si vous vous y reportez aujourd'hui, vous voyez que tout y est ! Dans le chapitre 17, agenda 21, on a les préconditions pour une approche par écosystème et la mise en œuvre des changements de comportement. Comment changer les comportements ? Tout est là. Si les individus regroupés dans leurs institutions ne changent pas, qu'est-ce qui changera ? Probablement rien.

Les objectifs, comme nous l'avons dit, sont la biodiversité et la restauration des habitats côtiers. Il est donc nécessaire de développer une approche stratégique qui allie l'approche écosystémique et la gestion intégrée des zones côtières. Ce ne sont pas deux choses différentes. Aujourd'hui, les aires maritimes protégées sont des aires spéciales dans lesquelles s'applique la gestion intégrée des zones côtières, comme pour toute autre zone.

D'après le bilan millénaire des écosystèmes et ses scénarios prospectifs, bien qu'ils soient très orientés écosystèmes terrestres, on voit bien ce vers quoi on devrait pouvoir s'orienter : une « mosaïque appropriée », avec des approches régionales ou sous-régionales, par sous-bassins méditerranéens, qui rejoignent la notion de macro-régions de la Commission européenne.

Que faisons-nous et que ferons-nous des aires marines écologiquement et biologiquement significatives (EBSA) de la Convention sur la biodiversité, qui ne sont pas les zones marines spécialement protégées d'importance médi-

terranéenne (SPAMI) ? Les zones EBSA sont simplement reconnues en tant que telles. Effectivement, il faudrait y appliquer des modèles de gestion. Cela concerne tous les pays. Nous en venons à ce partage par sous-bassins entre les pays par rapport au bien commun que représente la Méditerranée.

Ces zones EBSA devraient être rattachées à tout ce système d'aires marines protégées, instituées dans le cadre des diverses conventions internationales. Un jour, ne pourraient-elles pas être utilisées, en Méditerranée comme ailleurs, comme la monnaie courante qui créerait du lien entre toutes ces aires marines protégées identifiées par le centre d'activité régional consacré situé à Tunis ? Il me semble véritablement fondamental que nous trouvions un instrument commun qui permettrait aux pays méditerranéens de travailler ensemble en réseau, à travers leurs propres structures et organisations nationales, comme dans le cadre de la convention de Barcelone.

Bernard Brillet

Nous sommes face à un capital naturel qu'il faut gérer, alors que les pressions ne font qu'augmenter. Vous allez laisser la place à une troisième étape de notre session, celle de la société civile face à la transition en Méditerranée. ★

Société civile et transition en Méditerranée

Houria Tazi Sadeq, juriste, Présidente de la Coalition marocaine pour l'eau

Mohamed Naciri, géographe, co-président fondateur de l'ONG internationale ENDA (Environnement, développement et action)

Bernard Brillet

Houria, vous êtes juriste et présidente de la coalition Maghreb Machrek marocaine pour l'eau. Vous allez nous parler du rôle des organisations non gouvernementales (ONG) dans une vision prospective.



Houria Tazi Sadeq

Houria Tazi Sadeq

Je souhaite à mon tour avoir une pensée pour Serge Antoine et également pour la directrice du comité 21. À eux deux, ils formaient un magnifique tandem. En ce temps-là, nous avions des échanges autour de la question de l'eau. J'en garde de précieux souvenirs ainsi que des idées qui ont été très utiles pour l'action que nous avons menée dans le cadre d'une

autre ONG que j'avais eu l'honneur de créer en tant que présidente fondatrice : l'alliance Maghreb Machrek pour l'eau. Je remercie également Guillaume Benoît, qui a été l'intermédiaire pour cette invitation au colloque d'aujourd'hui.

Je vais parler des ONG et de la société civile en général. Vous m'autoriserez à être de temps en temps, de manière très factuelle, critique sur certaines des ONG. Pour avancer et imaginer des relations inter-méditerranéennes entre les sociétés civiles du Nord et du Sud, certaines choses pourraient être améliorées.

Évidemment, je me demande aujourd'hui si la société civile est toujours dans l'air du temps. Nous retrouvons ce concept chez Marx et Habermas. Je ne rentrerai pas dans l'histoire, mais il n'empêche que le concept de société civile recouvre toutes sortes d'organisations : les ONG elles-mêmes, les groupes d'intérêt privés, des territoires organisés, des syndicats, des mouvements altermondialistes, des mouvements féministes...

En écoutant tout ce qui a été dit sur le Plan Bleu, j'ai constaté qu'il y avait des

concordances de date mais pas de passerelles entre l'action menée au niveau du Plan Bleu et cette évolution foisonnante depuis la création des ONG. Les définitions sont difficiles à obtenir. Comme juristes, nous apprécions le fait d'avoir des définitions claires et nettes. Mais là, pour une fois, il est très difficile d'avoir une définition précise et généraliste qui vaille pour l'ensemble de ces organisations.

Je relie en même temps les concepts de société civile et de citoyenneté à la gouvernance. Selon moi, qu'il s'agisse des gouvernances locales, nationales ou internationales, ces concepts sont associés parce que leurs interventions se situent à ces trois niveaux et que les articulations entre ces trois niveaux sont intéressantes à montrer.

Le continuum dont vous avez parlé ce matin et la capitalisation sont également utiles dans l'action des ONG. La question de leur rôle mérite d'être posée dans cette session parce qu'elles sont attendues dans la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat et des objectifs de développement durable (ODD).

Mais il faut tenir compte des crises de gouvernance dans certains pays, notamment dans le Sud, en rappelant les questions de géopolitique qui viennent d'être évoquées.

Cela m'a ramené à une lecture, il y a deux ans, du résumé d'un rapport de la CIA à l'horizon 2030 qui signalait quatre tendances : l'émancipation des individus, la dispersion de la puissance, les modèles démographiques et les relations entre les aliments, l'eau et l'énergie. Personnellement, pour notre région, je rajouterai la santé.

Évidemment, avant de parler des ONG, je souhaiterais les placer dans le cadre de la façon dont nous percevons la Méditerranée depuis la rive Sud. Pour nous, il s'agit d'un idéal : c'est une certitude. Toutefois, cet idéal est-il toujours possible malgré sa profondeur et l'espoir qu'il suscite ?

Pour la question qui m'intéresse, l'eau, l'offre baisse et les demandes augmentent. Ce microcosme est représentatif de tous les problèmes liés à l'eau, en plus des conflits autour de son partage, des questions d'amont et d'aval, des bassins hydrographiques transfrontaliers et des cours d'eau. Tout à l'heure, nous avons eu un aperçu sur ces questions du partage des eaux, de la domination, de la pollution et d'une forme de dichotomie entre les eaux intérieures et celles du littoral. Le principe de l'écosystème décrit précédemment n'est pas intersectoriel mais devrait se trouver à l'intérieur des secteurs. Voilà la réflexion que je vous propose aujourd'hui.

Il y a la question démographique. Nous allons passer à 150 millions de personnes à l'horizon 2025, avec une majorité dans le Sud. Les défis qui me semblent intéressants pour mon propos sont liés à la variabilité climatique, avec l'augmentation de la température et l'ampleur des effets du changement climatique. Il faut aussi rappeler les décalages et les asymétries : la conjoncture internationale et la persistance des conflits régionaux ne permettent pas d'instaurer l'espace de paix et de stabilité recherché. Les pays de la rive sud ne sont pas parvenus à produire une croissance suffisante pour répondre à leur dynamisme démographique.

Le chantier des difficultés liées à la circulation des personnes pourrait être ouvert. Pour ma part, je me limite à la migration climatique, qui est aujourd'hui un enjeu majeur. Enfin, le lien avec l'eau est établi : en raison de la vulnérabilité environnementale et de la crise de l'eau, les personnes se déplacent. Nos pays étaient des pays de passage. Ils sont devenus des pays d'arrêt. Cela suppose une remise en cause des politiques migratoires. Les relations doivent être revisitées. L'approche économique de la politique de l'Europe vis-à-vis de la rive sud néglige l'aspect social qui doit, à mon avis, être aujourd'hui privilégié. Il faut définitivement ré-encastrier le social dans l'économie.

Ce qui est nouveau, c'est la tentation africaine pour tout le monde. Qu'il s'agisse des opérateurs de la rive sud ou de l'Europe, il y a un attrait pour l'Afrique. Dans quelle mesure l'équi-

libre se fera-t-il entre la Méditerranée et l'Afrique ? Je rappelle que, dans le contexte de la chute du rideau de fer, il y eut, à un moment donné, un déplacement de l'aide vers les ONG de l'Europe de l'est, au détriment des ONG de la rive sud de la Méditerranée.

Tout le monde connaît la valeur ajoutée des ONG. Je vais en citer quelques-unes, en soulignant leur rôle social, leur soutien au changement et notamment ce qu'elles peuvent apporter aux pauvres. Toutefois, j'insiste particulièrement sur le fait qu'elles sont bien sûr diversifiées mais ancrées dans les sociétés. Elles sont une solution face à la verticalité du pouvoir, par l'approche participative. Aujourd'hui, si nous avons besoin de quelque chose dans le pays, c'est d'atténuer cette verticalité de la gouvernance. Je pense que l'auditoire présent ici ne me contredira pas sur les avantages de l'action associative : la souplesse, la rapidité.

Cependant, en vue d'améliorer la situation et dans le cadre d'un travail prospectif, il faudrait repenser la coopération Nord-Sud, d'une manière générale, mais en mettant l'accent sur la coopération entre les ONG du Sud et les ONG du Nord, qu'il va falloir affiner. En effet, pour atteindre des financements, les ONG du Nord ont besoin d'ONG du Sud. Mais ces financements passent d'abord par les ONG du Nord et ce qui arrive au Sud est minimal.

Par ailleurs, je conteste complètement certaines ONG qui commencent à ressembler à de véritables bureaux d'études. Pour se reproduire et être

pérennes, ces ONG prennent les financements d'où qu'ils viennent. Elles perdent la ligne de conduite et la vision qui était celle de départ et qui répond à leur mission première. Il faudrait plutôt qu'elles se constituent en bureaux d'études et qu'elles payent des impôts, en laissant le label ONG pour d'autres.

Je pense également que nous n'avons pas assez fait le lien entre toute cette série de nouveaux droits que défendent les ONG. Nous sommes face à des contentieux et l'appareil judiciaire n'est pas présent. Là aussi, je pense qu'un effort est à fournir pour développer ces relais de la démocratie pour la gouvernance, la paix et la sécurité.

Je souhaiterais vous expliquer ce qu'est la Coalition marocaine pour l'eau. Il s'agit d'une plate-forme regroupant les ministères, le secteur privé, l'université et la société civile. Elle est ouverte aux personnes morales. Nous avons un conseil scientifique qui regroupe des personnalités internationales qui sont des personnes physiques. L'ensemble nous permet d'avoir autour de la table toutes les parties prenantes. Je considère que c'est une voie pour l'avenir que de s'organiser afin de débattre et d'avoir l'ensemble de l'information autour de la table. Nous n'y sommes pas arrivés par hasard. C'était un chemin.

En 1994, à l'aide d'amis du Nord et du Sud, je montai l'Alliance Maghreb Machrek pour l'eau. Plusieurs actions nous avaient fait réfléchir pour arriver à cette idée de coalition. L'Alliance Maghreb Machrek pour l'eau a été sus-

pendue à cause des problèmes et des conflits régionaux. Par manque de moyens, nous n'avons pas pu continuer à faire notre travail de manière correcte, dans les termes que nous souhaitions.

En revanche, nous avons été les premiers, en 1994, à lancer une nouvelle approche pour travailler sur la question de l'eau. À cette époque, l'approche était techniciste. Pour notre part, nous considérons que l'eau était une question culturelle, politique, économique et légale. Par des actions de formation sur l'ensemble de la région, nous avons organisé cette nouvelle approche qui a été largement adoptée.

La deuxième action avait pour but de montrer la valeur ajoutée de ce droit à l'eau. Nous avons porté ce message à l'intérieur du Conseil mondial pour l'eau, où je fus gouverneur pendant trois mandats. D'ailleurs, un livre a reproduit certaines études de cas que nous avons présentées. Au Maroc, nous avons travaillé sur des bidonvilles en difficulté, jusqu'à mettre des compteurs d'eau dans chacune des petites maisons. Le bidonville est devenu un quartier habitable, mais dans la douleur.

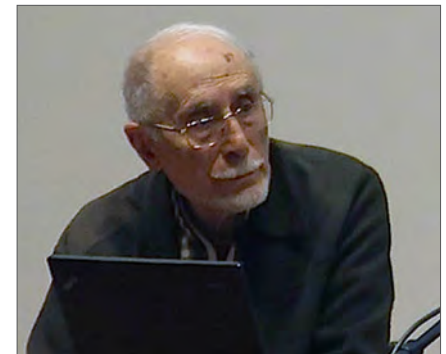
Une troisième action a été très importante. J'avais eu la chance de me trouver dans le groupe de réflexion d'un organisme privé dont je ne citerai pas le nom. Nous avons travaillé dans un débat national sur l'aménagement du territoire, qui avait été organisé à l'occasion du premier gouvernement d'alternance : l'eau apparaissait comme une question

structurante. Partant de là, Sa Majesté — les discours de Sa Majesté ont force de loi — avait reconnu cette démarche dans son discours. Le droit à l'eau a été porté à l'article 31 de la Constitution marocaine de 2011.

Ce cheminement nous a montré que l'intérêt se trouvait dans la capitalisation par rapport à un thème et dans la réunion de tous les acteurs autour de la table, d'où cette coalition que je mets aujourd'hui à votre service.

Bernard Brillet

Mohamed Naciri. Vous êtes président fondateur d'Environnement et développement du tiers monde (ENDA), une ONG internationale. Vous allez nous parler des minorités les plus fragiles, notamment dans le monde rural.



Mohamed Naciri

Mohamed Naciri

En plus d'avoir été co-fondateur de l'ENDA, je suis également géographe. J'assume cette démarche professionnelle qui vous fait parfois voir les choses de façon terre à terre. Je change donc d'échelle. Je me rends au niveau local

pour trouver des réponses aux multiples interrogations.

La première interrogation est de comprendre les raisons de l'échec de la mondialisation de façon générale et dans le monde rural en Méditerranée en particulier. Au lendemain de l'indépendance du Maroc, le rêve était de surmonter le dualisme agraire créé par l'agriculture coloniale et de moderniser le monde rural. Ce projet politique n'a pas pu aboutir pour diverses raisons.

Il est d'abord nécessaire de faire un retour vers l'histoire du XX^e siècle pour rappeler que des gens, même pendant la période coloniale, avaient essayé d'amorcer la réflexion sur ces problèmes d'intégration du monde rural, à savoir la création du secteur du paysannat. C'était notamment le cas de Jacques Berque. Ce dernier disait que le progrès serait total ou qu'il ne serait pas. Selon lui, il fallait intégrer toutes les communautés dans une politique sociale et une responsabilisation politique afin d'aller de l'avant. Le pouvoir colonial du Protectorat ne voulut pas l'entendre en 1947. Il fut exilé dans la montagne du Haut Atlas, au grand bonheur du Collège de France, puisqu'il put y écrire sa thèse et donc accéder à cette institution.

La deuxième tentative, au lendemain de l'indépendance, fut l'opération « labour ». On essayait de régler les problèmes du retard économique des communautés rurales en modernisant les techniques. Or, comme il n'y avait pas de projet politique derrière, l'expé-

rience s'arrêta assez rapidement.

Il y eut ensuite un projet de la FAO, qui avait eu l'idée extrêmement intéressante de vouloir restructurer les terres de la colonisation dans la plaine du Gharb, du bassin du Sebou, et de créer des associations de développement villageois. Dès que le concept eut été mis en place, le général Oufkir renvoya automatiquement l'ensemble des gens qui avaient travaillé sur ce projet en présentant des solutions pour sortir du dualisme et aborder un véritable développement rural.

Par la suite, des processus de réalisation s'adressaient plus particulièrement à des individus et non à des communautés. Par conséquent, comme l'État ne savait pas s'adresser à des communautés constituées ou qu'il ne voulait pas le faire, le dualisme a perduré pendant pratiquement plus d'un siècle.

La modernisation prônée par l'État n'a pas cessé de montrer ses limites : depuis l'indépendance le système d'intervention sur les espaces ruraux marginalisés est resté fragmentaire. On a manqué de cohérence et d'un projet global visant à lutter contre les manifestations les plus tenaces et les plus dualistes. Le modèle de développement a constamment été fondé sur l'action sectorielle. Ont été écartées les interventions susceptibles de répondre aux attentes sociétales et de conjuguer étroitement le progrès social et l'évolution moderne de la petite agriculture paysanne.

Les politiques agricoles ne tiennent pas compte de la logique des systèmes communautaires basés sur des régulations spatiales et sur une prise en considération de la nature des ressources. Au Maroc, deux obligations significatives doivent être observées. Elles montrent la capacité de résilience du monde rural traditionnel.



Gorges du Dadès (sud marocain, 2012) © Wiki Commons / Jerzy Strzelecki

Il y a une différence entre l'espace des montagnes et des oasis et celui des plaines. Dans les montagnes et les oasis, les structures traditionnelles se sont maintenues. L'ironie de l'histoire, c'est que c'est la colonisation qui avait tenu à ce que les choses n'y bougent pas et que ces structures traditionnelles subsistent. En revanche, dans les plaines, la colonisation agraire avait complètement désarticulé et déstructuré les structures en place.

Nous pouvons nous demander comment ont réagi les structures communautaires non reconnues par l'État. Elles trouvaient des biais pour essayer de s'articuler avec les structures créées par le pouvoir central en vue de l'encadrement de la population rurale, à savoir les communes rurales. Comment faire cette articulation entre un mode de logement traditionnel qui n'est pas reconnu et la commune qui est l'instrument de l'État pour l'encadrement du monde rural ? Des associations de développement villageois ont été créées. Très souvent, la complexité des structures traditionnelles est telle qu'ils ont essayé de faire de l'entrisme dans les structures administratives. Ainsi, nous voyons par exemple des représentants de la société traditionnelle constituer une association reconnue par l'État pour investir la commune rurale qui, à l'origine, était uniquement faite pour l'administration et le contrôle.

Par ailleurs, le maintien de ces structures traditionnelles a paradoxalement permis à certains individus, dont l'action semble complètement désarticu-

lée et dénuée de sens, à s'inscrire dans cette logique de la communauté. La formation d'une coopération agricole pour la production de lait a ainsi été un succès extraordinaire. Elle a dépassé les structures créées par l'État ou les grandes entreprises pour la production du lait, faisant véritablement une tache d'huile remarquable. Cela montre qu'à l'intérieur du Maroc, vous avez des capacités humaines vraiment remarquables !

La deuxième question que nous pouvons poser part du constat suivant : dans ces sociétés, il y a actuellement une espèce de rénovation interne ; cette émergence de produits de terroir pose, selon moi, un problème ; en effet, ces produits se multiplient et prennent de l'espace et des parts de marché. Nous pouvons donc nous demander si, véritablement, les produits du terroir iront jusqu'au bout pour aboutir à la disparition du dualisme.

Je souhaite vous faire part de ce qui paraît être un paradoxe : cette transformation interne de l'exploitation familiale repose sur des produits emblématiques, comme le safran, une production typique du Maroc, ou l'huile d'argan, mondialement connue. Comment sommes-nous passés de petites exploitations pauvres, produisant pour des consommateurs pauvres, aux mêmes exploitations, toujours pauvres, mais produisant des produits de qualité pour une catégorie de consommateurs aisés voire privilégiés ? Peut-on expliquer cette situation paradoxale par l'existence d'une certaine population, particulièrement attentive à la qualité de son alimentation et à ses

conséquences sur la santé, population encore certes limitée mais qui stimule l'offre ? Il en a résulté une demande en produits bio de plus en plus forte, qui se diffuse de plus en plus par des circuits formels ou informels. Une telle tendance ne concerne pas uniquement le Maroc. La demande en produits bio augmente par exemple en France de 6 % par an.

Cette prise de conscience des répercussions de la qualité de l'alimentation sur la santé s'accompagne de plus en plus d'une prévention, ou parfois d'un rejet, des produits de l'agriculture industrielle. On constate une demande accrue de produits du terroir et de produits de qualité. Les changements d'habitudes alimentaires, qui induisent un autre type de consommation, privilégient ces produits.

Mais les produits qualitatifs et quantitatifs de l'agriculture familiale interviennent aujourd'hui dans un contexte marqué par une grande complexité, des incertitudes réelles et une fragilité du développement. Malgré l'amélioration significative de la situation de la société rurale en termes de désenclavement, les stigmates de la marginalisation sont aggravés par des facteurs externes sur lesquels les acteurs habituels n'ont pas prise. Le dualisme agraire a encore de beaux jours devant lui.

Bernard Brillet

Merci beaucoup pour ces deux éclairages. Je vais à présent demander à Jean-Louis Guigou de nous parler des scénarios pour la Méditerranée. ★

La Méditerranée demain, quels scénarios ?

Jean-Louis Guigou, président de l'IPEMED (Institut de prospective économique du monde méditerranéen)

Je souhaiterais débiter mon intervention en évoquant le souvenir de Serge Antoine. Je l'ai rencontré au Sésame, ce sigle signifiant « système d'études du schéma d'aménagement ». C'était un groupe organisé à la fin de l'année 1968, à l'initiative de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), en liaison étroite avec le Commissariat général au plan. À l'époque, il travaillait en collaboration avec Pierre Durand. Dans mon souvenir, il succédait à Jérôme Monod. Il y a eu trois belles phases à la DATAR : celle de Jérôme Monod, celle de Serge Antoine et, plus modestement, celle de l'équipe collective que je formais avec Pierre Veltz et Hervé Lebrun.

Je garde le souvenir d'un homme aimable, suscitant la sympathie et l'adhésion. Serge était très calme. Il n'usait ni de violence verbale ni de prosélytisme pour convaincre. Il était très assidu et passionné par le long terme. Il m'avait inculqué le lien entre la dimension spatiale et la dimension temporelle et me demandait de travailler selon les deux approches : « Tu fais de la géographie, mais tu dois voir très loin ! » En effet, si vous faites une erreur dans le

tracé d'une ligne de chemin de fer, vous en voyez les conséquences pendant deux siècles. Bien entendu, je ne voudrais pas me comparer à lui. La différence entre nous, outre le fait qu'il était très aimable, c'est qu'il intervenait à la fin des Trente Glorieuses, dans un environnement politiquement stable. Il n'y avait pas les mêmes types de tensions qu'aujourd'hui. Si Serge était amené à faire de la prospective maintenant, dans un contexte de très grand chaos et de violences, je me demande s'il garderait son calme.

J'ai reproduit ma façon de faire de la prospective à la DATAR lorsque j'ai abordé le cas de la Méditerranée. Cette façon de faire était porteuse de résultats. Je commencerai par évoquer le résultat le plus sûr que nous ayons obtenu à la DATAR. Vous comprendrez ensuite pourquoi je pense que nous avons eu aussi des résultats en Méditerranée.

En 1984, j'étais directeur de la prospective à la DATAR. Depuis longtemps, à la DATAR, nous avions l'obsession du déséquilibre entre Paris et le désert français. Paris était une machine qui absorbait les jeunes nés en province, vers l'âge de

20 ans, sans coût de formation. Ils travaillaient en région parisienne pendant une quarantaine d'années, avant d'être renvoyés en province pour aller prendre leur retraite. Il s'agissait d'une machine infernale. Tout le monde cherchait des motifs et des moyens de briser cette concentration capitaliste énorme.

Entre 1988 et 1993, Lionel Jospin était ministre d'État à l'Éducation nationale, à la Jeunesse et aux Sports, numéro deux du gouvernement. Un jour, il me convoqua : « Monsieur le directeur de la prospective, avez-vous une idée sur la façon par laquelle cette machine infernale pourrait être enrayerée ? ». Je répondis par l'affirmative. Il me demanda quelle était ma façon de voir les choses. Je lui répondis, en marxiste libéral : « Monsieur le ministre d'État, c'est le capital. Il est en train de changer de stratégie. Nous le voyons sur notre territoire et nous le verrons de plus en plus. Pendant longtemps, le capitalisme s'était concentré sur les lieux d'extraction des matières premières comme le charbon et l'acier, les lieux du pouvoir. Maintenant, il change. La nouvelle matière première qui l'intéresse, c'est l'économie de la connaissance. Le capital se concentrera

là où il y a des concentrations de laboratoires et d'intelligences. » Le ministre me demanda que faire. Je lui conseillai de faire ce qui allait devenir en 1990 le plan « Université 2000 », où, avec 50 milliards d'euros, on a redressé des universités telles que celles de Bordeaux, Toulouse, Metz ou Nancy. L'écart entre Paris et le désert français n'existe plus. On est même allé trop loin, parce que l'on a brimé la capitale. Son université est pénalisée.

Jacques Theys m'a beaucoup instruit sur la prospective. Mais, dans ce domaine, mon maître reste Fernand Braudel. De lui, je ne retiens qu'une seule chose, pour simplifier à l'excès, et sa veuve m'a dit : « Jean-Louis Guigou, ce que vous dites, mon mari l'a écrit dans un article, et vous résumez en une phrase ce qu'il a mis en deux pages. » Je lui demande alors si ce que je disais était vrai, et elle me répond : « C'est vrai, mais vous l'avez contracté. » Fernand Braudel disait la chose suivante : « Si j'étais chef d'un grand État, je travaillerais peu. J'analyserais les forces à l'œuvre, et je faciliterais celles qui vont dans le bon sens. » Le plan « Université 2000 » était le bon sens pour désengager Paris.

À l'heure actuelle, la Méditerranée, c'est du chaos, avec des conflits permanents (l'eau, les dissensions politiques, les phénomènes islamistes...). Sauf à être un peu fou pour faire de la prospective dans ce contexte, il faut avoir une volonté d'objectivisation et d'action pour dire : « J'ai besoin d'une ou de deux idées. Si elles sont bonnes, le monde politique et la société civile évo-

lueront. ». C'est ce que nous avons fait : en faisant de la prospective — merci à tous les collaborateurs —, nous avons découvert deux ou trois choses sur la Méditerranée.

La première peut s'expliquer sous la forme d'un slogan. Nous avons dit qu'en Méditerranée, notre obsession, c'est le rapprochement. Si nous repérons les forces qui rapprocheront les deux rives, nous allons miser sur elles.

La première force est clairement de dire — je pense que c'est le bon choix — que nous n'allons faire que de l'économie, pas de la culture ni de la politique. Le motif et le slogan sont très simples : « L'économie rapproche, la politique divise et la culture différencie. Chacun veut être spécifique. » Si vous voulez rapprocher des communautés de la rive Nord et de la rive Sud, n'allez pas parler aux pays musulmans de leurs pratiques religieuses. Cela ne vous regarde pas. Ils font ce qu'ils veulent. Ce qui nous intéresse, ce n'est que l'économie. Que vous soyez juif, chrétien ou musulman, l'économie rapproche. Parfois, je dis à mes amis que je garde, dans un endroit secret, une liste de chefs d'entreprise palestiniens et israéliens qui font des affaires. Ils se détestent, mais ils font des affaires. Partout où cela rapporte 10 %, le capital avance. Le mot d'ordre, c'est donc bien : « Que de l'économie ! »

En ce qui concerne l'économie, deux forces sont des facteurs de rapprochement.

La première, c'est le retour de la proxi-

mité. Tout le monde a cru que la mondialisation, c'était aller produire n'importe où avec n'importe qui. Les grandes entreprises ont compris que cela ne pouvait se passer comme cela et elles se sont lancées dans ce que les économistes appellent « le compactage des chaînes de valeur ». À cette tendance économique s'ajoute la volonté de régionalisation, d'autonomie qui poussent certaines régions à promouvoir les circuits courts. Mes amis allemands me disent que, si leurs ingénieurs se déplacent sur de longues distances, il faut que les fabrications lointaines soient de qualité parce que les Européens sont condamnés à faire de la qualité. Ce qui fonctionne bien, et le capital l'a compris, c'est d'établir des partenariats de qualité. Pour le bassin méditerranéen qui nous occupe aujourd'hui, cela se traduit par avoir un pied au Nord, un pied au Sud. Entre les États-Unis et le Mexique, cela fonctionne très fort. Ce qu'il se passe à l'heure actuelle avec le Maroc et les pays de la rive sud de la Méditerranée, c'est aussi une forme de « mexicanisation », pour dire que la rive Sud de la Méditerranée sera le Mexique de l'Europe. Beaucoup d'entreprises vont venir, pas seulement Renault à Tanger. Il y aura des centaines d'autres cas. Ainsi, avec les découvertes de grandes réserves de gaz dans la Méditerranée orientale, les industriels de la chimie et de la pétrochimie vont y aller. Un autre très bel exemple du retour de la proximité, c'est ce qu'ont fait mes maîtres en économie, les Allemands, avec la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. Ce n'est pas l'Allemagne qui est puissante, avec ses 80 millions d'habitants qui vieillissent. Les



Porte-conteneur, port de Marseille © Damien Valente / Terra

Allemands ont eu l'astuce de répartir leur appareil de production sur un marché de plus de 120 millions d'habitants, dans les pays limitrophes. Ce qui importe, ce n'est pas le « made in Germany » mais le « made in Mercedes ». Ce qui s'est passé entre l'Allemagne et les pays de l'Est est en train de se passer entre le Nord et le Sud de la Méditerranée

La seconde force que le capitalisme et les entrepreneurs n'avaient pas privilégiée, c'est la valorisation de la complé-

mentarité par le capital : le climat, les niveaux de développement... Ainsi, les populations européennes sont matures et vieillissantes alors que les habitants du Maghreb sont jeunes.

Sur cette base du retour de la proximité et de la complémentarité, nous avons défini une vision qu'on appelle « la verticale Europe-Méditerranée-Afrique ». Cette verticale compte 500 millions d'Européens, 500 millions de Méditerranéens, 2 et bientôt 3 milliards d'Africains. Si l'on

sait faire l'interconnexion, on peut redevenir le centre du monde. Les Africains le demandent. Ils sont fatigués des Chinois. Les Chinois sont très forts, très habiles, très utilitaristes, rapides et efficaces. Mais ils ne discutent de rien d'autre que de leurs affaires et de leurs intérêts. Les Africains connaissent bien nos qualités, nos défauts et notre arrogance mais ils aiment notre culture, car ils partagent le même système.

Au sujet de cette intégration Europe-

Méditerranée-Afrique, je cite un jeu de mots très symbolique. Au cours d'un groupe de travail, mes interlocuteurs africains me firent remarquer que la tranche de melon, je l'appelais Europe-Méditerranée-Afrique, en mettant toujours l'Europe en premier. Or les Européens sont « décadents, vieillissants et menacés de stagnation alors que nous, les Africains, nous sommes jeunes et dynamiques ». Ils m'ont prié de garder l'idée de la verticale mais d'en invertir l'ordre : « Tu l'appelleras Afrique-Méditerranée-Europe, d'autant plus que l'acronyme A-M-E, c'est l'âme de la verticale. » Je leur répondis : « Si le bon Dieu est avec vous, je ne peux que céder. » Et j'ai déposé la marque !

En analysant les choses secteur par secteur, nous avons découvert deux concepts : la régionalisation et la coproduction.

La coproduction nous vient d'un théoricien japonais, Akamatsu, le premier qui ait réfléchi à la relation entre le Japon, la Chine, les dragons et les tigres. Sa théorie est la suivante: alors que les populations du Sud de la Méditerranée, depuis des décennies, sont venus en Europe dans nos usines, il arrive un moment où ce ne sera plus la main-d'œuvre qui se déplacera vers le capital, mais le capital qui se déplacera vers la main-d'œuvre.

Nous avons bien travaillé sur l'énergie, en imaginant le concept de communauté méditerranéenne de l'énergie, avec les Algériens, les Marocains, les Tunisiens et, demain, les Égyptiens. Les Français et les Allemands doivent

investir ce domaine nouer des relations fortes par le biais de l'énergie. Dans le domaine de l'eau, c'est aussi possible, mais vous êtes de meilleurs spécialistes que nous à ce sujet. Nous avons imaginé que la Méditerranée était le bassin des bassins versants et qu'il fallait gérer cette mer comme un bassin, avec une assemblée et une agence. Enfin, nous avons travaillé sur la politique agricole commune intégrée entre l'Europe et la Méditerranée.

Longtemps, cette prospective avait pour but d'objectiver les connaissances, d'éviter des disputes en permanence entre les populations méditerranéennes. Elle avait également comme objectif de faire naître la conscience d'une communauté de destins. Au bout de trois ou quatre ans, tous les bureaux de prospective en Méditerranée étaient convaincus que notre destin était commun. Mais tous nous ont dit que nous étions trop matérialistes, qu'il y avait trop d'économie. Georges Corm m'a bien critiqué sur ce sujet. J'ai supporté ses coups de butoir, très forts, mais toujours amicaux et raisonnés. Ils nous disaient dit qu'il nous manquait la dimension des valeurs. Nous avons essayé de travailler sur les valeurs mais nous avons échoué.

Mon épouse, Élisabeth Guigou, est présidente de la Fondation Anna Lindh. Anna Lindh est une suédoise qui fut tuée par un terroriste. Pour lui rendre hommage, l'Europe a créé une fondation présidée par André Azoulay puis par Élisabeth. Cette fondation reçoit deux ou trois millions d'euros par an. Son objectif est de susciter l'apprentissage local, grâce à

des ONG, de ce que sont la démocratie, le dialogue et la discussion.

André Azoulay avait lancé une grande enquête avec l'institut américain Gallup en 2010, avant les révolutions arabes, reconduite en 2013 puis par Élisabeth en 2017. Cette enquête, incontestable et imparable, porte sur les valeurs. La bonne nouvelle, c'est qu'il y a une convergence des valeurs.

Je vais rappeler l'ordre de grandeur des résultats. En 2010, on demandait aux populations du Sud : « Quelle est l'importance de la religion dans votre vie quotidienne ? » En 2010, 80 % des gens répondaient que c'était important, en 2013, 60 %, en 2017, de 30 à 40 %. Il y a donc une convergence des valeurs.

Une transformation importante, d'abord peu vue, nous est apparue : ce qu'a fait le Maroc avec l'Afrique nous avait alerté. Trop longtemps, l'Europe a considéré la Méditerranée comme un voisin. Ali Bouabid m'a dit : « Arrête de me dire que je suis ton voisin. Tu ne t'en rends pas compte, parce que tu es un homme du Nord, de ce que tu dis lorsque tu me dis que tu es un voisin. Tu me dis à moi, qui suis maghrébin, que je ne suis pas comme toi, que tu n'as pas besoin de moi et que tu es dans un rapport dominant/dominé. Tu es dans l'erreur totale ! » Maintenant, nous ne sommes plus dans une stratégie Europe/Méditerranée mais dans une stratégie Afrique/Europe, avec la Méditerranée comme pivot. Le 27 août 2017, devant tous les ambassadeurs, le Président de la République avait fixé la ligne : « Je veux arrimer les deux conti-

nents africains et européens à travers la Méditerranée».

En matière de coproduction, nous avions été en relation avec le Président Sarkozy au moment du processus de l'Union pour la Méditerranée. Ensuite, le Président Hollande avait fait part de son souhait de faire une relation Afrique/France. Comme il y avait un risque de confusion avec l'ancien système Foccart, j'envoyai de nombreux messages pour dire qu'il fallait une confrontation sur le sujet afin que le Président prenne conscience de son importance.

La date du 8 octobre 2016 pour une réunion à l'Élysée avait été fixée. On m'avait demandé de donner le nom d'une dizaine de chefs d'entreprise. J'en avais proposé trois d'Afrique subsaharienne, trois du Maghreb et quatre de France, dont Stéphane Richard. Ces personnes étaient contentes de rencontrer le Président de la République mais se demandaient ce qu'elles allaient lui dire. Je leur conseillai de trouver une anecdote de nature historique, par exemple sur un dysfonctionnement ou une histoire de parti.

Comment rendre cela cohérent ? Ainsi, lors d'un rendez-vous avec le président du patronat de la Côte d'Ivoire, Jean Kacou Diagou, porte Maillot, je lui racontai une anecdote et lui dis : « Monsieur le Président, soit vous la racontez au Président de la République, soit c'est à moi de la raconter. » Il me regarda droit dans les yeux et me dit : « À partir de maintenant, je te tutoie. Nous

sommes militants et nous allons gagner le combat. »

A l'Élysée, dans une grande salle, le Président de la République donnait la parole aux uns et aux autres. Le tour de Jean Kacou Diagou arriva. François Hollande lui dit : « Alors, Monsieur le Président, qu'avez-vous à dire sur cette tranche de melon, cette verticale ? ». L'Africain lui répondit : « Monsieur le Président de la République, avant toute chose, je tiens à vous féliciter. Vous avez vendu pour deux milliards d'euros de TGV aux Américains. » François Hollande recevait alors des coups politiques rudes en France. Il répondit : « Si j'avais tous les jours des bonnes nouvelles de ce genre, je serais content... » L'Ivoirien l'interrompit : « Oui, monsieur le Président, mais il faut dire la vérité : il n'y aura pas de production de TGV à Montbéliard mais en Amérique. Vous le savez très bien. Les deux milliards, ce sont des royalties, des brevets, de l'assistance technique. Les ouvriers de Montbéliard, c'est fini. » Jean Kacou Diagou regardait le Président droit dans les yeux : « Monsieur le Président, nous, les Africains, nous ne sommes plus des petits oiseaux qui allons recevoir des produits venant d'Europe, souvent fabriqués par des immigrants africains. Si vous voulez vendre des voitures ou des réfrigérateurs, venez les produire en Afrique. C'est de la coproduction. Jean-Louis Guigou a raison : nous, les Africains, souhaitons nous industrialiser à partir de nos matières premières. »

Bernard Brillet

Monsieur Guigou, merci. Comme toujours, l'assemblée vous est tout acquise. Nous allons à présent avoir un temps pour le débat avec la salle. ★

Débat

Bernard Brillet

Madame Dourou est gouverneure de l'Attique mais aussi représentante de la conférence des régions périphériques maritimes. Je vous propose d'intervenir.

Rena Dourou

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de remercier les organisateurs de ce colloque au contenu si riche, qui met en valeur cet espace naturel, culturel et social qu'est la Méditerranée. Le grand historien Fernand Braudel avait décrit « la Méditerranée carrefour, la Méditerranée hétéroclite où tout se mélange et se recompose en une unité originale ».

La vision de la conférence des régions périphériques maritimes porte sur ce double défi de l'environnement et des nouvelles problématiques méditerranéennes.

Cette conférence ne concerne pas spécifiquement la Méditerranée mais toutes les régions littorales des pays membres de l'Union européenne et des pays voisins, soit un ensemble de 200 millions d'habitants. Son rôle est d'exprimer auprès des institutions européennes et des États les besoins et les problèmes particuliers de ces régions côtières, notamment en matière de politiques de cohésion, de croissance bleue et de prise en compte des handicaps géographiques.

Pour ce qui concerne les régions maritimes en Méditerranée, les préoccupations concernent surtout les perspectives de développement de l'économie bleue, les questions de migration, la mise en place de projets communs, l'érosion côtière et les pollutions marines, le tourisme durable et les métiers de la mer.

Bernard Brillet

Nous voyons bien l'intérêt de l'action territoriale des acteurs pour mettre en œuvre nos ambitions. Je donne à présent la parole à la salle.

Khalil Attia

Jean-Louis Guigou a dissocié les axes de travail de la

prospection économique de ceux qui sont de nature politique et culturelle. Je pense que nous pouvons le faire. Mais, pour que la durabilité soit assurée, il faut que la politique et la culture suivent. Nous ne pouvons pas continuer à travailler sur l'économie, à rapprocher les opérateurs et les acteurs économiques sans un rapprochement entre les visions politiques et une concordance politique entre les territoires. L'Europe devrait se dissocier des agendas extérieurs à la région et regarder de façon plus sérieuse sa position. Qu'est-ce qu'elle veut faire de ce rapprochement, de ce travail commun ? Si nous continuons à suivre les agendas extérieurs à la région, nous n'irons nulle part sinon droit dans le mur.

Jean-Louis Guigou

Les accords de Cotonou, qui lient l'Europe à l'Afrique, sont valables de 2005 à 2020. En 2018-2019, ils sont en cours de renégociation. La seconde phase va durer de 2020 à 2035, ce qui est énorme. Je reviens de Bruxelles. Mes interlocuteurs ne pensent qu'à cette réforme des accords de Cotonou. Les Africains ne veulent pas de réglementations qui soient purement commerciales et tarifaires. Nous avons réalisé une étude comparant les accords de l'ASEA, qui concernent l'Afrique, les accords de l'ALÉNA, qui concernent l'Amérique du Nord, le Canada et le Mexique, et les accords de Cotonou. D'une façon un peu rapide, nous pouvons dire qu'en termes d'intégration et de redistribution, les accords de l'ASEA méritent 16/20, les accords de l'ALÉNA à peine la moyenne et les accords que l'Europe a faits, à la suite de Lomé, à Cotonou, méritent 4 ou 5/20.

Nous n'avons que des relations commerciales. J'exagère un peu en le disant, mais on nous demande de baisser les tarifs douaniers en contrepartie d'aides pour compenser les baisses de frais douaniers perdus. La Commission européenne doit proposer aux pays du Sud un accord de libre-échange complet et approfondi, avec des services...

Cette plaquette, je vais la donner à mon ami marocain Aït Kadi. Je vous la présente rapidement. À droite, vous

voyez l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, qui coopèrent de plus en plus. Pour coopérer, elles ont mis en place un outil intellectuel d'observation, un outil financier pour assurer la mobilité du capital, un outil public et une organisation politique. Les Chinois, de leur côté, ont mis en place une fondation de plusieurs millions de dollars par an, un outil financier et un outil public.

Regardez chers amis, du troisième côté, c'est le chaos ! Nos relations avec le Sud sont tout à fait insuffisantes. Il n'y a ni banque intercontinentale ni de traité marin. Il faut tout repenser !

Notre travail est à l'heure actuelle d'alerter, y compris votre gouvernement. Si nous pouvons être un allié objectif, il s'agit de faire en sorte que les pays du Sud disent qu'ils ne veulent pas d'un traité de libre-échange avec l'Europe, mais qu'ils souhaitent une fondation, un traité, une banque et une organisation politique de concertation. Cela va se jouer en 2018-2020.

De la salle

Monsieur Guigou, lorsque vous parlez d'économie, parlez-vous de l'économie structurée ou intégrez-vous, dans votre réflexion, l'informel ? En effet, dès que l'on appelle à l'informel, on ne peut échapper ni à la culture ni à la politique.

Jean-Louis Guigou

Nous n'avons pas de réponse. Effectivement, dans le privé, 50 % de la richesse provient de l'informel. Nous n'avons qu'une réponse : promouvoir l'économie sociale et solidaire, créer des coopératives. Nous pouvons dire aux jeunes de sortir de l'informel en développant cette forme d'économie. C'est le transit pour aller ensuite tranquillement vers une économie plus improvisée.

Domitille Vallée

Après avoir travaillé au Plan Bleu, je suis actuellement à la FAO. J'ai trouvé très intéressante cette série de présentations qui montre l'ensemble des questions que nous devons nous poser. Je travaille davantage

sur les questions d'agriculture, la territorialisation, le déséquilibre entre les zones rurales intérieures et les zones côtières.

Nous devons notamment nous préoccuper des nombreux jeunes qui vivent dans ces zones rurales intérieures. Il y a des perspectives mais une large interrogation demeure sur les modèles d'éducation, de formation et l'accès à la formation professionnelle de ces populations, qui n'ont pas beaucoup d'options. En zone rurale, les jeunes n'ont pas toujours accès à d'autres métiers. Nous n'avons pas évoqué cette question. Comment traitons-nous l'emploi des jeunes ? Comment créer cette transformation qui est nécessaire pour réussir ce lien entre l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe ?

Cette co-transformation de la production nécessite des capacités humaines. Nous constatons qu'il n'existe pas toujours d'infrastructures de formation ni d'infrastructures de transformation. Dans la plupart des pays, l'agriculture est une agriculture de vente de produits frais. Il n'y a pas de transformation entre la zone de production et le marché, ce qui n'offre pas la capacité de valoriser les produits. Le modèle est également à repenser dans l'agro-industrie, ce dont nous n'avons pas parlé non plus.

Bernard Brillet

Effectivement, cette question est importante à prendre en compte dans les travaux du Plan Bleu.

Jacques Theys

En tant que co-organisateur du colloque, je voudrais souligner la grande diversité des interventions, très diverses et très intéressantes, portant sur des sujets différents. Un aspect, auquel je ne m'attendais pas vraiment, m'a frappé : la très grande séparation entre le contenu des interventions. Ceux qui parlent des mers ne parlent pas des terres. Ceux qui parlent de géopolitique ou d'économie ne parlent pas d'environnement et réciproquement.

Chaque intervention est intéressante en soi. Mais qu'est-ce qui pourrait faire la connexion entre ces

différents domaines ? Les problèmes de gouvernance sont des problèmes de connexion, tout comme les politiques d'innovation et le changement climatique, qui va bouleverser complètement l'économie. Il faudrait donc chercher des connexions. Nous souffrons beaucoup du fait que chacun vive dans son monde et ne regarde pas vraiment ce qui existe dans le monde voisin. Je pense que Serge Antoine était très sensible à cette idée de séparation des mondes.

Je ferai une autre remarque à propos de cette idée d'une redistribution géographique des chaînes de valeur entre ceux qui produisent localement et ceux qui distribuent et commercialisent. Les Allemands l'ont fait en Europe de l'Est. Cela peut être une très bonne idée mais peut être aussi relativement court-termiste. À terme, cela peut faire de ces pays des sous-traitants complets d'autres pays qui vont produire l'essentiel de la valeur ajoutée. Les perspectives sur ces chaînes de valeur montrent que, de plus en plus, la production sera ce qui rapportera le moins. Avec les nouvelles technologies, l'important, dans une chaîne de valeur, sera de plus en plus ce qui est en amont et en aval. N'allons-nous pas enfermer ces pays dans des systèmes de sous-traitance qui se révéleront à terme peu intéressants sur le plan économique ? Ne faudrait-il pas chercher plutôt des modèles diversifiés et spécifiques de production, laissant d'une part une place à l'innovation ? Se pose un problème majeur d'innovation. Ne faudrait-il pas d'autre part mettre l'accent sur des modes de développement spécifiques ?

Cela rejoint le thème central développé par Serge Antoine qui est le thème de l'écodéveloppement. Il s'agit de trouver également des modèles de développement différents. Je sais que mes propos ne sont pas très opérationnels, mais je pense qu'il faut aussi ouvrir la voie à des modes de développement spécifiques et non pas seulement considérer des relations de sous-traitance.

Jean-Louis Guigou

Je vais répondre à la deuxième question. Vous dites qu'il y a peu de redistribution géographique vis-à-vis

du travail entre une France prospère, qui réfléchit et qui innove, et un Maghreb qui reste confiné dans la production. Cela ne se passe pas de cette façon. Nous avons un très bel exemple de ce qui s'est passé en Asie. Les dragons se sont d'abord développés, en Corée ou à Singapour, avant d'aller plus loin. C'est ce qui est en train de se passer au Maghreb et actuellement en Pologne, où la production se déplace vers la Biélorussie et l'Ukraine. Les Polonais montent en gamme. La relation n'est pas statique.

Deuxièmement, tu as parfaitement raison. Le travail est fait en silo. Je le ressens. J'y ajoute simplement la concurrence très forte, en Afrique, entre les Chinois et les investissements européens. Tous les experts disent que les chefs d'entreprise français et européens ont une valeur ajoutée à créer par rapport aux Chinois. Cette valeur ajoutée est la responsabilité des politiques sociales et environnementales. Si les réponses aux appels d'offres d'infrastructures et d'investissements des Français et des Européens sont plus chères, mais qu'ils comprennent de la formation, de l'écologie, du recyclage de l'eau, alors, les Africains choisiront cette réponse parce qu'elle sera conforme aux évolutions.

Dominique Martin-Ferrari

J'avais beaucoup travaillé avec Serge Antoine au moment de la mise en œuvre de la conférence de Rio de 1992, notamment pour le rapprochement entre l'environnement et les ONG de développement, ce qui était une grande nouveauté à cette époque.

Je voudrais te répondre, Jacques, en te disant que les plans d'adaptation et les plans climatiques reprennent aujourd'hui l'idée de l'écodéveloppement. Nous y travaillons beaucoup. Les plans climatiques appartiennent aux États et il est très difficile, pour la société civile, d'y participer. En revanche, nous avons une prise de position opérationnelle concernant les plans d'adaptation. Au sein de ces plans d'adaptation, nous essayons de concilier le développement et l'environnement. C'est là où se mettent aussi en place les nouveaux lieux de la gouvernance. Comme les financements, qui se développent aujourd'hui internationalement, sont

également très soucieux de ces plans d'adaptation, nous abandonnons obligatoirement l'économie traditionnelle et la géopolitique traditionnelle de l'économie pour essayer de mettre en place cet autre rapport de force.

Pour travailler sur ce problème, notamment au sein des outremer français, je sais que des liens extrêmement positifs sont possibles aujourd'hui dans les débats avec la Chine et qu'ils ne sont pas simplement des rapports de force d'économies. À travers ces plans d'adaptation, j'ai pour ma part encore un peu d'espoir de voir un jour le monde de l'environnement et celui du développement se rejoindre au Nord et au Sud.

Bernard Brillet

Madame, merci pour cette conclusion. Je clos à présent cette session intéressante afin de laisser la place à la table ronde qui sera animée par Guillaume Benoît. ★

Table ronde

Quel nouveau Plan Bleu pour aider à une transition réussie ?

Quel nouveau Plan Bleu pour aider à une transition réussie ?

Animée par **Guillaume Benoît**, ingénieur général des Ponts, des eaux et des forêts, membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), ancien directeur du Plan Bleu (1998-2006)

avec

Mohamed Aït Kadi, président du Conseil général du développement agricole, Maroc

Pascal Bergeret, directeur de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

Yves Henocque, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)

Marie-Hélène Loison, directrice Méditerranée et Moyen-Orient, Agence française de développement (AFD)

Miguel Garcia-Herraiz Roobaert, secrétaire général adjoint Eau et Environnement, Union pour la Méditerranée

Pierre Duquesne, ambassadeur à la Méditerranée

Virginie Dumoulin, directrice des Affaires européennes et internationales, ministère de la Transition écologique et solidaire

Gaetano Leone, coordinateur, UN Environment / Mediterranean Action Plan-Barcelona Convention Secretariat

Guillaume Benoît

Nous allons organiser ce panel en deux temps : je vais commencer à appeler quatre membres : Mohamed Aït Kadi, Yves Henocque, Pascal Bergeret et Marie-Hélène Loison.

Cette table ronde est intitulée : « Quelles informations partagées et quelle vision prospective pour une transition réussie en Méditerranée ? » C'est l'exercice même du Plan Bleu que de parler d'informations partagées et de vision prospective.. Ce plan est aussi un « centre » créé pour développer une coopération méditerranéenne et inviter à l'action pour une meilleure intégration de l'environnement et du développement.

Toute la journée, nous avons eu un certain nombre d'exposés, d'abord rétrospectifs, puis prospectifs. Les interven-

tions ont montré que ces sujets restaient d'actualité et pouvaient tendre à s'aggraver. L'accent a notamment été mis sur la question du changement climatique. Ainsi, nous voyons bien que les tendances décrites par le Plan Bleu arrivent à des crises de rupture. Cela concerne aussi bien le système marin que le système terrestre.

Aujourd'hui, le Plan Bleu a un mandat pour réaliser un troisième exercice prospectif, MED 2050, après ceux de 1989 (horizon 2000) et de 2005 (horizon 2025). Cette table ronde finale est une occasion de questionner à nouveau ce qui paraît important en termes de prospective et d'utilité du Plan Bleu pour la région. Les questions à poser sont d'ordre thématique: quels sujets paraissent particulièrement importants? Elles por-

tent également sur le type d'information ou de production que le Plan Bleu pourrait développer.

Dans un premier temps, je donne la parole à Mohamed Aït Kadi. Scientifique réputé, membre de l'Académie des Sciences Hassan II au Maroc, M. Aït Kadi est un grand expert mondial de l'eau. Il est aussi un conseiller en politique. Il a des responsabilités importantes dans son pays et préside le Conseil général du développement agricole. Je lui demanderai donc ce qui lui paraît essentiel pour le futur et ce que les pays du Sud, comme le Maroc, attendent du nouvel exercice du Plan Bleu.

Mohamed Aït Kadi

En prenant la parole dans ce panel, je souhaite évidemment m'associer à l'an-

niversaire du Plan Bleu qui, avec ses 40 années d'existence, paraît plus que jamais indispensable pour continuer à nourrir la réflexion sur les problèmes majeurs auxquels notre région est confrontée, mais aussi nous aider à donner à l'action du sens, de la cohérence et de l'efficacité.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, notre univers s'est complexifié depuis plusieurs décennies. Notre interdépendance s'est accrue. Nous sommes confrontés à une multitude de problèmes qui, à mon avis, exhibent deux caractéristiques.

La première, c'est qu'ils ne peuvent pas être résolus par un pays agissant seul. Au contraire, ils peuvent parfois être exacerbés lorsque les pays prennent des mesures unilatérales. C'est par exemple ce qui s'est passé lors de la crise alimentaire de 2008 où les restrictions des exportations prises par certains pays avaient induit des importations par des pays paniqués, ce qui augmentait la volatilité des prix.

Cependant, c'est sur la deuxième caractéristique que je souhaite m'appesantir. Les problèmes sont plus fortement interconnectés. Le problème du changement climatique est étroitement lié à ceux de l'eau, de l'énergie, de la sécurité alimentaire et, comme l'a notamment présenté Pierre Blanc, à l'instabilité politique, aux conflits, à l'immigration.

Comme l'illustre cette toile des risques globaux, établie par le forum économique de Davos, vous pouvez constater que le Nexus — le terme que nous utilisons à présent — est bien plus étendu que celui de l'énergie, de l'eau et de la sécurité alimentaire, qui structure

depuis peu le débat international.

Force est de constater que ces interconnexions sont souvent ignorées lorsque les décideurs politiques apportent des réponses partielles à des problèmes considérés isolément. Il n'est donc pas surprenant que ces approches, que je qualifierai de réductrices, conduisent à des échecs et à des résultats contre-productifs. A contrario, il est impératif de concevoir et de mettre en œuvre des politiques publiques plus globalisantes, avec la capacité de clarifier et de légitimer les arbitrages difficiles qui s'imposent.

Je souhaite souligner que ce que l'on réglait de façon consensuelle devient de plus en plus conflictuel, d'où l'importance d'une argumentation scientifique robuste et de la présence d'un référentiel global, et surtout régional, crédible et accepté, comme nous l'offre le Plan Bleu dans ses domaines de compétence. L'aiguillon de la réalité et l'éclairage de la science sont les instruments que nous devons mobiliser pour relever les défis multidimensionnels auxquels notre région est confrontée.

Je vais à présent focaliser plus spécifiquement mon propos sur la question de l'eau.

Dans le contexte du changement climatique, des évolutions de fond et des tendances majeures replacent la problématique de l'eau dans notre région dans des configurations nouvelles et, le plus souvent, alarmantes. Nous avons déjà procédé à un examen complet. Le Plan Bleu est sans concession.

Dans un rapport de la Banque mondiale, publié en 2016 et intitulé « Bientôt à sec ? Changement climatique, eau et économie », dont est inspiré le titre de

cette présentation, un modèle d'équilibre général a été utilisé pour mesurer les impacts liés au changement climatique sur les économies de différentes régions du monde.

Parmi les scénarios utilisés dans les modélisations du changement climatique, ce modèle considère deux scénarios. Le plus optimiste est appelé « Un monde de durabilité » : il est basé sur des trajectoires socio-économiques de développement durable. Le plus pessimiste, celui du *business as usual*, est intitulé « Rivalités régionales ». Il ressort que notre sous-région du Sud et de l'Est de la Méditerranée sera structurellement la plus affectée, avec une réduction du PIB à l'horizon 2050, dans le pire des scénarios, de - 14 %, et dans le meilleur cas, de - 6 %, même en considérant une réallocation de l'eau à hauteur de 25 % vers des secteurs plus rémunérateurs. Par conséquent, moins d'eau sera disponible pour l'agriculture. Nous sommes la seule région qui se trouve dans cette situation structurellement négative. Elle est dans une situation pire que le Sahel.

Comprenez que, dans ce contexte, nous n'avons plus le choix : nous devons radicalement changer notre perception et notre attitude à l'égard de l'eau. Nous avons besoin d'un changement profond qui, en capitalisant sur les acquis du passé, mette en œuvre de nouveaux paradigmes de gestion des ressources en eau intégrant les nouvelles dimensions du problème.

À ce titre, permettez-moi de partager avec vous quelques éléments de cadrage, en insistant sur cinq points.

Réussir la gestion intégrée des res-

sources en eau exige plus qu'une convergence des politiques publiques. Nous devons nous préoccuper de leur cohérence et de la bonne articulation des politiques économiques (agriculture, tourisme, énergie et industrie), avec les politiques territoriales d'aménagement du territoire et d'urbanisme. La gestion intégrée est, par essence, une question d'allocation et d'arbitrage. Cela suppose des modalités renouvelées de gestion et de concertation, mais aussi une valorisation économique, sociale et environnementale de l'eau.

Pour cela, nous devons renforcer nos dispositifs et mécanismes institutionnels, qui doivent transcender les clivages sectoriels et mobiliser tous les acteurs.

Nous devons également améliorer la planification. Je pense que le secteur de l'eau doit faire sa révolution, comme celle de l'énergie après le premier choc pétrolier des années 1970. L'eau doit être sérieusement intégrée dans notre planification macro-économique.

Nous avons besoin de renforcer les compétences institutionnelles et individuelles. Nous devons disposer de plateformes de modélisation et de simulation permettant de mieux appréhender la complexité des interactions entre les mécanismes hydrologiques, les choix économiques et les processus décisionnels entre les différents niveaux de gestion et de décision, mais aussi d'accompagner les processus décisionnels des acteurs.

Enfin, nous devons également comprendre les interactions entre le cadre institutionnel et la performance dans ses trois dimensions économiques, sociales

et environnementales. Pour cela, nous avons besoin de données et d'indicateurs couvrant tous ces aspects.

Notre région, notamment dans ses rives Sud et Est, se trouve dans une phase de transition vers des conditions structurelles qui seront très différentes de celles qui ont marqué le secteur de l'eau durant les cinq dernières décennies. Nos pays auront à développer des efforts sans commune mesure avec ceux des décennies passées pour la maîtrise de l'eau. En effet, si rien n'est fait, la crise de l'eau sera inévitable et aiguë.

Cependant, je suis profondément convaincu que le spectre de la pénurie d'eau ne peut être considéré, dans l'absolu, comme une limitation de la ressource, seulement si les méthodes de planification, de gestion et de gouvernance sont révisées en profondeur dans le sens d'une gestion plus intégrée et durable.

Nous fondons l'espoir sur le Plan Bleu, en l'invitant à continuer à jouer son rôle majeur : fournir un cadre politique stratégique pour assurer un futur durable à la région méditerranéenne. Il doit contribuer à adapter les engagements internationaux aux conditions régionales, guider les stratégies nationales et stimuler la coopération régionale. Ces analyses et recommandations doivent rester indépendantes et factuelles, en encourageant le débat et la compréhension mutuelle sur des questions cruciales de développement durable de notre région.

Guillaume Benoît

Merci beaucoup Mohamed. Je pense que tu as introduit nos débats, dans une vision stratégique.

Le Plan Bleu a été fait pour construire une prospective pour l'action parce que l'action est nécessaire. Je relève également la dimension systémique, qui était à l'origine du Plan Bleu et qui devient de plus en plus importante dans toutes ces interpellations croissantes. J'ai noté également les questions importantes de métrique qu'il faut pouvoir objectiver dans des situations, mais également les questions de gouvernance et d'institution. Comment les rendre beaucoup plus opérationnelles pour une meilleure efficacité de l'action ?

J'ai relevé enfin le fait que la Méditerranée du Sud et de l'Est est dans l'obligation de faire beaucoup mieux, c'est-à-dire de produire beaucoup plus de richesses, y compris au niveau social. Comment faire plus avec moins ? C'est l'un des grands sujets de la Méditerranée.

Je vais maintenant donner la parole à Pascal Bergeret puisque nous allons poursuivre nos discussions sur des questions qui concernent l'écosystème terrestre, avant de passer à la mer. Pascal Bergeret est directeur de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier.

Nous avons beaucoup parlé de la coopération environnementale. Nous avons vu que le Plan Bleu avait été créé en 1977.

Avant ce mouvement autour de l'environnement, la Méditerranée avait créé des mécanismes de coopération dans d'autres domaines, notamment la pêche (la Commission générale des pêches pour la Méditerranée), l'agriculture et la formation (la création du CIHEAM-IAM, le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes

- Institut agronomique méditerranéen, en 1962).

Nous avons la chance d'avoir l'un de ces instituts en France, basé à Montpellier. Pascal Bergeret en est le directeur. Il connaît bien les questions de la Méditerranée et les coopérations avec les pays du Sud. Je vais lui demander d'apporter son regard sur cette question dont nous avons vu émerger aujourd'hui la grande importance, qui n'est pas seulement alimentaire, mais qui engage des enjeux de stabilité sociale et politique.

Pascal Bergeret

Merci Guillaume pour ces bonnes paroles.

Le CIHEAM, le Plan d'action pour la

Méditerranée et le Plan Bleu sont des institutions sœurs, même si le Plan Bleu est un peu plus jeune. Nous croyons dans le multilatéralisme, aussi bien au Plan Bleu qu'au CIHEAM, ainsi que dans d'autres institutions de ce type. Il n'y en a pas assez et elles ne sont pas assez fortes. Je crois que, ce matin, il y a eu un appel pour fortifier le Plan Bleu. Je pense que cet appel est tout à fait justifié. Il doit concerner l'ensemble des institutions multilatérales s'occupant de la Méditerranée, quel que soit le secteur concerné.

Ce matin, je relisais dans le train la convention qui nous lie depuis 2003. Elle stipule noir sur blanc — cela m'a frappé — un engagement réciproque à partager les connaissances et les activi-

tés de création de ces connaissances de manière prospective. Il n'y a pas de meilleur cadre pour revitaliser davantage nos relations. À l'occasion de l'exercice de prospective qui s'entame, il faut vraiment que nous renforçons ces liens. Même si nous avons des participations croisées dans différentes instances et pour certains travaux, je pense qu'il y a une conjoncture qui nécessite que l'on fasse mieux et plus ensemble.

Comme je ne suis pas du tout spécialiste en matière prospective, j'en parlerai « très à l'aise ». Il me semble que le but est finalement de tracer des futurs souhaitables. Je parle bien de « futurs souhaitables », car il y en a plusieurs possibles. Chassons ce pessimisme, parfois ces éléments de désespoir. Essayons de



Chypre. Source : Plan Bleu

brosser des futurs souhaitables et de voir quelles sont les conditions nécessaires à leur mise en place.

Vous allez me dire que je suis naïf. Mais non : je crois que tout le monde a besoin d'avoir des scénarios de progrès. Évidemment, lorsque l'on a dit cela, on implique qu'à chacun de ces scénarios de progrès soit associée une vision de certains modèles de développement possibles, mais clarifiés. Ce dont nous manquons beaucoup, c'est de la clarification des modèles de développement dans lesquels nous nous situons et nous positionnons. Ces modèles sont bien souvent implicites. Sous couvert d'un consensus mou, on rechigne à les clarifier.

Or je pense que c'est un devoir de le faire. Ces scénarios de futurs souhaitables doivent être sous-tendus par une qualification des modèles de développement, ce qui nécessite une prise de position. J'allais dire: un certain engagement. Lorsque l'on est lié à l'ONU, c'est difficile. Je pense que lorsque l'on accomplit un travail intellectuel, il ne faut pas reculer face à certaines prises de risques ou un certain niveau d'engagement pour spécifier quels sont les modèles de développement pouvant conduire à des futurs souhaitables, les conditions de réalisation de ces scénarios.

Comme ceci est très abstrait, je vais prendre un exemple.

Guillaume, comme tu l'as dit, au CIHEAM, et notamment à Montpellier, nous sommes plus concernés par la pêche et le développement rural. Durant toute cette journée, nous avons vu comment les enjeux autour de l'avenir de ces zones rurales défavorisées, situées

dans l'intérieur méditerranéen, fragilisées par le processus de littoralisation, sont déterminants pour l'avenir de l'ensemble du bassin méditerranéen. Il y a un consensus autour de ces enjeux. Il faut y ajouter le fait que, dans les zones rurales, se produit un transit de plus en plus important de migrants. Cela rajoute encore de l'urgence à cet enjeu.

Quel est le modèle de développement de ces zones rurales ? Que pouvons-nous en faire ?

Précédemment, il a été dit qu'elles étaient de moins en moins peuplées par rapport aux zones urbaines concentrées sur le littoral. C'est vrai en termes relatifs mais pas dans l'absolu. En valeur absolue, la population vivant dans les zones rurales du Sud de la Méditerranée, tout comme en Afrique, augmente. Les campagnes ne se vident pas. Le modèle économique de développement rural classique qui veut qu'il y ait un exode rural vers les villes et donc une augmentation des surfaces des exploitations agricoles, de la productivité du travail et du capital liée à cet élargissement des structures ne fonctionnera pas dans la zone qui nous intéresse. Il faut donc réinventer d'autres modèles de développement agricole et rural. Cela nécessite une réflexion prospective. Ce sujet est très important pour la prospective dans laquelle le Plan Bleu se lance.

Si nous regardons ailleurs, le Vietnam, par exemple, a réussi un développement agricole et rural significatif et très impressionnant dans des zones où les campagnes ne se dépeuplent pas. Avons-nous quelques leçons à tirer de cette expérience ? Les circonstances et les conditions sont extrêmement dif-

férentes des nôtres. Mais quelques principes politiques peuvent être intéressants à observer.

L'enjeu est le développement durable, dans toutes ses composantes, économiques, sociales et environnementales. Le scénario positif d'un futur souhaitable revient à envelopper toutes ces dimensions et à sous-tendre ce scénario par des modèles et des processus politiques cohérents. Nous en sommes loin.

Je serais très intéressé par le fait que l'on puisse faire une prospective institutionnelle. Tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud de la Méditerranée, les approches politiques se font en silo. Elles sont compartimentées, voire parfois rivales, ici même en France. Dans certains cas, l'agriculture est considérée comme l'ennemi de l'environnement et vice-versa. Il faut sortir de cette impasse et arriver à des processus politiques inclusifs qui permettent une approche co-systémique qui rassemble l'ensemble des composantes nécessaires à ces dynamiques. Dans quelles conditions pouvons-nous y arriver ?

La Méditerranée bientôt à sec ? Je m'interroge pour ma part sur la fin des silos. Je souhaite en tout cas tous les succès à cette entreprise difficile, mais ô combien utile.

Guillaume Benoît

En 2003, nous avons signé un protocole d'accord entre le CIHEAM et le PAM/Plan Bleu. Nous en avons été à l'initiative, avec Bertrand Hervieu, qui était secrétaire général du CIHEAM. Il s'excuse parce qu'il devait être présent ce soir mais a été retenu par notre ministre.

Je remercie Pascal de l'avoir remplacé au pied levé.

Jean-Louis Guigou parlait de l'émergence de l'économie solidaire et de coopératives. Pour avoir travaillé quatre années au Maroc, je peux en citer des exemples assez remarquables. Nous constatons également des transitions vers des approches plus agro-écologiques, qui ne sont pas encore à la hauteur requise, mais qui sont possibles et nécessaires. Je suis donc tout à fait d'accord avec ta position. Il faut absolument dépasser cette opposition ridicule entre l'environnement et l'agriculture.

Le problème est vif aussi sur la rive Nord. Avec le changement climatique, le climat devient semi-aride, le bilan hydrique des sols se dégrade et, avec lui, l'aptitude à la culture en sec. Une grande différence est que la rive Nord a beaucoup plus d'eau que la rive Sud. Simplement, qu'est-ce qu'elle en fait ? Nous revenons au problème de la gestion de l'eau. Pour passer au sujet de la mer, Yves Henocque, qu'attends-tu de la future prospective du Plan Bleu ? Que serait-il intéressant de mettre en avant dans ce travail, qui devrait donner à la mer une place plus importante que dans les deux grandes perspectives précédentes ?

Yves Henocque

Merci Guillaume. J'entends Jacques Theys nous parler de connexion. Tu as dit par ailleurs : comment faire plus avec moins ? Je dirai pour ma part : comment faire plus avec ce que nous avons ? Nous avons beaucoup, mais de façon totalement dispersée. Des initiatives sont prises un peu partout. Je voudrais

citer un exemple pour montrer que c'est tout à fait faisable.

Cet exemple est la fantastique émergence au cours des dernières années du MedPAN, qui est la mise en réseau des gestionnaires d'aires marines protégées depuis les années 1990. Ce réseau nous a montré la faisabilité de la mise en connexion de l'ensemble des initiatives de gestion intégrée, qu'elles quelles soient. Elles n'ont pas nécessairement besoin d'être labellisées « gestion intégrée ». Mais il en existe des centaines autour de la Méditerranée, de plus en plus en mer. Si nous arrivons, à travers un exercice de prospective comme celui du Plan Bleu, à faire émerger de tels types de réseaux qui permettent, de manière pérenne, de connecter ces différentes initiatives, je crois que nous aurons fait un grand pas. Cette action n'est pas facile parce qu'elle demande beaucoup d'animation. Mais, dans son approche écosystémique, le Plan Bleu peut jouer ce rôle de catalyseur auprès des autres centres d'activités du Plan d'action pour la Méditerranée pour la mise en réseau et la création de partenariats et des forums qui soient pérennes à un niveau régional.

Guillaume Benoît

Yves, tu délivres le message important de la mise en connexion des acteurs pour atteindre une masse critique et d'une meilleure efficacité de la circulation de l'information. L'information est aussi l'organisation de la coopération régionale. Je m'interroge pour ma part s'il ne serait pas temps pour le Plan Bleu de mieux relier les analyses marines et terrestres et les réseaux respectifs de coopération méditerranéenne en s'appuyant sur le con-

cept de « services écosystémiques » mis en avant depuis 2005 par le Millennium Ecosystem Assessment (MEA). Le MEA invite en effet à une vision élargie de l'écosystème et des services rendus, intégrant ainsi les productions halieutiques, aquacoles et agro-forestières ainsi que les services culturels et touristiques rendus par les paysages ou encore par la nature en ville. Ceci invite notamment à une nouvelle vision, bien plus large de l'eau et de sa gestion.

Nous terminons notre première partie du panel avec Marie-Hélène Loison. Je vous remercie beaucoup d'avoir accepté notre invitation. Vous dirigez le département Méditerranée de l'Agence française de développement (AFD). Vous êtes chargée en partie de la politique de coopération entre la France et les pays du Sud de la Méditerranée. L'AFD traite en effet l'essentiel du budget de coopération entre États. Je vais vous demander votre regard sur votre relation avec le Plan Bleu. Qu'est-ce que vous attendez du Plan Bleu et que pouvez-vous lui apporter ?

Marie-Hélène Loison

Le croisement des enjeux de développement et d'environnement est au cœur de la mission de l'AFD. Avant de parler du partenariat entre le Plan Bleu et l'AFD, je dirai quelques mots sur l'évolution récente de nos stratégies sur ces sujets. Nous avons un objectif relatif au climat, assez important dans nos activités, puisque, depuis plusieurs années, nous nous fixons l'objectif que la moitié de nos projets financés contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, nous nous orientons vers l'ambition d'être la première agence de

développement centrée à 100 % sur la mise en œuvre des accords de Paris. Que veut dire ce slogan ?

Notre point de départ sera les trajectoires que les pays ont eux-mêmes définies au moment de la signature des accords de Paris. Telle est la base de notre analyse : les projets dont nous soutenons le financement sont-ils compatibles avec cette trajectoire ? Par ailleurs, nous veillons à ce que l'ensemble de la politique de développement s'inscrive dans cette trajectoire de performances bas carbone et de résilience.

Le deuxième point à mentionner dans l'évolution des stratégies de l'AFD concerne le lien que nous faisons désormais avec l'aspect social. Il n'y a pas les enjeux économiques d'un côté et les enjeux sociaux et d'inégalité de l'autre. Dans un grand nombre de cas, ces enjeux sont extrêmement liés.

Le troisième point important reprend un sujet qui a été mentionné par l'un des intervenants. Il s'agit de l'importance croissante des sujets de gouvernance, à la fois dans les secteurs et de façon plus générale. Nous avons d'ailleurs travaillé avec le Plan Bleu sur la gestion de l'alimentation en eau. Qu'est-ce que cela signifie sur le plan institutionnel ? Comment cela peut s'inscrire dans les liens entre État et citoyens et dans les politiques publiques de façon plus générale ?

La Méditerranée a des caractéristiques spécifiques en matière d'environnement et de développement. Elle concentre notre action sur trois grands sujets :

- Les grands enjeux régionaux de croissance et d'emploi en vue de donner des perspectives, notamment à la jeunesse.

Cela nous conduit à travailler sur l'aménagement territorial : le développement urbain, les transports, le développement rural, la formation professionnelle...

- Le changement climatique, qui nécessite la promotion des énergies renouvelables. C'est une action pour laquelle la région méditerranéenne a pris un temps de retard. Du fait de l'importance des ressources fossiles conventionnelles, un certain nombre de pays ne se sont attelés à ce sujet qu'assez tardivement, l'Égypte récemment, désormais la Tunisie. Nous traitons également le sujet de la gestion des ressources naturelles, avec un enjeu très important de la ressource en eau.

- La cohésion sociale, avec une attention particulière portée à la jeunesse. Nous portons également une attention particulière à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes et aux enjeux liés au Moyen-Orient et à l'accueil de réfugiés pour les pays voisins de la Syrie.

L'AFD et le Plan Bleu sont deux institutions qui ont des intérêts stratégiques convergents. À partir de 2007, cette convergence nous a conduits à structurer un partenariat qui s'est renforcé progressivement à travers des actions communes, avec notamment des actions mixtes qui travaillent sur des sujets de recherche et de dialogue. Le but n'était pas de faire uniquement de la production de connaissances. L'objectif est d'avoir un impact sur les stratégies de l'AFD, mais également sur les projets que vous financez et sur la façon dont les politiques publiques sont élaborées et mises en œuvre dans la région.

Ce partenariat nous a conduits à réaliser

des actions ensemble, telles que la réalisation en commun de cahiers du Plan Bleu comme le numéro 11 : la réutilisation des eaux usées après leur traitement dans une station d'épuration donne lieu aujourd'hui à un projet que nous sommes en train de concevoir et d'évaluer à Gaza, dans une région où les questions d'accès à l'eau et de traitement des eaux sont extrêmement critiques.

Nous avons travaillé également sur la gestion intégrée des zones côtières, le tourisme durable et la gestion de la demande en eau. Dans ce dernier cas, un travail intéressant a été fait au travers d'un atelier ouvert à un large public de décideurs, constitué de clients et d'interlocuteurs de l'AFD, ce qui permet de développer notre partenariat. Comment, via le Plan Bleu, accédons-nous à un écosystème de chercheurs et d'environnementalistes ? Comment, à travers l'AFD, le Plan Bleu peut-il accéder à un public de décideurs et d'interlocuteurs politiques ?

Quelles sont nos propositions d'éventuelles actions communes à l'avenir ? Elles concernent principalement trois sujets :

- Approfondir l'analyse économique pour appuyer l'intégration des questions environnementales dans les politiques et dans les projets. Ce point est vraiment important et utile pour nous puisqu'il nous permet à la fois de justifier nos projets et d'avoir un appui convaincant sur la nécessité de tel ou tel projet. Nous pourrions peut-être mettre davantage l'accent sur les avantages d'une bonne gestion de l'environnement plutôt que sur les coûts de la dégradation.

- Selon une approche transverse, dont nous avons déjà discuté, com-

ment structurer davantage les partenariats scientifiques ? Il conviendrait d'aller au-delà de la mobilisation ponctuelle des chercheurs pour créer une meilleure structuration en termes d'objectifs et d'activités.

- Le dernier sujet serait de réfléchir à la prochaine étape. Nous arrivons à la fin d'un cycle de partenariat avec le Plan Bleu. Quels sont les prochains sujets sur lesquels nous pouvons travailler ensemble, en ayant toujours cette préoccupation de dialoguer avec nos stratégies afin de faciliter une traduction opérationnelle concrète ? Nous allons devoir nous y atteler très prochainement.

Guillaume Benoît

Je vous remercie car votre regard et le partenariat entre le Plan Bleu et l'AFD sont évidemment importants. Vous avez dit que si nous voulons faire de la prospective pour l'action, il faut donner envie. Il faut que les gens aient un intérêt à agir. Il convient donc de trouver les bons arguments. Vous avez donné quelques exemples de bénéfices liés à l'intégration de l'environnement. Pour que les gens aient intérêt à agir, il faut clarifier ce que cela demande.

Nous allons terminer cette table ronde avec des experts des relations internationales. Ils sont directeurs des relations internationales, diplomates ou occupent des fonctions de coopération multilatérale. Je suis ravi que nous puissions clore ce colloque avec vous. Vous allez nous donner un regard peut-être plus large.

Je vais commencer par Miguel García-Herraiz Roobaert, diplomate espagnol et secrétaire général adjoint de l'Union

pour la Méditerranée (UpM) en charge des questions d'eau et d'environnement.

Miguel Garcia-Herraiz Roobaert

Nous croyons en l'existence d'une communauté méditerranéenne, même s'il est parfois difficile d'y croire. La situation politique dans la région rend parfois difficiles les discussions sur les enjeux dans les différents pays. Mais certains éléments font qu'une Union pour la Méditerranée (UpM) a du sens et qu'elle a des missions à remplir. La Méditerranée est notre héritage commun. Nous avons tous intérêt à le défendre, d'autant qu'il est aussi un vecteur de développement.

Je serai un peu provocateur. Nous avons beaucoup parlé de développement. Mais, dans la salle, la plupart d'entre nous sont des convaincus de l'environnement. Le développement a aussi besoin d'industries, de créations d'emplois, de tous les facteurs de développement qui nuisent à la protection de l'environnement. C'est forcément complexe. Quelles sont les priorités actuelles pour les gouvernements ? Malheureusement, l'environnement n'est pas toujours leur priorité. Certes, ils agissent pour lutter contre le changement climatique et subissent une pression énorme, mais ils s'intéressent surtout à l'emploi. Ils craignent une émigration déréglée et le terrorisme. Ces craintes-là font bouger les gouvernements, tant sur le changement climatique que sur les problèmes de ressources en eau et de biodiversité. L'exemple de la Syrie n'est peut-être pas le meilleur, mais certaines peurs engendrent la nécessité d'investir dans la résilience des pays.

Les organisations, qui ne travaillent pas directement sur l'environnement, portent leur intérêt sur la coopération régionale en matière d'environnement. Dans ce domaine, nous avons beaucoup de choses à apprendre les uns des autres. Tous les problèmes posés aujourd'hui ne sont pas strictement environnementaux. Ce sont des problèmes de gouvernance. Le ministère doit agir sur l'ensemble des politiques. Pour cela, les organisations peuvent aller au-delà de leurs secteurs et doivent être au service de l'environnement. Dans les domaines de l'eau, de l'emploi et d'immigration, il est nécessaire d'investir pour éviter des dégâts dans l'avenir. Je pense que notre rôle est de profiter du travail prospectif du Plan Bleu et des différents partenaires présents aujourd'hui.

L'UpM a été créée dans l'idée d'investir dans les interconnexions. Dans mon secteur de l'environnement et de l'eau, je constate qu'il est parfois plus important d'investir dans une interconnexion des connaissances. Il convient de travailler sur des politiques avec des chercheurs et des experts pour avoir cet échange de connaissances qui permet de s'entendre plus facilement ensuite. Quand nous travaillons avec l'Union européenne, souvent, nous exportons les modèles vers le Sud, mais il est plus important d'avoir une même base de connaissance pour travailler avec une égale connaissance des problèmes.

Je terminerai par un aspect qui, je sais, est cher à Monsieur Duquesne. Nous avons été mandatés, il y a un an et demi, pour produire une étude sur les indicateurs d'intégration entre les habitants de la Méditerranée. Je pense aussi que,

dans les perspectives de travail sur la Méditerranée, ces indicateurs sur la convergence des politiques sur l'environnement sont l'un des éléments les plus importants puisque ces problèmes sont communs à la Méditerranée.

Guillaume Benoît

Monsieur l'ambassadeur Duquesne, vous avez été cité par votre collègue et voisin. Vous êtes ambassadeur, délégué interministériel à la Méditerranée pour la France. Vous êtes donc bien placé pour nous parler de cette région du monde, de ces questions d'environnement, de développement et de stabilité et peut-être également des questions institutionnelles. Qu'est-ce que vous souhaitez dire par rapport au Plan Bleu et au mandat qui lui a été donné ?



Pierre Duquesne

Pierre Duquesne

Je commencerai par vous dire que je ne suis absolument pas un spécialiste, contrairement aux nombreux experts du domaine qui savent tout sur le sujet. Je vais tenter, en lien avec ma fonction d'ambassadeur, délégué interministériel à la Méditerranée, de voir ce qui, au

sein de votre institution, peut apparaître comme un exemple à suivre pour la politique méditerranéenne dans son ensemble. Je le fais à un moment où les autorités françaises marquent un regain d'intérêt pour la Méditerranée, comme en témoignent le discours de Jean-Yves le Drian, le 21 novembre dernier, à Marseille et celui du Président de la République, le 1^{er} février, à Tunis.

Il y a un Plan et il est Bleu. Ces thèmes contribuent à proposer un agenda positif pour la Méditerranée, ce qui est indispensable face à l'image malheureusement négative de notre mer commune aujourd'hui. En 1977, la vision de la Méditerranée était positive. Aujourd'hui, elle est négative.

Un plan signifie planifier, faire de la prospective, évaluer. Il m'évoque aussi le plan à la française. Le fait que cette instance ait pour vocation de planifier en et pour la Méditerranée, de tracer une route commune vers l'instauration, dans la région, d'un développement durable destiné à assurer le développement économique et social, est évident aujourd'hui. Nous en sommes témoins depuis 41 ans. Nous devons nous en féliciter et inciter à ce que, dans les autres instances méditerranéennes, la durabilité et la préservation des ressources deviennent une problématique régionale, ce qui n'est pas tout à fait le cas.

Le document est structuré par ses démarches prospectives. Je suis sûr que les pistes ouvertes par les deux rapports RED 2019 et MED 2050, qu'il nous appartient de populariser dans d'autres organisations, viendront étayer les pro-

cessus décisionnels dans les dossiers environnementaux méditerranéens. Sur tous les sujets méditerranéens, même les moins quantifiables, il faut un tel travail de prévision et d'anticipation, avec le même sérieux. Notre action commune en serait facilitée.

Un plan engage une évaluation des politiques publiques. L'observatoire méditerranéen du développement durable fait un remarquable travail de suivi, d'analyse et de recommandation. Il y a un besoin général d'évaluation des politiques publiques méditerranéennes. Celui-ci n'est pas encore couvert, dans le sens où il est parti de la convention de Barcelone.

Enfin, concernant le plan à la française, je remarque que le Plan Bleu a pris certains bons côtés du plan à la française : des objectifs et des indicateurs définis par l'institution, qui organise le débat public avec les acteurs pour la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne 2016-2025. Le fait que l'impulsion vienne des États et que l'application soit prise en charge par une association me semble une excellente idée. C'est peut-être un modèle de dialogue entre des acteurs gouvernementaux et la société civile dont nous devons nous inspirer. Nous avons ainsi, en Méditerranée, un laboratoire d'initiatives qui informe les décideurs et les citoyens. La capacité à s'adresser au double public est une qualité que peu d'instances méditerranéennes possèdent.

Ce plan est bleu. Il nous invite donc à voir la Méditerranée sous quatre angles : l'économie, le patrimoine, les territoires et la gouvernance.

Nous cherchons à instaurer une écono-

mie bleue en Méditerranée. Je souligne que le Plan Bleu a servi tout récemment dans les travaux préparatoires d'une initiative qui s'appelle Westmed, lancée, en novembre dernier, par cinq pays de la rive Nord et cinq pays de la rive Sud (Portugal, Espagne, Italie, France, Malte, Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Libye). Nous soutenons cette initiative. Elle comporte à la fois une approche écosystémique des ressources marines et la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée. Le niveau régional apparaît comme l'échelle appropriée pour traiter des questions interconnectées de l'économie bleue. Nous aimons cette approche holistique qui appréhende la Méditerranée dans son ensemble et qui fait intervenir ensemble les différents acteurs institutionnels ou informels. Pour le patrimoine, une approche holistique est aussi une nécessité absolue sur ce sujet. Nous avons dit et répété que l'écosystème unique de notre mer était en danger il doit être protégé en tant que patrimoine et en tant que bien commun. À ce patrimoine matériel est associé un patrimoine immatériel, qui est en quelque sorte consubstantiel. Aux ressources et aux paysages sont associés des savoir-faire, des produits méditerranéens qui doivent continuer d'être mis en valeur, labellisés et préservés, ce qui n'est pas encore le cas de l'huile d'olive. Le développement durable est devenu, pour reprendre les mots du modérateur, un objet de territoire. Le fait que certaines activités du Plan Bleu soient à Marseille, dans la villa Valmer, auprès d'autres instances méditerranéennes, comme le centre d'intégration en Méditerranée, proche de la mer, n'est

pas anodin. Il traduit une certaine volonté d'intégrer une partie des territoires au projet méditerranéen. Dans notre esprit, Marseille doit jouer un rôle de premier plan.

Le quatrième aspect concerne la gouvernance. La convention de Barcelone a contribué à faire de la Méditerranée un espace de dialogue, avec une articulation des acteurs gouvernementaux et de la société civile, doublée d'une articulation entre les échelles internationales et nationales. Cette double articulation peut sans doute conduire à une coopération accentuée entre le Plan Bleu et l'Union pour la Méditerranée (UpM), dont je salue le Secrétaire général adjoint. Je souligne d'ailleurs qu'il vient de faire un travail formidable. Il a réussi à trouver des centaines de millions d'euros pour la création d'une usine de dessalement à Gaza. Avec l'UpM d'un côté et 10 pays de l'autre, le dialogue en Méditerranée occidentale permet d'avancer.

En assistant à cette demi-journée, j'ai adoré l'informalité et l'amitié qui vous anime. Conservez-les. J'espère que vous ne m'en voudrez pas de conclure ainsi.

Guillaume Benoît

Monsieur l'ambassadeur, je crois que vous avez bien résumé l'idée de Serge Antoine lorsqu'il a appelé cet exercice Plan Bleu. Je vous remercie.

Virginie Dumoulin, vous êtes directrice des Actions européennes et internationales aux ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires. Nous n'avons pas beaucoup parlé de transition jusqu'à présent. Je vous passe la parole.

Virginie Dumoulin

Merci beaucoup. Il est toujours difficile d'intervenir à la fin parce que beaucoup de choses ont été dites. Je partage totalement ce qui a été dit par Monsieur Duquesne et je soutiens tous ses propos. Le gouvernement manifeste un réel intérêt pour la Méditerranée. En témoigne la récente visite du ministre d'État à Marseille pour annoncer la candidature de la France à l'accueil du congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à Marseille.

Il n'a pas choisi cette ville par hasard pour présenter cette candidature au congrès mondial de l'UICN sur la biodiversité. Cette zone dispose d'une richesse exceptionnelle en matière de biodiversité. Les territoires, écologiquement très riches, la mettent en avant. Il y a aussi des espaces protégés, qu'ils soient maritimes ou terrestres. Je pense que l'objectif est aussi de montrer la porte d'entrée dont nous disposons et de rappeler que la Méditerranée pouvait être un espace de biodiversité et d'environnement protégé. C'est aussi l'un des messages du choix de Marseille pour la candidature française.

La transition est le sujet de Nicolas Hulot. C'est pourquoi il a appelé son ministère « le ministère de la Transition écologique et solidaire ». Je pense qu'il est très important de lier les deux mots. Ce nom n'a pas été choisi par hasard. Nous avons besoin d'aller vers une transition écologique. Elle est nécessaire. Sans les écosystèmes de la Méditerranée, l'économie de la Méditerranée et la vie des habitants de la Méditerranée s'effondrent. Les principales ressources économiques de la Méditerranée

sont aujourd'hui le tourisme, l'agriculture et la pêche. Sans des écosystèmes préservés, ces secteurs n'existent plus. La destruction des écosystèmes de la Méditerranée détruirait aussi son économie, son développement économique et l'accès de la population à un certain nombre de services essentiels tels que l'accès à l'eau, l'accès à l'alimentation, l'accès à un habitat durable. Tous ces sujets sont totalement liés au contexte méditerranéen.

Le bassin méditerranéen est particulièrement fragile. Le sujet des changements climatiques se double de la disparition de la biodiversité. La Méditerranée connaît les mêmes problèmes de développement que le reste de la planète : une urbanisation grandissante, un développement du tourisme qui a pu être fait de façon totalement anarchique et qui reste encore loin d'un modèle de tourisme durable. Ce n'est pas pire en Méditerranée qu'ailleurs. Mais il reste beaucoup de travail à faire pour aller vers un modèle de développement économique et notamment touristique qui soit beaucoup plus durable. La Méditerranée est donc confrontée aux mêmes problèmes que le reste de la planète. Mais, à un croisement entre l'Afrique et l'Europe, elle connaît en outre des problèmes liés à la sécurité et aux migrations, ce qui rajoute encore une complexité de plus.

La transition doit être écologique et solidaire. Sur ce sujet, nous avons besoin d'analyses et de perspectives. Dans ce cadre, le Plan Bleu et la convention de Barcelone jouent vraiment un rôle parce qu'ils sont en capacité de montrer dans quelle direction nous courons à la



catastrophe ou au contraire pouvons aller vers la durabilité et des systèmes efficaces. Le Plan Bleu et la convention de Barcelone permettent de promouvoir une façon de voir le développement économique qui soit durable.

J'ai entendu dire tout à l'heure que l'eau devait être programmée dans notre planification stratégique, ce qui m'a fait sourire. Bien sûr ! Cela me paraît tellement évident qu'il ne me semble plus nécessaire de le rappeler aujourd'hui.

Concernant l'intérêt à agir qui a été beaucoup cité, je reviens sur ce que je disais tout à l'heure. La destruction des écosystèmes méditerranéens n'offrira aucune possibilité de développement. Cet écosystème fragile est impacté de plein fouet par le changement climatique, engendrant des problèmes de désertification et de rareté en eau. Se posera aussi un problème de montée des eaux et donc de recul du trait de côte. C'est aussi un sujet sur lequel il faudra travailler activement. Toutes ces questions sont au cœur de la réflexion sur le développement. Nous n'avons pas le choix. Cette transition doit se faire dans tous les secteurs.

J'ai aussi entendu parler de silos. Je pense qu'ils sont l'un des énormes problèmes. Nous ne pouvons pas raisonner en silos, surtout dans un écosystème tel que la Méditerranée. Nous avons la chance d'avoir des organisations qui nous permettent de réfléchir de façon globale. La grande chance de la Méditerranée est d'avoir réussi un certain nombre d'organisations multilatérales : l'UpM, la convention de Barcelone sur l'environnement, les centres d'actions qui soutiennent la con-

vention de Barcelone. Ces organisations permettent de réfléchir de façon globale, Nord, Sud, Est, Ouest, sur l'ensemble des sujets qui sont intégralement liés.

Je conclurai mon propos par le tourisme, un sujet qui me paraît très important. Je pense que nous avons besoin de nous concentrer très fortement sur ce sujet pour faire basculer la Méditerranée dans un tourisme durable. Cette demande est exprimée aujourd'hui par les citoyens. Le tourisme durable engage la construction durable, la protection du trait de côte et la protection du littoral. Il engage également une agriculture et une pêche durables. Il permet alors d'aller vers la transition solidaire, c'est-à-dire la possibilité pour les habitants de développer une économie durable qui puisse être intégrée dans un mécanisme global.

Des possibilités sont ouvertes, en matière de pêche notamment. L'Union européenne nous le montre avec sa gestion durable de la pêche, à travers l'AP/CP et son système de quotas. Nous constatons le retour d'espèces dans un certain nombre d'endroits, grâce aux quotas et au calcul global de la ressource sur les mers. Il est possible de mettre en place une méthode qui soit durable pour la Méditerranée. Je pense qu'il y a urgence. Il y a urgence sur le tourisme, comme sur la pêche et sur l'agriculture. En matière d'agriculture, je pense à l'irrigation. Il convient de réfléchir concrètement à la manière d'utiliser l'eau en agriculture. Le tourisme comme clé d'un développement plus durable, dès lors que lui-même devient plus durable, avec ses impacts bénéfiques sur l'artisanat, l'agriculture, la construction

durable et la préservation du trait de côte, est un sujet essentiel sur lequel il serait vraiment utile de mener une vision prospective.

Gaetano Leone

Je voudrais dire quelques mots sur la situation du programme du système PAM de la convention de Barcelone. Il joue encore un rôle déterminant dans le plan d'action régional en Méditerranée, avec un ensemble de politiques et d'instruments pour résoudre des défis communs : protéger les écosystèmes marins et côtiers et lutter contre la dégradation de l'environnement.

Aujourd'hui, trois dimensions sont au cœur du système du PAM.

C'est d'abord la dimension institutionnelle. Les parties contractantes, c'est-à-dire les gouvernements de la Méditerranée, ont signé un traité avec le Secrétariat, l'Unité de coordination, la Commission méditerranéenne du développement durable, le Comité de respect des obligations, qui est très impliqué, et nos partenaires du PAM. Au cours des trois dernières années, nous avons beaucoup travaillé avec les parties contractantes pour renforcer la position la composition de la CNDD, ainsi que le mécanisme de respect des obligations. Nous allons continuer en ce sens. Le Plan Bleu est l'un des acteurs de ce dispositif institutionnel. Les deux rapports, celui sur le développement 2019 et le MED 2050, sont des contributions très importantes pour le futur de notre région.

La deuxième dimension est juridique, réglementaire et stratégique, complétée par un vaste ensemble de stratégies

régionales, de plans d'actions, de décisions et de mesures. La convention de Barcelone et ses sept protocoles sont des instruments juridiquement contraignants pour la protection de l'environnement en Méditerranée et sont une contribution au développement durable de la région. Le Plan Bleu a un rôle évident à jouer, avec un mandat toujours valide pour accompagner la promotion et la mise en œuvre de ces instruments et la politique du développement futur.

La troisième dimension est opérationnelle. Nous avons parlé, cet après-midi, de la mise en œuvre. Le rôle de la dimension opérationnelle est de soutenir, d'accompagner et de mettre en œuvre des actions sur le terrain, des partenariats aux grands projets, des appuis pour l'exécution du mandat et l'interface des sciences politiques. Le système du PAM a été très actif et a obtenu un grand succès à mobiliser les ressources financières, à développer les outils, les capacités, surtout dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, à faciliter les partenariats et les activités sur le terrain. Les centres d'activités régionaux sont essentiels.

Les priorités thématiques stratégiques des six prochaines années ont été approuvées par les parties contractantes. Nous avons parlé aujourd'hui du changement climatique, de la gestion des zones côtières, etc. En termes de processus et de soutien de l'action, nos priorités sont désormais la recherche de nouveaux partenaires, y compris des acteurs privés et la consolidation du mécanisme de respect des obligations. Dans ce contexte, à travers les analyses systémiques, thématiques et trans-

versales, à travers les exercices de prospective, l'apport et la synthèse des connaissances, dans une perspective d'aide à la décision, le Plan Bleu participe à la définition de notions fondées sur des preuves et sur la science. Lors de la conférence des parties de la convention de Barcelone, à Tirana, en Albanie, en décembre, les parties contractantes se sont entretenues sur le fait que notre mandat était toujours valide et d'actualité.

En conclusion, après quatre décennies d'efforts, la dimension régionale continue à jouer un rôle de plus en plus important dans la mise en œuvre de politiques, stratégies et plans d'actions mondiaux, notamment le programme de développement durable Vision 2030 et les autres ODD. Cette table ronde a discuté de visions prospectives pour une transition réussie en Méditerranée. À cet égard, la dimension partenariale apparaît être au cœur de chaque convention, comme une forme de dénominateur commun de points de vue variés qui se sont exprimés.

Nous sommes tous d'accord sur le fait que la mer Méditerranée continue de subir de fortes pressions, que cette situation nécessite des efforts renouvelés pour assurer un meilleur futur à notre région, un futur dans lequel l'usage des ressources naturelles doit être compatible avec la durabilité.

Dans notre région, peut-être davantage qu'ailleurs dans le monde, les conditions et la qualité de vie dépendent fortement des ressources marines et côtières. En parallèle, la région méditerranéenne, qui a été définie, ce matin, comme une région de paradoxes, bénéficie aussi de

grandes opportunités, même s'il existe des tensions et des inégalités. Elle jouit notamment d'une tradition de communauté, d'une collaboration et d'une croissance millénaires, d'une société civile très vivante, d'un haut niveau d'éducation, d'un accès à de larges ressources financières, à des technologies les plus avancées, d'institutions prestigieuses de sciences et de recherche, ainsi que d'un secteur privé qui montre de plus en plus le souhait de partager des urgences, des responsabilités et in fine le besoin de changement.

Je retiens des discussions le caractère crucial des partenariats pour accompagner nos efforts et agréger de façon synergétique l'ensemble des efforts déjà accomplis. Dans un contexte de pression croissante, il est d'autant plus important de valider avec nos partenaires ces 40 ans d'expérience. Ce sont des écoutilles qui ont été développées par le PAM et le Plan Bleu pour le soutien des pays et des acteurs qui travaillent durement. Il me semble que les engagements exprimés par ceux qui sont intervenus au cours de cette table ronde et durant l'ensemble de la journée montrent une direction similaire, faite des aspirations et de la stratégie du PAM. Dans ce contexte, le Plan Bleu continuera à jouer un rôle important dans l'atteinte des objectifs. Ainsi, le plan d'action de la Méditerranée se réjouit de l'occasion qui lui est donnée de continuer à travailler avec chacun d'entre vous au cours des prochaines années et au-delà. Merci beaucoup.

Guillaume Benoît

Merci aux huit intervenants du panel. Monsieur le coordonnateur, je pense que vous serez d'accord sur le fait qu'un travail important reste à faire. Nous encourageons notre groupe de projet, notre taskforce comme on dit en anglais. Nous espérons qu'elle disposera des outils qui permettront de remplir les importantes missions que les États riverains, la Communauté européenne et vous-même vous lui avez confiées. Merci à tous. Madame Dumoulin va conclure cette journée au nom du ministre. ★

Conclusion du colloque

Allocution de clôture

Virginie Dumoulin, directrice des Affaires européennes et internationales, ministère de la Transition écologique et solidaire

Je pense que cette journée a été très riche. Elle a permis de très nombreux échanges.

Nous avons évoqué tout ce que le Plan Bleu avait réalisé depuis quarante ans. Il est important de se souvenir de ce qui a été fait et de constater comment une organisation évolue face aux besoins naissants et aux nouvelles demandes.

L'interface entre la science, la connaissance et la décision reste le cœur de nos besoins actuels. Cela justifie plus que jamais l'existence du centre d'actions pour le Plan Bleu. C'est vraiment le cœur de la réflexion. Les études réalisées par le Plan Bleu depuis des années ont permis une évolution progressive de nos politiques publiques. Elles ont montré la nécessité de poursuivre la même dynamique. Nous conservons ce besoin d'avoir à la fois les données et la capacité d'analyse des données, pour ensuite aider à la prise des décisions publiques sur l'ensemble des problématiques.

S'est engagée ensuite une réflexion sur l'état du bassin méditerranéen et sur les problèmes actuels auxquels il est

confronté, dans une vision assez lucide de l'ampleur des problèmes rencontrés aujourd'hui.

L'aspect environnemental est le cœur des problématiques qu'a à affronter aujourd'hui le bassin méditerranéen. En effet, sans la capacité d'utiliser les ressources naturelles, le développement économique et la survie des populations seront fortement impactés. Le colloque a permis une analyse très forte de ce sujet, ce qui nous ramène au trio « développement, durabilité et solidarité », beaucoup abordé aujourd'hui, notamment à travers les contributions utiles de la société civile et des journalistes.

Nous faisons tous le même constat. Nous avons à la fois besoin d'un développement économique, d'une durabilité du développement, du respect de l'environnement et de solidarité, au sens où les ressources doivent être partagées entre les différentes populations du bassin méditerranéen.

Les difficultés de gouvernance du bassin méditerranéen ont quant à elles été analysées de façon lucide mais négative. Elles sont cependant contrebalan-

cées par l'existence de ces organisations multilatérales existantes sur le bassin : la convention de Barcelone, l'UpM, les centres d'actions régionaux qui agissent pour la convention de Barcelone. Nous avons les moyens d'agir et de réfléchir de façon multisectorielle. C'est très important. C'est la base du Plan Bleu, qui a cette capacité de réfléchir sur différentes problématiques.

L'une des autres critiques que j'ai entendue et qui a été débattue porte sur la pratique en silo. En effet, la réflexion ne se fait pas toujours en synergie. Cette pratique en silo se retrouve très fréquemment. Je pense par exemple au sujet du développement urbain. Qu'est-ce qu'une ville durable ? C'est une ville qui est capable de gérer sa ressource en eau, ses déchets, son alimentation, son développement économique et son habitat, en respectant notamment le littoral, sans se développer de façon incontrôlée. Il faut gérer l'intégralité des aspects. C'est l'une des problématiques importantes du bassin méditerranéen.

Une fois ces constats établis, nous avons eu une table ronde sur la prospective. De quoi avons-nous besoin maintenant ?

Quelle mobilisation ? Que pouvons-nous demander au Plan Bleu ?

Quelle mobilisation ? Nous avons besoin de tous les acteurs, y compris des gouvernements. Il nous faut aussi une mobilisation des acteurs économiques et des autres acteurs publics. Les collectivités sont un acteur central de l'action sur le bassin méditerranéen. Je suis ravie de constater un développement des relations de collectivité à collectivité, la création de réseaux de collectivités qui mènent des actions ensemble sur la gestion de l'eau et sur d'autres sujets. Il faut par ailleurs parler au grand public pour qu'il veuille notamment aller aussi vers un tourisme plus durable, pour qu'il préfère s'adresser à l'artisanat local. Le contact avec le grand public est indispensable.

Il serait peut-être nécessaire de faire évoluer nos méthodes de communica-

tion, d'essayer de communiquer davantage avec les jeunes générations en utilisant peut-être des outils plus modernes. Le Plan Bleu doit devenir un organe de réflexion d'aujourd'hui et de demain, continuer sa mutation, mais également devenir un centre invitant à l'agrégation des différents acteurs autour de la réflexion scientifique qui va vers le politique. Il doit bien sûr demeurer un centre d'appui pour la mise en œuvre de la convention de Barcelone qui est vraiment au cœur de la problématique dans le domaine environnemental.

Telles sont mes réflexions sur le Plan Bleu, mais je les partage régulièrement avec Elen Lemaître-Curri et Thierry Lavoux. Je pense que c'est l'un des sujets les plus importants. Si nous voulons conserver une adéquation entre les sciences, les connaissances et les déci-

sions publiques, nous devons développer une agrégation des acteurs et une capacité de communication vers l'extérieur. Ces clés nous permettront de garder cette projection intelligente vers le futur, la durabilité et la solidarité. Nous avons encore beaucoup de travail devant nous, mais nous avons beaucoup d'énergie.

Je vous remercie de votre participation et d'être restés aussi tard pour écouter cette conclusion. Merci de votre soutien au Plan Bleu. ★





Oliveraie en Italie. Source : Plan Bleu

Le Comité d'histoire

Créé en 1995, le Comité d'histoire ministériel a pour mission de promouvoir une analyse historique des politiques publiques menées par les ministères concernés notamment dans les domaines de l'écologie et de la biodiversité, du développement durable, de l'énergie, du climat, des risques, des mobilités, de la mer ainsi que dans ceux de la ville, de l'urbanisme et du logement.

Le Comité d'histoire s'appuie sur un conseil scientifique, composé de chercheurs et de spécialistes reconnus. Celui-ci définit ses priorités d'intervention en matière d'histoire et de mémoire des administrations, des politiques publiques menées ainsi que des techniques, des métiers et des pratiques professionnelles. Le Comité cherche également à répondre aux attentes exprimées par les milieux académiques et par les services, les opérateurs et les partenaires des ministères qui souhaitent éclairer, par un regard attentif au passé, les enjeux contemporains. Ses actions s'appuient plus particulièrement sur l'instauration de dialogues entre le monde de la recherche en histoire et en sciences humaines et le monde des praticiens, aussi bien témoins de périodes passées qu'acteurs d'aujourd'hui.

Le Comité soutient et accompagne ainsi scientifiquement et financièrement des études et des recherches. Il publie la revue *Pour mémoire* sur papier (2 000 exemplaires) et sur Internet, avec près de 50 numéros disponibles à ce jour. Il organise, souvent en partenariat, des colloques et des journées d'études dont il diffuse les actes dans des numéros spéciaux de la revue. Il peut favoriser la publication d'ouvrages de référence. Pour les besoins de la recherche, il constitue un fonds d'archives orales d'acteurs des politiques ministérielles. Enfin il gère un centre documentaire de plus de 4 000 ouvrages.

Le Comité d'histoire ministériel

L'ORGANISATION DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ D'HISTOIRE

★ Secrétaire

Philippe CARON

ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts
secrétaire général
du Conseil général de l'Environnement
et du Développement durable
Tél. : 01 40 81 68 23
philippe.caron
@developpement-durable.gouv.fr

★ Secrétaire-délégué

Patrick FÉVRIER

administrateur général h.
Tél. : 01 40 81 21 73
patrick.fevrier
@developpement-durable.gouv.fr

★ Adjointe au secrétaire délégué recueil de témoignages oraux

Lorette PEUVOT

chargée de mission
Tél. : 01 40 81 15 38
lorette.peuvot
@developpement-durable.gouv.fr

★ Événementiel, édition

Marc DESPORTES

chargé de mission
Tél. : 01 40 81 62 17
marc.desportes
@developpement-durable.gouv.fr

★ Études-recherches

Samuel RIPOLL

chargé de mission
Tél. : 01 40 81 26 63
samuel.ripoll
@developpement-durable.gouv.fr

★ Documentation

communication électronique

Nicole BOUDARD-DI-FIORE

documentaliste
Tél. : 01 40 81 36 83
nicole.boudard-di-fiore
@developpement-durable.gouv.fr

★ Assistance à la coordination et à la publication

N....

secrétaire de rédaction
Tél. : 01 40 81 ...
n...@developpement-durable.gouv.fr

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Dominique BARJOT

Professeur d'histoire contemporaine
à l'Université Paris IV

Bernard BARRAQUÉ

Directeur de recherche émérite
au CNRS, AgroParisTech

Alain BELTRAN

Directeur de recherches CNRS,
Université Paris I, laboratoire SIRICE
(UMR 8138)

Florian CHARVOLIN

Chargé de recherche au CNRS,
Centre Max Weber (UMR 5283)

Kostas CHATZIS

Chercheur au laboratoire
Techniques Territoires Sociétés
(LATTS, UMR 8134)

Florence CONTENAY

Inspectrice générale de l'Équipement
honoraire

Andrée CORVOL DESSERT

Présidente d'honneur du Groupe
d'Histoire des Forêts Françaises,
Directrice de recherche
émérite au CNRS, Membre
de l'Académie d'Agriculture
de France

Gabriel DUPUY

Professeur émérite à l'Université Paris I

Jean-Michel FOURNIAU

Directeur de recherches à l'IFSTTAR

Stéphane FRIOUX

Maître de conférences en histoire
contemporaine à l'Université Lumière
de Lyon 2, laboratoire LARHRA (UMR
5190)

Philippe GENESTIER

Professeur à l'ENTPE, laboratoire
EVS-RIVES (UMR 5600)

Anne-Marie GRANET-ABISSET

Professeur d'histoire contemporaine,
Université Pierre Mendès-France
Grenoble, laboratoire LARHRA (UMR
5190)

Vincent GUIGUENO

Conservateur en chef du patrimoine,
musée de la Marine

André GUILLERME

Professeur émérite d'histoire
des techniques au CNAM

Bertrand LEMOINE

Directeur de recherche au CNRS,
Centre André Chastel (UMR 8150)

Alain MONFERRAND

Ancien secrétaire-délégué
du Comité d'histoire

Arnaud PASSALACQUA

Maîtres de conférences en histoire
contemporaine à l'université
Paris-Diderot, laboratoire ICT (EA 337)

Antoine PICON

Directeur de recherche à l'École
des Ponts ParisTech, Professeur à la
Harvard Graduate School of Design

Anne QUERRIEN

Ancienne directrice de la rédaction
de la revue « Les Annales
de la Recherche urbaine »

Thibault TELLIER

Professeur d'histoire contemporaine
à l'Institut d'études politiques de
Rennes, laboratoire IRHiS (UMR 8529)

Hélène VACHER

Professeur à l'École Nationale
Supérieure d'Architecture de Nancy,
laboratoire LHAC

Loïc VADELORGE

Professeur à l'université Paris-Est,
laboratoire ACP (EA 3350)

« pour mémoire »

la revue du comité d'Histoire

rédaction ★ Tour Séquoia - bureau 30.01

92 055 La Défense cedex

téléphone : 01 40 81 15 38

comite.histoire@developpement-durable.gouv.fr

fondateurs de la publication ★ Pierre Chantereau et Alain Billon

directeur de la publication ★ Philippe Caron

rédacteur en chef ★ Patrick Février

coordination éditoriale ★ Marc Desportes

conception graphique de la couverture ★ société Amarante Design graphique,

53 rue Lemercier - Paris 75017

crédit photo couverture ★ La mer Méditerranée © visibleearth.nasa.gov

crédits photos ★ Tous droits réservés

et les photographes du Ministère

réalisation graphique ★ Eric Rillardon

impression ★ couverture ★ Intérieur ★ SG/DAF/SET/SET2

ISSN ★ 2678-8349

ISSN ressource en ligne ★ 2266-5196



Imprimé sur du papier certifié écolabel européen

Vous souhaitez consulter les ressources du secrétariat du comité d'Histoire... Vous pensez que votre témoignage peut éclairer l'histoire du ministère de la Transition écologique et solidaire et des administrations dont il est l'héritier... Vous avez connaissance d'archives, de documents divers, d'objets intéressant l'histoire de ces administrations, alors...

POUR NOUS CONTACTER

**Secrétariat du comité d'Histoire
Conseil général de l'Environnement et
du Développement durable**

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

tél : +33 (0)1 40 81 21 73

courriel : comite.histoire@developpement-durable.gouv.fr

OÙ NOUS RETROUVER ?

Internet : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere
www.archives-orales.developpement-durable.gouv.fr/index.html

Intranet : intra.comite-histoire.cgedd.i2/



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Conseil général de
l'Environnement et du
Développement durable**

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex
Tél : +33 (0)1 40 81 21 73
www.ecologie-solidaire.gouv.fr